

FLOREFFE, ENSEMBLE VERS DEMAIN !



Table des matières

Table des matières	2
Introduction.....	6
Le mot du Bourgmestre	8
Fiches projets	9
Lexique et grille de lecture	9
Grille de lecture : Comprendre la structure du PST	9
La hiérarchie des objectifs	9
Lexique des acronymes et termes techniques	10
Objectif stratégique 1 : Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être	11
Objectif opérationnel 1.1 : Renforcer le bien-être, la cohésion sociale et lutter contre les inégalités	12
1.1.1. Développer l'atelier emploi « Job Connect »	12
1.1.2. Adopter une charte VIASANO	15
1.1.3. Poursuivre le soutien à l'épicerie sociale et aux actions d'aide alimentaire	19
1.1.4. Créer une maison communautaire et intergénérationnelle centralisée comprenant un Espace Public Numérique (EPN).....	21
1.1.5. Organiser un salon de l'emploi.....	25
Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer l'accès au logement	28
1.2.1. Évaluer préalablement les logements confiés à l'AIS en vue de l'octroi de la prime aux propriétaires	28
1.2.2. Augmenter le nombre de logements d'utilité publique et de transit	31
Objectif opérationnel 1.3 : Adapter les équipements et services aux besoins de la population	34
1.3.1. Construire et aménager une Maison de village à Buzet	34
1.3.2. Installer des bornes de recharge électriques pour les véhicules sur l'espace public	36
1.3.3. Réhabiliter la chapelle rue du Séminaire en lieu de culte.....	38
1.3.4. Mettre en place une gestion dynamique des cimetières.....	40
1.3.5. Réaménager le centre de Floreffe, finalisation de la phase 1 et initialisation de l'étude de la phase 2	44
1.3.6. Aménager les espaces du bâtiment de la bibliothèque de Franière afin de rendre l'accueil plus convivial et adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR)	46
1.3.7. Redynamiser le marché hebdomadaire	49
1.3.8. Réaliser une étude des besoins des ménages en termes de mobilité (POLLEC – Action 13).....	51
1.3.9. Aménager une plaine de jeux dans le centre de Floreffe.....	53
Objectif opérationnel 1.4 : Moderniser les outils et canaux de communication	55
1.4.1. Moderniser le site web.....	55
1.4.2. Mettre en place une plateforme permettant la gestion centralisée des évènements sur le territoire communal	58
1.4.3. Poursuivre la digitalisation et la modernisation des processus.....	60
Objectif opérationnel 1.5 : Favoriser la participation citoyenne	64
1.5.1. Favoriser la démocratie participative par la mise en place d'une plateforme HOPLR	64
1.5.2. Mettre en place un budget participatif	67
1.5.3. Relancer une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR).....	69

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.5.4. Organiser le mérite floreffois	71
Objectif opérationnel 1.6 : Améliorer la mobilité et la sécurité routière de tous les usagers.....	73
1.6.1. Revoir les priorités de droite sur la traversée de Franière et de Floreffe	73
1.6.2. Revoir et rendre effectives les zones 30 autour des abords d'écoles et dans le centre de Floreffe	75
1.6.3. Favoriser l'usage des modes actifs par la valorisation des itinéraires existants et l'aménagement des chaînons.....	77
1.6.4. Mener à bien le projet pédagogique sur la mobilité à destination d'une école communale "En route pour l'école" (POLLEC – Action 5)	81
1.6.5. Se doter des outils pour améliorer la sécurité routière	83
1.6.6. Aménager le parking à proximité de l'école et la salle des fêtes de Floriffoux, et créer un cheminement cyclo-piéton sécurisé	85
1.6.7. Développer des infrastructures, des équipements et des services dans des mobipôles (POLLEC – Action 14)	87
Objectif opérationnel 1.7 : Lutter contre les catastrophes naturelles	90
1.7.1. Incrire le principe de la gestion intégrée des eaux pluviales dans les nouveaux projets d'urbanisme et d'urbanisation (POLLEC – Action 6).....	90
1.7.2. Réaliser les études hydrauliques de Floriffoux Nord et Est	92
1.7.3. Réaliser les ouvrages de lutte contre les inondations à Floriffoux et Floreffe	94
Objectif opérationnel 1.8 : Favoriser le développement territorial et économique de la commune	96
1.8.1. Adopter un Schéma de Développement Communal (SDC).....	96
1.8.2. Développer un projet de quartier sur le site du Cheval de Bois	98
1.8.3. Redynamiser le site de l'ancienne glacerie.....	101
1.8.4. Redynamiser le parc d'activités de la rue Riverre	103
Objectif opérationnel 1.9 : Promouvoir le tourisme	105
1.9.1. Doter le territoire de Floreffe d'un réseau de mobilité douce à caractère touristique (Points-noeuds pédestres) en connexion avec les communes limitrophes	105
1.9.2. Construire des infrastructures d'accueil touristique.....	107
1.9.3. Créer le « Brigade Museum » sur le site de l'ancienne gendarmerie de Floreffe	109
Objectif opérationnel 1.10 : Promouvoir le sport.....	112
1.10.1. Aménager un pump track au Centre sportif	112
1.10.2. Compléter l'espace de street workout	114
1.10.3. Construire une salle d'arts martiaux en extension du centre sportif	116
Objectif opérationnel 1.11 : Promouvoir la culture	119
1.11.1. Mettre en œuvre le « Contrat Programme 2026 – 2030 » du Centre Culturel.....	119
1.11.2. Créer un Conseil de la Culture	120
1.11.3. Promouvoir nos artistes par l'organisation d'un festival local	123
Objectif opérationnel 1.12 : Promouvoir le bien-être animal	125
1.12.1 Aménager un parc canin sur le site des Marlaires	125
Objectif stratégique 2 : Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse	127
Objectif opérationnel 2.1 : Améliorer l'accueil et l'accompagnement de la petite enfance	128
2.1.1. Promouvoir les activités extra-scolaires dès 2 ans et demi.....	128
2.1.2. Augmenter le nombre de places d'accueil à domicile	131

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

2.1.3. Augmenter la capacité d'accueil de la Crèche de Franière par la création d'une extension	133
Objectif opérationnel 2.2 : Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves.....	135
2.2.1 Aménager les locaux et infrastructures pour un meilleur accueil des enfants, en les impliquant dans le processus	135
2.2.2 Rénover et moderniser les locaux scolaires pour garantir des conditions d'accueil optimales	138
2.2.3. Etablir une procédure et sensibiliser les enseignants, les encadrants et les élèves à la problématique du harcèlement scolaire.....	141
2.2.4. Eduquer et sensibiliser la jeunesse à une gestion budgétaire raisonnée dans le milieu scolaire	144
2.2.5. Aménager et réhabiliter les espaces extérieurs pour offrir des environnements de détente et d'apprentissages à ciel ouvert.....	146
2.2.6. Intégrer la question du bien-être animal dans les projets scolaires.....	149
2.2.7. Favoriser l'éducation à la citoyenneté en partant à la découverte de la commune de Floreffe	152
2.2.8. Renforcer la participation des différents acteurs à la vie scolaire, notamment en développant le lien famille-école	155
Objectif stratégique 3 : Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement	158
Objectif opérationnel 3.1 : Préserver et améliorer la biodiversité	159
3.1.1. Préserver la faune et la flore sur le site de la carrière Carsambre	159
3.1.2. Développer les corridors écologiques et les zones protégées pour faciliter le déplacement des espèces et renforcer la résilience des milieux face aux changements climatiques (POLLEC - Action 15).....	161
Objectif opérationnel 3.2 : Gérer durablement les ressources et les déchets	163
3.2.1. Mener des actions Zéro Déchets (ZD)	163
3.2.2. Acheter et mettre en œuvre des produits écologiques et durables	165
Objectif opérationnel 3.3 : Réduire les besoins en énergie	168
3.3.1. Amplifier la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels (POLLEC – Action 1 : Opération Réno-défi)	168
3.3.2. Sensibiliser et accompagner les citoyens aux économies d'énergie de chauffage par la suffisance énergétique ou « slowheat »	171
3.3.3. Renforcer la capacité des publics en situation de précarité à maîtriser leur consommation d'énergie (Pollec – Action 2 - "Ateliers Energie")	174
3.3.4. Informer les entreprises de la possibilité d'accompagnement vers une transition bas-carbone (POLLEC - Action 12)	177
3.3.5. Réaliser une thermographie aérienne visualisant les déperditions de chaleur des toitures (POLLEC - Action 7).....	179
Objectif stratégique 4 : Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources	181
Objectif opérationnel 4.1 : Accroître le bien-être du personnel en renforçant les équipes et leur cohésion	182
4.1.1. Réaliser une analyse organisationnelle des services de la Commune et du CPAS et mettre en place son plan d'actions.....	182
4.1.2. Engager une troisième direction d'école	184
4.1.3. Créer une newsletter interne	187
4.1.4. Mettre en place l'horaire flexible et un système de contrôle du temps de travail.....	189
4.1.5. Réorganiser la répartition des locaux entre la Commune et le CPAS	193
Objectif opérationnel 4.2 : Rationaliser la gestion des ressources financières	196
4.2.1. Elaborer un plan de gestion pour définir notre trajectoire budgétaire	196

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

4.2.2. Etudier la possibilité de fusionner les fabriques d'églises	198
Objectif opérationnel 4.3 : Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales.....	200
4.3.1. Réaliser un cadastre du patrimoine bâti afin d'en optimiser la gestion et la maintenance	200
4.3.2. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie immobilière globale (SIGLT) des bâtiments communaux (POLLEC - Action 8)	203
4.3.3. Installer une Gestion Technique Centralisée (GTC) pour les installations de chauffage des bâtiments communaux (POLLEC – Action 4)	206
4.3.4. Rénover les bâtiments communaux et améliorer leurs performances énergétiques	209
4.3.5. Etendre l'espace de stockage du service des travaux	212
4.3.6. Remplacer l'éclairage des infrastructures et bâtiments communaux par du LED et le réguler (POLLEC - Action 9)	214
4.3.7. Installer des chaudières biomasse/cogénération dans les bâtiments communaux (POLLEC - Action 11)..	216
4.3.8. Installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux (POLLEC - Action 10)	218
Conclusions	220

Introduction

Notre programme stratégique transversal (ci-après PST) constitue la feuille de route des visions stratégique et opérationnelle de la Commune et du CPAS, visions traduites en actions concrètes au service des citoyens pour la mandature 2024-2030.

Le **volet externe** de notre PST se veut être une traduction des déclarations de politique communale et sociale, en cohérence avec nos missions communes qui sont :

- Accueillir avec courtoisie, compétence et efficacité : réserver à chaque personne un accueil chaleureux, souriant, personnalisé et professionnel en pratiquant une écoute active et empathique dans le but de fournir des services de qualité.
- Convivialité : contribuer activement dans ses actions, ses projets et ses attitudes à créer et maintenir un climat de travail et d'accueil convivial.
- Esprit d'équipe : être capable de s'intégrer et de coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, et d'y apporter une contribution efficace dans un esprit de solidarité, d'écoute, de partage et de respect.
- Proactivité : être constamment en recherche d'idées, de projets, et de solutions et les mettre en œuvre pour améliorer les services et les processus de travail.

Le **volet interne** de notre PST est axé sur l'optimisation de l'utilisation des ressources humaines et financières, s'appuyant sur notre volonté de simplifier les processus, renforcer la cohérence, et anticiper la fusion annoncée entre Communes et CPAS. Notre objectif premier dans ce cadre est d'œuvrer à l'émergence d'une nouvelle institution plus moderne et favorisant l'union et la cohésion des équipes, la centralisation des services et l'uniformisation des pratiques tout en co-construisant les projets avec l'ensemble du personnel des deux administrations.

Cette co-construction a d'ailleurs été le mot d'ordre dans le cadre de l'élaboration de notre PST puisque tous les services communaux et du CPAS, l'ensemble du Collège communal et les ASBL para-communales ont été associés au travail de réflexion et de rédaction.

Ce travail s'est basé sur une méthode qui a permis d'identifier :

- **4 objectifs stratégiques**
- **20 objectifs opérationnels**
- **82 actions**

Tous ces projets ont été identifiés par leur **transversalité** et leur caractère non régional.

En tenant compte du contexte marqué par la digitalisation croissante, la nécessité d'une simplification administrative et la volonté de répondre aux besoins des citoyens, notre PST se veut **vivant**. Il regorge en effet de projets modulables et évolutifs et sera évalué chaque année au moment de l'élaboration des budgets de la Commune et du CPAS afin d'assurer son adaptation continue aux réalités de terrain mais également aux contraintes budgétaires qui sont et seront les nôtres.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Ce PST est donc le fruit d'un **travail collectif** ayant réuni les instances politiques, le personnel des administrations communale et du CPAS et celui des ASBL para-communales. A chaque personne qui a participé de près ou de loin à la réflexion et à l'élaboration de ce travail, nous souhaitons dire **BRAVO et MERCI !**

Bravo et merci pour votre engagement, votre investissement, les échanges de points-de-vue fructueux et enrichissants qui ont permis une réflexion et un travail en profondeur.

Gageons que cet outil sera un élément supplémentaire sur le chemin du bien-être de tous et du travail de qualité au service des **citoyens floreffois** pour les cinq années à venir.

Les Directrices générales de la Commune et du CPAS,

Stéphanie DENIS et Natacha GLIBERT.

Le mot du Bourgmestre

La stratégie, c'est l'idée. Le plan, ce sont les actions. Ensemble, ils tracent la route vers l'objectif. Sans idée, le plan s'égare. Sans plan, l'idée reste un rêve.

Oui, c'est encore un document de plus, direz-vous peut-être.

Mais derrière les pages et les tableaux, j'ai surtout ressenti un souffle : celui de toutes les équipes, de l'ensemble du personnel communal, du CPAS et des ASBL. Une dynamique vivante, ressourçante pour le politique, et porteuse de fierté pour chacun.

Ce PST n'est pas qu'un outil administratif. C'est le reflet d'une ambition partagée : créer du lien pour construire le Floreffe de demain.

Au fil des réunions, j'ai retenu trois mots simples mais puissants : courage, volonté, détermination. Et j'en ajouterais un quatrième, sans lequel rien n'a de sens : solidarité.

C'est ensemble, avec ces valeurs, que nous continuerons à faire de Floreffe une Commune où il fait bon vivre, s'engager et rêver.

Philippe VAUTARD.

Fiches projets

Lexique et grille de lecture

Afin de faciliter la compréhension de ce Programme Stratégique Transversal (PST), cette section vous donne les clés pour décrypter la structure du document et les termes techniques utilisés.

Grille de lecture : Comprendre la structure du PST

Le PST est construit selon une structure "en cascade", partant de la vision politique globale pour arriver aux actions concrètes de terrain. Voici comment s'articulent les différents niveaux :

La hiérarchie des objectifs

- **Objectif Stratégique (OS)** : Il s'agit des grands axes politiques de la mandature. Ils définissent "ce que nous voulons atteindre" à long terme (ex : *Floreffe, une Commune qui préserve le climat*).
- **Objectif Opérationnel (OO)** : C'est la déclinaison concrète de l'objectif stratégique. Il définit "comment nous allons l'atteindre" (ex : *Réduire les besoins en énergie*).
- **Action / Projet** : C'est l'unité de base du PST. Il s'agit du projet précis ou de la tâche à accomplir.

Chaque fiche projet est également identifiée selon son orientation principale :

- **Le Volet Externe** : Il regroupe les projets tournés vers les **citoyens** et le territoire. C'est la traduction concrète des déclarations de politique communale et sociale.
- **Le Volet Interne** : Il concerne le fonctionnement de l'**administration** elle-même (Commune et CPAS). L'objectif est de moderniser l'institution, d'optimiser les ressources humaines et financières (ex : digitalisation des services, bien-être au travail, synergies).

À noter : Certains projets transversaux (comme la modernisation des outils informatiques) peuvent relever simultanément des deux volets (Interne et Externe).

STRUCTURE D'UNE « FICHE PROJET »

Chaque action est détaillée dans une fiche d'identité qui comprend :

- **Pilotes** : Identifie le membre du collège responsable (politique) et l'agent communal/CPAS en charge du dossier (administratif).
- **Priorité** : Indique la période de mise à l'étude et de planification du projet :
 - **Priorité 1** : Mise à l'étude et planification du projet prévues entre **2025 et 2026**.
 - **Priorité 2** : Mise à l'étude et planification du projet prévues entre **2027 et 2028**.
 - **Priorité 3** : Mise à l'étude et planification du projet prévues entre **2029 et 2030**.
- **Analyse AFOM (SWOT)** : Une méthode d'analyse qui évalue la faisabilité du projet :
 - **Atouts (internes)** : Ce qui nous aide à réussir (ex : équipe motivée).
 - **Faiblesses (internes)** : Ce qui nous freine (ex : manque de budget).
 - **Opportunités (externes)** : Les circonstances externes favorables (ex : subsides régionaux).
 - **Menaces (externes)** : Les risques extérieurs (ex : hausse des prix des matériaux).

- **Indicateurs de réussite :** Les critères mesurables qui permettront, lors des évaluations annuelles, de déterminer si l'objectif a été atteint (ex : *taux de fréquentation, date de fin des travaux*).

Lexique des acronymes et termes techniques

Vous trouverez ci-dessous la définition des principaux acronymes utilisés dans les fiches projets de ce document :

- **AIS (Agence Immobilière Sociale)** : Organisme qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à revenus modestes.
- **ATL (Accueil Temps Libre)** : Coordination des activités extrascolaires pour les enfants de 2,5 à 12 ans.
- **AFOM** : Acronyme pour l'analyse des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (voir grille de lecture).
- **BEP** : Bureau Économique de la Province de Namur. Partenaire supra-communal pour la gestion des déchets, le développement économique et l'aménagement du territoire.
- **CoDT (Code du Développement Territorial)** : Législation wallonne qui rassemble l'ensemble des règles régissant l'aménagement du territoire et l'urbanisme.
- **CPAS** : Centre Public d'Action Sociale.
- **CREAVES** : Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage.
- **DNF** : Département de la Nature et des Forêts (Service public de Wallonie).
- **FERI** : Fonds extraordinaire régional d'investissement
- **FRW (Fondation Rurale de Wallonie)** : Organisme qui accompagne les communes dans leurs opérations de développement rural (PCDR).
- **FWB** : Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **INASEP** : Intercommunale Namuroise de Services Publics (gestion de l'eau, égouttage, ingénierie).
- **ISP (Insertion Socioprofessionnelle)** : Service du CPAS aidant les bénéficiaires à retrouver un emploi ou une formation.
- **ONE** : Office de la Naissance et de l'Enfance.
- **OTF** : Office du Tourisme de Floreffe.
- **PCDR (Programme Communal de Développement Rural)** : Programme d'actions élaboré avec les citoyens pour améliorer la vie dans les zones rurales (accompagné par la FRW).
- **PCS (Plan de Cohésion Sociale)** : Ensemble d'actions visant à promouvoir l'accès aux droits fondamentaux et le bien-être social dans la commune.
- **PIIS** : Projet Individualisé d'Intégration Sociale (contrat d'accompagnement du CPAS).
- **PMR** : Personne à Mobilité Réduite.
- **POLLEC (Politique Locale Énergie Climat)** : Programme wallon soutenant les communes qui s'engagent à réduire leurs émissions de CO₂ et à s'adapter au changement climatique.
- **PST (Programme Stratégique Transversal)** : Le présent document, outil de gouvernance planifiant la politique locale sur la mandature.
- **SDC (Schéma de Développement Communal)** : Document d'orientation qui définit la stratégie territoriale de la commune pour le futur (logement, commerce, mobilité, etc.).
- **SPW** : Service Public de Wallonie (Administration régionale).
- **TOP3** : Tax On Pylons 3 est une subvention de la Région wallonne destinée à soutenir les administrations locales dans leurs démarches de digitalisation et de modernisation des processus. Elle fait suite au subside « Tax On Pylons 2 » qui avait servi à moderniser les infrastructures (réseaux et serveurs) en 2021-2022.
- **UREBA** : Subside régional visant à favoriser l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie dans les Bâtiments publics (rénovation énergétique).
- **UVCW** : Union des Villes et Communes de Wallonie.
- **ZD (Zéro Déchet)** : Démarche visant à réduire drastiquement la production de déchets à la source.

Objectif stratégique 1 : Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être

Objectif opérationnel 1.1 : Renforcer le bien-être, la cohésion sociale et lutter contre les inégalités

trans1.1.1. Développer l'atelier emploi « Job Connect »

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Renforcer le bien-être, la cohésion sociale et lutter contre les inégalités
Priorité	1 (2025 – 2026)

Initiateur du projet	CPAS
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Marie-Laure QUIQUEMPOIS
Partenaire(s)	PCS, ALE, Forem

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de développer l'atelier emploi mis en place par le service insertion socioprofessionnelle du CPAS de Floreffe, notamment en organisant des ateliers thématiques et des formations liées aux freins à l'emploi	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>L'atelier emploi a lieu tous les jeudis après-midi sur rendez-vous.</p> <p>Actuellement, deux personnes fréquentent l'atelier emploi de manière régulière.</p> <p>Il y a eu 2 ateliers informatiques avec 5 participants à chaque atelier (complets)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien de l'atelier Jobconnect ▪ Un atelier collectif thématique par mois (à la Maison d'Emile ou à la salle du conseil CPAS) ▪ 5 à 10 personnes par atelier ▪ Une formation « permis de conduire » est organisée en mai 2026 en collaboration avec le SPW – 20 personnes

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Collaboration entre services (ISP, TIC, Floribus) 	<ul style="list-style-type: none"> Places disponibles pour les ateliers collectifs (maximum 10 personnes)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Partenariats externes constructifs (ALE, Forem) Disponibilité des locaux Subsides PIIS 	<ul style="list-style-type: none"> Temps de travail de l'assistante sociale qui devra peut-être être réorienté vers de l'aide individuelle suite à la réforme des allocations de chômage Etroitesse de la Maison d'Emile pour les ateliers collectifs Fracture numérique

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Entre 5 et 10 participants à chaque atelier collectif
Indicateur 2	Satisfaction des participants évaluée par enquête de satisfaction (au moins 75 % des participants satisfaits).

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	0 €
Recettes éventuelles	Subsides PIIS
Budget de maintenance estimé (annuel)	0 €
Service(s) impliqué(s)	Service travaux (ou entreprise), service sécurité et service patrimoine bâti

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉVALUATIONS

1.1.2. Adopter une charte VIASANO

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Renforcer le bien-être, la cohésion sociale et lutter contre les inégalités
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART (en partenariat avec Anne ROMAINVILLE)
Responsable administratif	Maud CAUBERGHS, Caroline BOUVIER, Marie-Sophie THIRY
Partenaire(s)	VIASANO, Paysans-Artisans, GABS, PSYNam, Maison médicale « Pont du Wéry », CCAF, ...

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
<p>Le projet consiste à engager la Commune de Floreffe dans une démarche globale de promotion de la santé et du bien-être, s'appuyant sur la charte VIASANO, signée par la Commune en 2025. Cette charte encourage des habitudes de vie saines dès le plus jeune âge, en agissant sur l'alimentation, l'activité physique et l'éducation à la santé, dans une approche collective et durable.</p> <p>À partir de cette base, le projet se décline en plusieurs actions complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans les écoles : création d'un environnement scolaire favorable à des comportements sains, avec la participation des élèves, des familles et des partenaires éducatifs. ▪ Pour l'ensemble de la population floreffoise : organisation de la semaine « Floreffe en Forme » en 2027, ouverte à tous les habitants, visant à sensibiliser la population aux pratiques alimentaires équilibrées et à promouvoir l'activité physique régulière. <p>L'objectif global est de créer un cadre de vie favorable à la santé pour tous, en combinant des actions éducatives, environnementales et événementielles, et en assurant une cohérence avec les engagements pris par la Commune dans la charte VIASANO.</p>	
<p>Etat des lieux</p> <p>Certaines initiatives existent déjà dans les écoles de la Commune, telles que les collations saines, les activités sportives et les projets éducatifs autour de l'eau et de l'alimentation équilibrée. Cependant, les pratiques restent variables d'une implantation à l'autre et ne bénéficient pas d'un cadre commun.</p> <p>La Commune de Floreffe a signé en 2025 la charte VIASANO, ce qui constitue une base solide pour harmoniser les actions et favoriser</p> <p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résultats attendus du projet s'appuient sur la charte VIASANO, déjà signée par la Commune. Il s'agit d'assurer la mise en place d'actions concrètes et harmonisées dans l'ensemble des écoles, telles que des collations saines, l'eau comme boisson principale et la pratique régulière d'activités physiques. ▪ La démarche vise également à sensibiliser et à impliquer activement les familles, tout en 	

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<p>l'adhésion de tous les partenaires à une démarche globale de promotion de la santé. Les familles expriment un intérêt marqué pour les démarches de santé et de bien-être. Les ateliers cuisine, qu'ils soient proposés par le centre sportif ou le PCS, rencontrent un vif succès, permettant aux participants de préparer des plats sains répondant à leurs attentes.</p> <p>Par ailleurs, des parents d'enfants sportifs manifestent un réel besoin d'informations et de conseils pratiques pour adapter l'alimentation à l'activité physique de leurs enfants. Ces éléments soulignent l'opportunité de développer des actions coordonnées, à la fois éducatives et participatives, afin de promouvoir des habitudes de vie saines pour l'ensemble de la population floreffoise.</p>	<p>favorisant une amélioration progressive des comportements alimentaires et de l'activité physique des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au-delà des écoles, le projet ambitionne d'avoir un impact positif sur l'ensemble de la population floreffoise, notamment grâce à l'organisation de la semaine « Floreffe en Forme » et à la mobilisation de la Commune autour de la thématique de la santé et du bien-être, à travers des actions de communication et des événements participatifs.
--	--

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience déjà acquise via des projets santé dans certaines écoles. ▪ Appui méthodologique et communicationnel de VIASANO. ▪ Engagement officiel de la Commune dans la démarche VIASANO (charte signée en 2025). ▪ Dynamique positive et succès des ateliers cuisine et activités sportives existants. ▪ Possibilité de mobiliser la population floreffoise autour d'événements collectifs (semaine « Floreffe en Forme »), renforçant la visibilité et l'impact du projet. ▪ Implication possible des familles et des partenaires locaux dans des actions fédératrices et participatives. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitudes alimentaires parfois ancrées et difficiles à modifier. ▪ Inégalités entre familles concernant l'accès à une alimentation saine. ▪ Temps et organisation nécessaires pour harmoniser les pratiques entre implantations scolaires.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien et valorisation par le réseau VIASANO (visibilité, outils pédagogiques, ressources méthodologiques). ▪ Renforcement du lien école-famille autour d'un projet positif et fédérateur. ▪ Contribution à la prévention de l'obésité infantile et des problèmes de santé à long terme pour les enfants et la population générale. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réticence de certaines familles ou adultes face aux changements dans les habitudes alimentaires et les activités physiques. ▪ Risque de mise en œuvre inégale entre écoles et quartiers si le suivi n'est pas assuré. ▪ Contraintes budgétaires pour organiser des animations, acheter du matériel ou assurer la promotion du projet.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de créer des partenariats locaux (ASBL santé, clubs sportifs, commerces locaux, associations culturelles, crèches). ▪ Organisation d'événements collectifs (semaine « Floreffe en Forme ») pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la population floreffoise. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Essoufflement possible si la démarche repose uniquement sur quelques personnes motivées, notamment pour les actions à l'échelle communale. ▪ Difficulté à maintenir l'intérêt et la participation de la population générale sur le long terme sans actions renouvelées et attractives.
---	---

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre d'actions mises en place dans les écoles et à l'échelle communale – suivi du déploiement concret des initiatives (collations saines, accès à l'eau, activités physiques, événements et ateliers), avec harmonisation entre les implantations.
Indicateur 2	Taux de participation et engagement aux actions proposées – évaluer le nombre de participants aux ateliers cuisine, activités sportives et à la semaine « Floreffe en Forme », ainsi que la régularité de leur participation.
Indicateur 3	Implication des partenaires et familles – mesurer le nombre de partenaires locaux mobilisés (associations, clubs sportifs, PCS...) et le nombre de familles participant aux ateliers ou événements, ce qui reflètera l'adhésion collective au projet.

ÉTAPES DU PROJET

Étape 1	D'ici juin 2026	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption de la charte VIASANO, 100 % des implantations scolaires auront adopté officiellement la charte VIASANO, garantissant un cadre commun pour la promotion de la santé et du bien-être.
Étape 2	Avril 2027	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de la semaine « Floreffe en Forme » (dans le cadre de la semaine Sport & Santé de l'ADEPS), cette semaine proposera des ateliers, des conférences, des initiations sportives et des ateliers cuisine, afin de sensibiliser l'ensemble de la population aux thématiques de l'alimentation, de la santé et de l'activité physique.
Étape 3	Septembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre concrète dans les écoles, au moins 80 % des classes appliqueront les principes de collations saines et d'eau comme boisson principale, assurant ainsi la concrétisation des engagements pris via la charte.
Étape 4	Fin 2027	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réévaluation et planification future –les engagements et actions seront réévalués, permettant de prioriser et planifier les initiatives pour l'année 2028, en tenant compte des résultats obtenus et des retours des écoles et de la population.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement

Le budget prévu pour le projet reste limité et sera principalement consacré au matériel pédagogique, à l'affichage, aux petites animations et aux ateliers de sensibilisation.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

	Sources de financement possibles : Soutien de VIASANO (kits pédagogiques, outils de communication). Budget communal et Plan d'Objectifs (PO) pour le matériel de sensibilisation et de communication. Partenariats avec le secteur de la santé, les clubs sportifs locaux ou les mutuelles. Implication des associations de parents pour cofinancer ou organiser certaines activités (ex. ateliers cuisine, marche familiale). Subside PCS 2027 pour soutenir la participation aux conférences et ateliers proposés dans le cadre du projet, selon la programmation des PCS.
Recettes éventuelles	Nous visons la gratuité mais des recettes éventuelles pourraient être prévues
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s)	PCS, Sport, Enseignement

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.1.3. Poursuivre le soutien à l'épicerie sociale et aux actions d'aide alimentaire

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Renforcer le bien-être, la cohésion sociale et lutter contre les inégalités
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	CPAS
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Sylvie BOON
Partenaire(s)	Service travaux, Maison Croix Rouge, Province

Statut du projet	Santé du projet
Terminé	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de revoir la convention de partenariat entre le CPAS et le Croix Rouge dans le cadre de l'activité de l'épicerie sociale et poursuivre les collaborations en matière d'aide alimentaire	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Le CPAS organise une distribution alimentaire mensuelle et il soutient l'épicerie sociale de la Maison Croix Rouge.</p> <p>Dans le cadre du soutien à la Maison Croix Rouge, une adaptation de la convention de partenariat est nécessaire afin d'assurer un soutien pérenne et plus équilibré (actuellement, le CPAS prend en charge des aides qui ne sont pas vraiment distribuées sur terrain par la Croix Rouge).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un rééquilibrage et une diminution des coûts de soutien à l'épicerie sociale.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Motivation et disponibilité du personnel du CPAS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps de travail du personnel assigné au projet qui se réduit en raison de l'augmentation du nombre de dossiers sociaux en première ligne

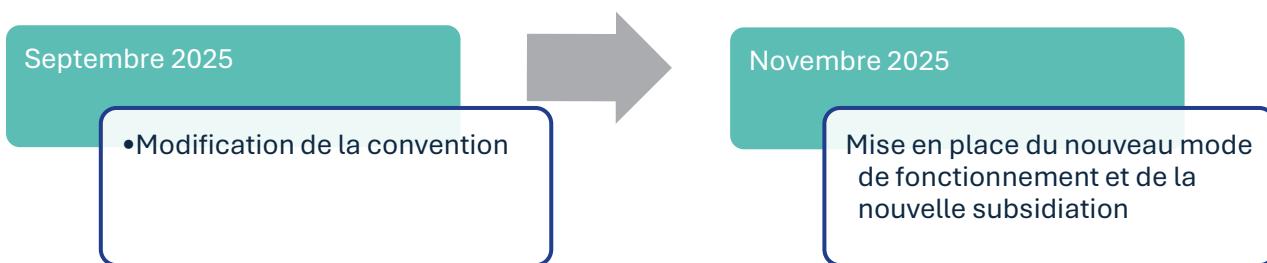
PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Partenariat constructif entre le CPAS et la Croix Rouge: volonté des deux parties d'aboutir à un accord et une solution juste 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des montants des subsides fédéraux et régionaux en matière d'aide alimentaire

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Convention révisée pour septembre 2025
Indicateur 2	Diminution de 30 % des coûts du soutien à l'épicerie sociale entre 2025 et 2026

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	0
Recettes éventuelles	6.000 € (diminution de la subvention d'environ 500 € par mois)
Budget de maintenance estimé (annuel)	0
Service(s) impliqué(s)	Service travaux (ou entreprise), service sécurité et service patrimoine bâti

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.1.4. Créer une maison communautaire et intergénérationnelle centralisée comprenant un Espace Public Numérique (EPN)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Renforcer le bien-être, la cohésion sociale et lutter contre les inégalités
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale (via le Plan de cohésion sociale)
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Marie-Sophie THIRY
Partenaire(s)	Commune (multi-services), Bibliothèque, ATL, Centre Culturel

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit d'initier la création d'une Maison Communautaire Intergénérationnelle, un lieu vivant, ouvert à toutes et tous, favorisant le lien social, la participation citoyenne et le vivre ensemble.

Ce lieu, à définir encore spatialement et en termes d'investissements, aurait pour vocation de réunir plusieurs fonctions complémentaires, accessibles à l'ensemble des habitants, quels que soient leur âge ou leur situation :

- Un espace public numérique (EPN), pour favoriser l'inclusion numérique, proposer des ateliers de formation et accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives en ligne et/ou professionnelles ;
- Un local centralisé pour les activités régulières du PCS (Café-Papote, Lundis Bavard'âges, Jeux, Education permanente, conférences...) plus adapté et pouvant accueillir plus de personnes ;
- Un local « jeunes », pensé comme un lieu d'expression, de détente et d'initiatives porté par et pour les jeunes, qu'ils peuvent occuper et décorer à leurs goûts ;
- Un espace de rencontres intergénérationnelles, accueillant ateliers, repas partagés, activités culturelles ou de loisirs, favorisant le lien entre les générations ;
- Un espace pour les aînés ;
- Un jardin partagé ouvert à toutes les tranches d'âge ;
- Un local ouvert aux citoyens et orienteurs vers les services voisins, qui pourrait éventuellement héberger des réunions de citoyens ou des rencontres (sous une éventuelle forme de tiers-lieu) ;
- ...

Cette maison communautaire se voudrait inclusive, accessible, évolutive et participative : elle répondrait à des besoins concrets identifiés dans la Commune (isolement, fracture numérique, manque de lieux de vie collectifs) et s'inscrit dans une dynamique de revitalisation.

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Cette proposition émane de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Constats de terrain (non-adéquation des locaux actuels = espaces restreints et non- 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du lien social : <ul style="list-style-type: none"> ○ création d'un lieu de rencontre favorisant les échanges entre générations, cultures et milieux sociaux ;

<p>modernes) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De demandes concrètes de citoyens via : <ul style="list-style-type: none"> ○ des retours oraux ; ○ des sollicitations ou demandes recueillies au sein de l'enquête « <i>Diagnostic de territoire pour la cohésion sociale</i> » (en cours d'analyse) ; ▪ Des initiatives découvertes au sein d'autres communes proches. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ réduction de l'isolement des personnes grâce à des activités régulières et partagées ; ○ développement d'un sentiment d'appartenance et de solidarité entre les habitants. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à la jeunesse : mise à disposition d'un espace sécurisé et valorisant pour les jeunes, où ils peuvent se retrouver, s'exprimer et porter leurs propres initiatives et surtout l'adapter un peu à leur sauce ; <p style="margin-top: 10px;">Ce serait peut-être l'occasion de mettre sur pied une maison des jeunes au sein même de la maison communautaire.</p> ▪ Inclusion numérique : amélioration des compétences numériques des habitants via les ateliers de l'EPN et réduction de la fracture numérique. ▪ Dynamisation de la vie locale : <ul style="list-style-type: none"> ○ création d'une nouvelle dynamique participative : implication des habitants dans la gestion du lieu, les animations ou le jardin partagé. ○ Augmentation de la fréquentation du centre du village et revitalisation des espaces publics alentour. ▪ Amélioration du cadre de vie et de la durabilité : encouragement à des pratiques collectives, durables et solidaires (jardinage, ateliers de réparation, troc, etc.). ▪ Attractivité communale renforcée : lieu emblématique de la Commune, pouvant accueillir des événements, des partenariats, et mettre en valeur le village comme un territoire dynamique, inclusif et ouvert.
--	--

ANALYSE AFOM

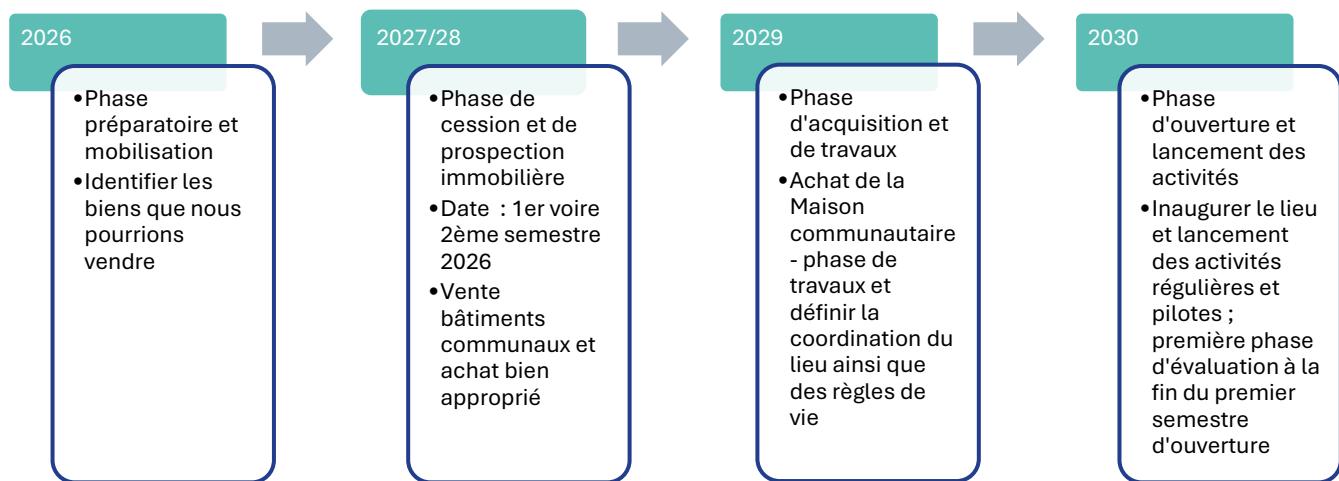
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet porteur de sens : répond à des besoins sociaux identifiés (isolement, jeunesse, fracture numérique) ; ▪ Volonté locale exprimée : intérêt des habitants et partenaires (Croix-Rouge, ...) ; ▪ Caractère intergénérationnel et polyvalent: diversité des publics et des usages possibles (EPN, local jeunes, jardin, événements...) ; ▪ Dynamique collective : possibilité de co-construction avec les citoyens, renforcement de la démocratie locale. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de local existant : nécessité d'acquérir, rénover ou adapter un bâtiment, ce qui allonge les délais de mise en œuvre possible ; ▪ Coût d'investissement initial élevé : achat, travaux et équipement ; ▪ Démarches administratives et juridiques lourdes : ventes, acquisitions, subventions, mise aux normes ERP, etc ; ▪ Risque de sous-utilisation si l'animation du lieu n'est pas pérenne ou soutenue par une coordination forte.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce projet pourrait être un vrai catalyseur de lien social et le modèle a déjà fait ses preuves dans beaucoup de communes ; ▪ Création d'un espace ouvert et fédérateur dans une société de plus en plus individualisée : création de lieux où échanger et coconstruire ; ▪ Encouragerait l'implication des habitants ; ▪ Pourrait participer à renforcer l'image de la Commune (vision engagée et actuelle du vivre ensemble à participation active, tournée aussi vers le socioculturel, l'ISP, l'ouverture aux familles monoparentales au travers d'activités...) ; 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inflation du marché immobilier ou des coûts de rénovation qui pourrait rendre le projet inabordable. ▪ Difficulté actuelle à trouver des subsides soutenant ce type de projet sur du moyen-terme

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Taux de fréquentation mensuel du lieu communautaire
Indicateur 2	Nombre d'activités ou événements organisés par les habitants
Indicateur 3	Taux de satisfaction des usagers

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Entre 400. 000 et 800. 000 € Produit de la vente de bâtiments qui seront identifiés Subsides potentiels qui pourraient être débloqués
Budget de maintenance estimé (annuel)	Comparables à ceux des coûts d'entretien des lieux communautaires actuels
Service(s) impliqué(s)	Service Patrimoine, Finances, Travaux, Tourisme, Informatique, Nettoyage, Urbanisme, Communication, CPAS, Centre Culturel, ATL, Bibliothèque, écoles communales et séminaire, Croix-Rouge, PsyNam, ...

ÉVALUATIONS

1.1.5. Organiser un salon de l'emploi

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Renforcer le bien-être, la cohésion sociale et lutter contre les inégalités
Priorité	2 (2027-2028)
Initiateur du projet	CPAS et Administration communale
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Marie-Sophie THIRY
Partenaire(s)	Service Travaux, entreprises, Fédération Wallonie Bruxelles, Service TIC, Service ISP

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
<p>Il s'agit d'organiser un salon de l'emploi au sein de la Commune en vue de permettre à des demandeurs d'emploi de rencontrer des employeurs des environs, à des personnes en réorientation de trouver des informations sur les formations et stages accessibles, à mettre en valeur les employeurs de notre réseau.</p> <p>L'événement se déroulera dans le bâtiment du hall sportif comme en 2024 sur une journée ou demi-journée. Le salon réunira différents acteurs de l'emploi : entreprises, agences d'intérim, centres de formation, institutions publiques (FOREM, CPAS, etc.) et structures d'accompagnement à l'emploi. L'objectif est de créer un espace dynamique de mise en relation, d'information et de recrutement, tout en valorisant les ressources économiques locales. Le projet pourrait également être mis sur pied en collaboration avec d'autres communes et/ou PCS.</p>	
Etat des lieux	Résultats attendus
Ce projet s'inscrit dans une dynamique locale de soutien à l'emploi, à la formation et à l'économie de proximité. Des demandes parviennent suite à l'édition de 2024 qui avait bien fonctionné ainsi qu'au travers du diagnostic de terrain réalisé par le PCS. Le service insertion du CPAS reçoit également des demandes d'informations sur ce type d'événements.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 350 entrées ; ▪ Une dizaine d'entretiens d'embauche décrochés ; ▪ Des entrées en formation effectives ; ▪ Le salon permettra de valoriser le tissu économique local, de créer des opportunités de recrutement, d'informer les citoyens sur les dispositifs d'accompagnement existants, et de renforcer les partenariats entre la Commune et les structures liées à l'emploi. ▪ L'événement contribuera également à mobiliser les habitants autour d'une dynamique d'inclusion et de développement local.

ANALYSE AFOM

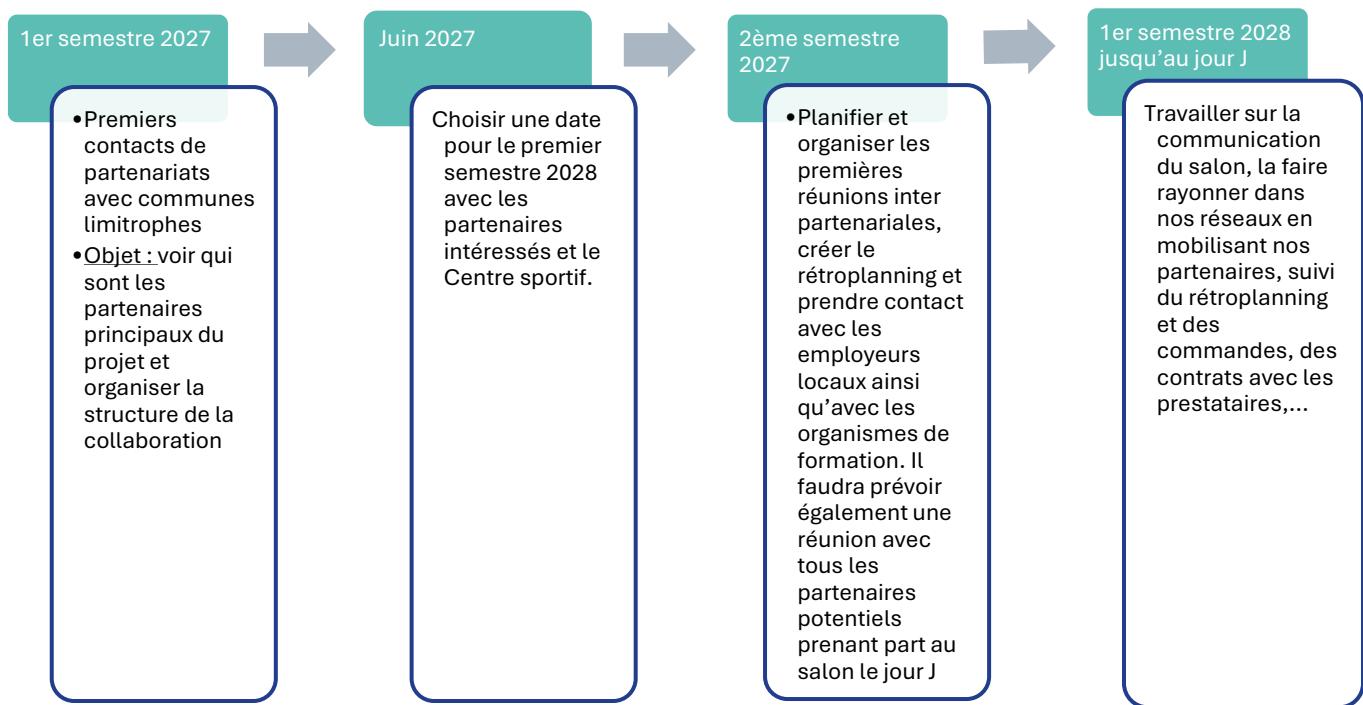
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique locale de soutenir l'emploi, l'inclusion et le développement économique ; ▪ La taille et la localisation de la commune permettent une mobilisation plus ciblée et un contact facilité avec les acteurs locaux ainsi qu'avec le public potentiel recherché au travers d'un tel événement ; ▪ Présence de PME, commerçants, structures sociales et partenaires comme le FOREM ou les centres de formation. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ATTENTION : le personnel mobilisé pour l'ensemble du projet doit être revu par rapport à 2024 ; ▪ Communication à renforcer pour attirer à la fois le public cible et les entreprises partenaires ; ▪ Budget limité : Besoin d'un financement adapté pour assurer une qualité d'accueil correcte ; ▪ Risque de faible participation du public si l'événement est mal promu ou mal positionné dans le calendrier.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Opportunité de renforcement du tissu socio-économique local : Mise en réseau entre les entreprises, les citoyens et les structures d'aide à l'emploi ; ▪ Appui de partenaires extérieurs : FOREM, CPAS, Mission locale, Agences d'intérim, acteurs de formation continue : mise en réseau et connaissance des prestataires accompagnants ; ▪ Création d'une dynamique durable d'actions autour de l'emploi à Floreffe ; ▪ Visibilité positive pour la Commune : Valorisation de son image auprès des citoyens, entreprises et institutions. ▪ Volonté politique régionale et fédérale de remettre un maximum de personnes à l'emploi. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence avec des événements similaires dans la région ou à proximité (ex : Namur, Sambreville, etc.) d'où la nécessité de bien choisir la date ; ▪ Manque de disponibilité des entreprises pour participer (temps, personnel, logistique) ; ▪ Conditions économiques instables : Contexte défavorable pouvant freiner les embauches ou les projets de recrutement ; ▪ Dépendance aux partenaires extérieurs ; ▪ En cas de désengagement d'un acteur clé (FOREM, entreprises), l'impact du salon pourrait être réduit ; ▪ Risques liés à l'organisation logistique : Problèmes de coordination, météo si événement partiellement extérieur, ou incidents techniques.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre de participants (350) et nombre d'exposants (30)
Indicateur 2	Nombre de contacts et de recrutements effectifs réalisés durant le salon et après (t1 et t2 – une vingtaine d'entrées en formation et une dizaine de mises à l'emploi)
Indicateur 3	Taux de satisfaction des participants via questionnaire

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	8.000 € via subsides ISP/PCS et budget communal
Recettes éventuelles	1.000 € sur le catering
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s) : service travaux (ou entreprise), service sécurité et service patrimoine bâti	ASBL Centre sportif, service ISP du CPAS, Service Communication, Finances et Travaux

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer l'accès au logement

1.2.1. Évaluer préalablement les logements confiés à l'AIS en vue de l'octroi de la prime aux propriétaires

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer l'accès au logement
Priorité	1 (2025 – 2026)

Initiateur du projet	CPAS et Administration communale
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Vincent BAILLY / Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	AIS

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de définir et mettre en application une grille de critères de qualité minimale, dépassant ceux définissant actuellement le seuil de salubrité des logements, en vue de la réalisation d'évaluations préalables des logements confiés à l'AIS.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les propriétaires bailleurs qui confient leur logement à l'AIS peuvent bénéficier d'une prime. ▪ Certains logements actuellement confiés à l'AIS, outre le fait qu'ils rencontrent les critères minimums de salubrité, peuvent néanmoins être très problématiques pour les usagers (santé, confort, surcoûts de chauffage, d'électricité et d'eau) notamment pour une ou plusieurs des raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ problèmes d'humidité structurelle (p.ex. mur contre terre) ; ○ pas de moyen d'aération/ventilation permettant une gestion correcte de l'humidité produite par les usagers ; ○ importants défauts d'étanchéité à l'air (châssis fenêtres et portes) ; ○ boilers ECS vétustes et/ou mal installés (p.ex. groupe de sécurité masqué) ; ○ installation de chauffage présentant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les logements pris en charges par l'AIS rencontrent des critères de qualité minimale, supérieure à celle définissant le seuil de salubrité d'un logement, et permettant aux usagers d'habiter un lieu ne présentant pas de défauts pouvant conduire à des problèmes de santé, d'inconfort et surconsommation anormales ; ▪ Amélioration de l'accessibilité à un logement sain pour les ménages à bas revenus ; ▪ Amélioration de l'image et du niveau de qualité du parc de logements sociaux : plus grande transparence et attractivité pour les propriétaires privés. ▪ Collecte de données stratégiques permettant de constituer une base de données sur la qualité et l'état du parc immobilier confié à l'AIS.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<ul style="list-style-type: none"> des défauts (p.ex. vannes thermostatiques cassées, thermostat d'ambiance shunté, ...); o frigos intégrés vétustes / non-ventilés. 	
--	--

ANALYSE AFOM

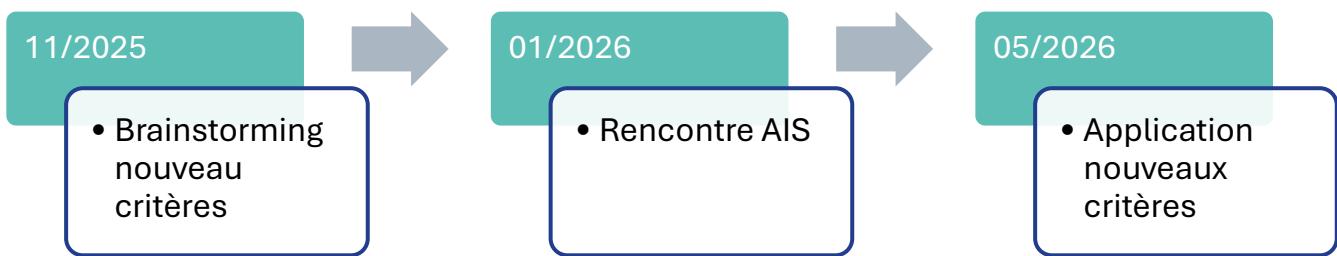
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecoute des intervenants de la Commune et du CPAS par rapport aux retours concrets du terrain concernant des situations indésirables ▪ Limitation du risque d'interventions sur ces logements par le CPAS ou l'administration communale pour des problèmes difficilement solubles, voire insolubles, une fois le logement occupé ▪ Bonne collaboration entre les services de la Commune et du CPAS 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Charge administrative accrue ▪ Risque de découragement de certains propriétaires ▪ Difficulté de suivi post-évaluation : sans mécanisme de contrôle continu, la qualité du logement peut se dégrader après l'octroi de la prime.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des politiques publiques de logement durable : s'inscrit dans les objectifs de rénovation énergétique et de qualité de l'habitat 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Possible réticence de l'AIS et des propriétaires ▪ Validation juridique de la possibilité de relever les critères de salubrité de tous les logements par rapport à ceux de la réglementation wallonne ▪ Diminution des opportunités de logements confiés à l'AIS

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Les logements nouvellement confiés à l'AIS rencontrent les critères de qualité minimale fixés par l'administration communale.
Indicateur 2	Meilleure satisfaction des occupants
Indicateur 3	Limitation des interventions de l'AIS, du CPAS / administration communale dans des logements confiés à l'AIS et rencontrant les nouveaux critères.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	0 €
Source de financement :	NA
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Service Énergie du CPAS / Service Logement de l'Administration communale

ÉVALUATIONS

1.2.2. Augmenter le nombre de logements d'utilité publique et de transit

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer l'accès au logement
Projet lié	4.3.2. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie immobilière globale (SIGLT) des bâtiments communaux (POLLEC - Action 8)
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale et CPAS
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Pierre LEMOINE / Héloïse DESPONTIN
Partenaire(s)	Fonds du Logement de Wallonie, Foyer namurois, Propriétaires privés

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de proposer des biens communaux ou de mobiliser des logements privés inoccupés pour des études et/ou projets du Fonds du logement de Wallonie (FLW) et/ou des acteurs en matière de logement public. Il s'agit également d'accroître le nombre de logements d'urgence et de transit

Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible nombre de logements publics à Floreffe, dont la proportion par rapport au parc de logements est en diminution sur un territoire où se construisent/s'aménagent de nouveaux logements ▪ Biens communaux sans affectation pour lesquels la Commune n'a pas arrêté de projets ▪ Biens privés inoccupés pour lesquels la Commune dispose d'outils pour en faire des logements publics ▪ Un logement de transit géré actuellement par le CPAS et des demandes auxquelles il n'est pas possible de répondre positivement car l'occupation moyenne d'un logement varie entre 7 à 12 mois. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation de biens communaux et privés inoccupés pour la création de logements publics. ▪ Augmenter les logements de transit d'au minimum 1 soit via les biens communaux, soit via les biens privés

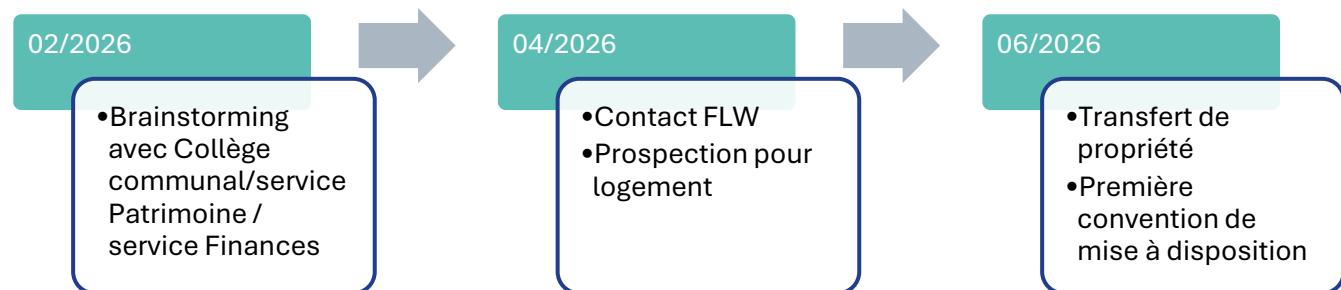
ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrimoine communal inoccupé, dont l'affectation finale est en cours de réflexion. 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lourdeur administrative ▪ Coût financier supplémentaire pour le CPAS (charges, logement-aménagement, personnel)
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logements inoccupés identifiés (inventaire annuel) ▪ FLW à la recherche de logements à acquérir ▪ Réquisition possible de logements inoccupés 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aspects financiers (cession/vente) : capacité d'acquisition par les opérateurs, risque de diminution des soutiens régionaux ▪ Situations expliquant l'inoccupation de certains logements privés peuvent être complexes, incertitude juridique ▪ Difficulté d'accès au logement privé et donc difficulté de reloger les bénéficiaires au bout de la durée d'occupation des logements de transit

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre de logements publics créés / Acquisition d'un logement de transit
Indicateur 2	Nombre de logements inoccupés ayant trouvé une vocation de logement public / Première mise à disposition du logement

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	0 € Loyer pour transit si pas un bien communal 500 à 1.000 € /mois
Source de financement :	0 €
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	1/6 du loyer
Service(s) impliqué(s) :	Service Énergie – Service Logement CPAS / Administration communale

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.3 : Adapter les équipements et services aux besoins de la population

1.3.1. Construire et aménager une Maison de village à Buzet

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins de la population
Priorité	1 (2025/2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	Servie Patrimoine - Comité de quartier de Buzet

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'aménager une Maison de Village à Buzet sur l'ancien terrain du garage rue Massaux-Dufaux	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Les habitants de Buzet ne bénéficient plus d'infrastructure aménagée et équipée permettant d'organiser, en tant qu'association ou à titre privé, des activités ou des événements.</p> <p>L'ancien garage constitue un chancre au cœur du village de Buzet.</p> <p>Par ailleurs, les écoles maternelle et primaire de Buzet sont en demande d'espace supplémentaire pour pouvoir organiser des activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Friche assainie. ▪ Outil mis à disposition de la population de Buzet qui permettra d'initier de nouveaux échanges entre les habitants et d'accueillir des manifestations vectrices de lien social. ▪ Espace supplémentaire à disposition des deux écoles voisines (psychomotricité...)

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Architectes en interne pour la conception et le suivi du projet ▪ Comité de quartier très actif à Buzet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grand nombre de projets sur le patrimoine communal (arbitrages nécessaires)

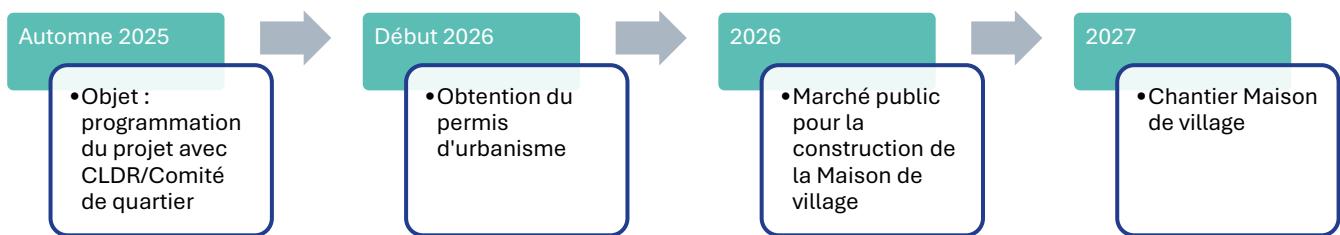
PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subsides Développement rural attribué ▪ Friche à rénover située entre les deux implantations de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution du coût des matériaux ▪ Nouveaux frais de maintenance à prendre en charge

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Maison de village opérationnelle – gérée par une association locale pour 2028
Indicateur 2	Friche assainie pour janvier 2028

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	1.000.000 € dont 680.000 € subventionnés par le PCDR
Budget de maintenance estimé (annuel)	10.000 € (énergie/eau, sécurité, assurances, alarmes, entretien...)
Service(s) impliqué(s)	Patrimoine – Environnement

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.3.2. Installer des bornes de recharge électriques pour les véhicules sur l'espace public

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins de la population
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	Entreprises extérieures
Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'installer des bornes de recharge électriques sur l'espace public, afin de permettre la décarbonation des véhicules motorisés.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Il n'existe à l'heure actuelle pas de bornes de recharge électriques publiques sur le territoire de Floreffe.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des bornes de recharge électriques sont installées sur l'espace public

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commune dispose d'une conseillère en mobilité pour accompagner ces mesures. ▪ La Commune peut être actrice et imposer l'installation de bornes de recharge publiques lors de demande de permis. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commune ne dispose pas en interne des ressources pour faire installer des bornes publiques de recharge électriques.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ De plus en plus de citoyens roulent en voitures hybrides ou électriques et ont besoin de bornes de recharge. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de bornes installées insuffisant au vu de la demande. ▪ La Commune est dépendante du plan wallon de déploiement de bornes électriques pour augmenter le nombre de bornes publiques sur son territoire. Or, ce plan a déjà pris du retard.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre de bornes publiques sur la Commune de Floreffe
--------------	---

ÉTAPES DU PROJET

2026 - 2027

- Installation de bornes de recharge publiques

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	0 €
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Services mobilité et voirie

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.3.3. Réhabiliter la chapelle rue du Séminaire en lieu de culte

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins de la population
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Olivier TRIPS
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS
Partenaire(s)	Fabrique d'église de Floreffe, service Patrimoine bâti et service Travaux

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de transformer la chapelle située rue du Séminaire en un lieu de culte fonctionnel et accessible. L'intervention permettra de préserver le caractère architectural et patrimonial du bâtiment tout en adaptant ses espaces pour accueillir les célébrations et activités religieuses de la communauté.

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>La chapelle située rue du Séminaire fait partie d'un ensemble acheté par la Commune et est actuellement inoccupée. Depuis la vente du Carmel et vu l'état actuel de l'Eglise Notre Dame du Rosaire, il manque d'un lieu de culte à Floreffe centre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation complète de la chapelle pour un usage cultuel fonctionnel et sécurisé. ▪ Préservation et valorisation du patrimoine architectural existant. ▪ Accessibilité améliorée pour l'ensemble des fidèles et visiteurs. ▪ Offre adaptée aux besoins de la communauté en matière de célébrations et d'activités religieuses. ▪ Renforcement de la vocation culturelle et patrimoniale du quartier.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

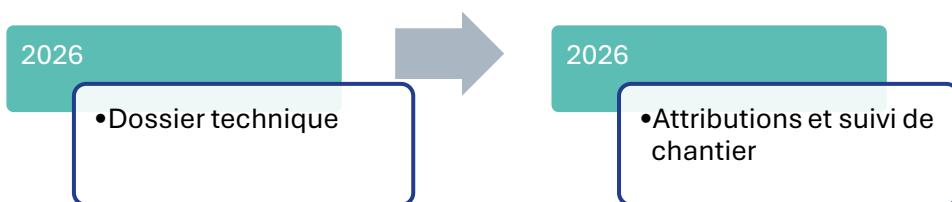
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu disponible ▪ Localisation centrale et identifiable au cœur de Floreffe ▪ Présence d'un volume adapté à la programmation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat de conservation du bâtiment, dégradé ▪ Coûts de la rénovation ▪ Absence de confort thermique, et d'infrastructures modernes
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possible externalisation du projet en fonction du temps de travail disponible du service communal des travaux ▪ Coût d'entretien

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Réalisation d'un relevé du bâtiment, rédaction d'un dossier technique pour l'ensemble des interventions (toiture, électricité, chauffage...)
Indicateur 2	Appel d'offres et attributions des différents marchés
Indicateur 3	Suivi de chantier

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	50.000,00 € (+réparation toiture dans marché stock)
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	3.500,00 €
Service(s) impliqué(s)	Service Patrimoine bâti et service Travaux

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.3.4. Mettre en place une gestion dynamique des cimetières

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins de la population
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoit MOUTON
Responsable administratif	Marie-Pierre ROBERT
Partenaire(s)	Services Population, Urbanisme, Environnement et Patrimoine.

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit d'effectuer la remise à jour des 7 cimetières dans le respect des normes actuellement en vigueur, la deadline étant fixée au 1er novembre 2026. Afin de garantir le respect des règles actuelles et d'assurer un cadre digne pour les familles et répondre aux demandes, une remise à jour de la cartographie et de la base de données relatives aux cimetières est nécessaire. Cette démarche comprend la vérification des concessions, l'amélioration de l'accessibilité, la mise en place d'espaces conformes pour les inhumations, le développement des espaces cinéraires pour répondre à l'augmentation des crémations et la préservation du patrimoine funéraire. L'objectif est de répondre aux exigences légales tout en maintenant des lieux de mémoire harmonieux et respectueux.

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>La Commune de Floreffe dispose de 7 cimetières pour lesquels il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De créer une cartographie numérique. ▪ De créer une liste des sépultures à importance historique locale/architecturale. ▪ D'établir des zones bien distinctes. ▪ De créer des ossuaires pour les personnes ayant joué un rôle pendant les guerres et/ou pelouses d'honneur. ▪ De répertorier toutes les tombes. ▪ D'établir les tombes en défaut d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder la cartographie des 7 cimetières réalisée par une société externe. ▪ Disposer de la liste des sépultures présentant une importance historique locale/architecturale, condition indispensable à toute démarche ultérieure. ▪ Au 1er novembre 2026, tous les cimetières et le règlement seront conformes à la législation; ▪ Des cimetières répondant à l'obligation de mise en place de zones bien définies. ▪ Posséder un répertoire numérique des concessions existantes ainsi que de leur état pour une gestion et un suivi efficace. ▪ Affichage de toutes les tombes en défaut d'entretien et/ou qui ne sont pas en ordre de renouvellement. L'objectif est d'assurer une

<p>et/ou qui ne sont pas en ordre de renouvellement et d'afficher si nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De réaliser les exhumations après 2 ans d'affichage. ▪ De recenser les places disponibles. ▪ De créer un outil numérique pour que les citoyens puissent retrouver la sépulture recherchée sur internet ou à l'entrée du cimetière. <p><u>Concernant l'extension des cimetières :</u></p> <p>Cimetière de Sovimont :</p> <p>Le projet a démarré en 2017 afin de répondre au besoin d'extension du cimetière de Sovimont. À la suite d'un échange avec le propriétaire, celui-ci avait marqué son accord de céder le terrain à la Commune, moyennant certaines conditions liées au don en nature.</p> <p>Entre 2018 et 2020, divers courriers ont été échangés entre le notaire désigné par la Commune et le propriétaire. Toutefois, il est apparu que ce dernier ne disposait pas de tous les droits nécessaires pour s'engager avec la Commune. Le propriétaire n'a, par ailleurs, jamais signé les documents qui lui avaient été envoyés à son domicile afin de poursuivre la procédure d'acquisition.</p> <p>Avant de pouvoir faire aboutir le projet, il convient d'effectuer certaines démarches administratives et juridiques dont la révision du règlement général de police des cimetières. Une analyse patrimoniale du projet sera également à réaliser.</p> <p>Cimetière de Soye :</p> <p>Le projet d'extension du cimetière de Soye a été envisagé en 2019. En mars de cette même année, il avait été décidé de prendre contact avec le propriétaire de la parcelle contiguë afin d'examiner les possibilités d'acquisition.</p> <p>Avant de pouvoir faire aboutir le projet, il convient d'effectuer certaines démarches administratives et juridiques dont la révision du règlement général de police des cimetières. Une analyse patrimoniale du projet sera également à réaliser.</p>	<p>gestion dynamique des cimetières.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à l'implémentation de la nouvelle réglementation en lien avec les fiches du SPW (urbanisme).
---	--

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'un agent administratif en charge de l'actualisation de la législation. ▪ Personnel technique qualifié pour l'aménagement des cimetières ▪ Logiciel Saphir cimetières, géré par le service cimetières. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tâche assignée à un seul agent communal (du renfort sera nécessaire). Délai trop court pour cartographier, numériser et rédiger le règlement sans renfort en ressources humaines. ▪ Critères pour déterminer l'importance historique locale/ architecturale des sépultures donnant lieu à des interprétations parfois subjectives. ▪ Nécessité de recourir à une société externe pour les exhumations. ▪ Ressources financières importantes à affecter au projet ▪ Cimetière de Floreffe centre difficilement accessible.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat possible avec Bibliothéca Floreffia pour l'établissement de la liste des sépultures d'importance historique locale/architecturale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crainches des riverains face aux projets d'extension des cimetières ▪ Contraintes relatives aux différentes autorisations à obtenir des niveaux de pouvoir supérieurs. ▪ Les sociétés externes d'exhumations risquent d'être prisées suite à la hausse de demandes liée à la nouvelle réglementation. ▪ Investissement conséquent de la part des personnes externes ressources (transmission de mémoire)

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	
Indicateur 2	
Indicateur 3	

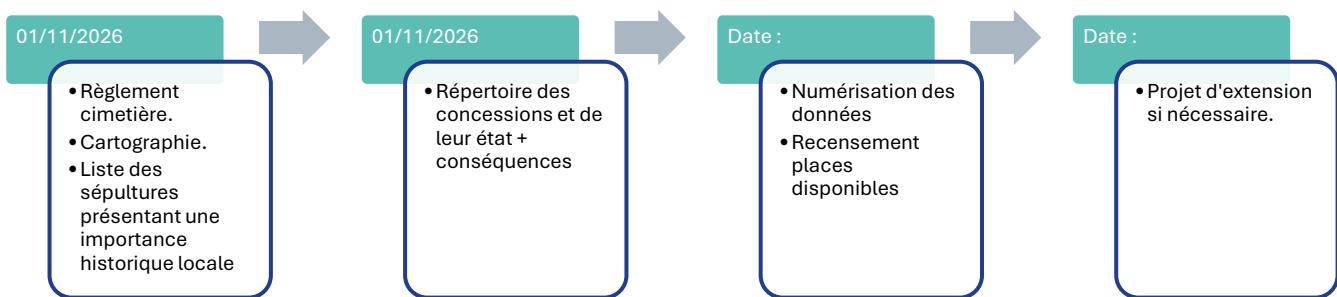
Indicateur 1 Accord de la RW sur le nouveau règlement de police des cimetières.

Indicateur 2 Différentes zones bien délimitées dans tous les cimetières

Indicateur 3 Gestion dynamique des 7 cimetières opérationnelle.
Projet d'extension des cimetières si nécessaire.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	1ETP : 60.500,00 € et logiciel de cartographies (devis en cours)
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.3.5. Réaménager le centre de Floreffe, finalisation de la phase 1 et initialisation de l'étude de la phase 2

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins de la population
Priorité	1 à 3 (2025 à 2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsables politiques	Philippe VAUTARD et Benoît MOUTON
Responsable administratif	Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	Jonathan GERMAIN

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	Il s'agit de finaliser l'aménagement de la place Roi Baudouin et ses abords, et d'entamer la réflexion sur l'aménagement de la place Soviret et de ses abords.	
Etat des lieux	<p>Le chantier de la première phase a débuté. Dès avant le travail sur cette phase, l'intention était ensuite de réfléchir à l'aménagement de la Place Soviret et des rues Camille Giroul et Auguste Renard ainsi que des accès à l'Abbaye de Floreffe et au Colombier (rue du Séminaire).</p>	Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir lancé l'étude de l'aménagement de la place Soviret et de ses abords (en profitant de la seconde opération de développement rural).

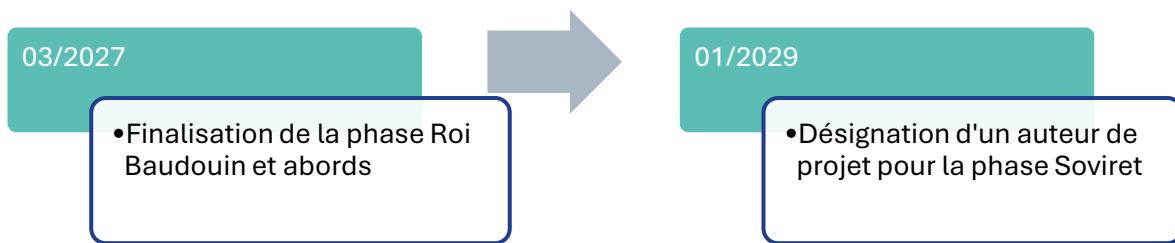
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience de la rénovation de la partie Roi Baudouin en phase de concrétisation ▪ Réflexion amorcée pour l'ensemble du centre de Floreffe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes budgétaires
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement de la phase 1 par le Développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les outils de financement se raréfient, et l'avenir des opérations de développement rural est notamment incertain.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	03/2027 : Phase 1 Place Roi Baudouin et abords finalisée
Indicateur 2	01/2029 : Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement de la Place Soviret et de ses abords.
Indicateur 3	2030 Réfection des rues Auguste Renard et Camille Giroul lancée

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Pour la phase 1 : Investissement administration communale 1.887.524 €, subside Région Wallonne 1.130.850 € Pour la phase 2 : non encore estimé
Service(s) impliqué(s)	Services Urbanisme, Travaux, Environnement et Entreprises extérieures

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.3.6. Aménager les espaces du bâtiment de la bibliothèque de Franière afin de rendre l'accueil plus convivial et adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins des citoyens
Priorité	1 (2025-2026) – Pour la terrasse et la rampe 3 (2029-2030) – Pour le reste
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS
Partenaire(s)	Service Patrimoine bâti, Service travaux ou/et entreprises
Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de renforcer l'attractivité, la convivialité et l'accessibilité de la bibliothèque communale, en améliorant les conditions d'accueil du public et en intégrant les normes d'accessibilité universelle.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>La bibliothèque communale constitue un lieu central de vie culturelle et éducative pour les habitants. Afin de répondre aux besoins actuels des usagers et d'encourager une fréquentation plus large, un projet de réaménagement global de l'accueil et des abords est envisagé.</p>	<p>L'intervention portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La requalification de l'espace d'accueil intérieur : Amélioration de la lisibilité et du confort du hall d'entrée, création d'un comptoir d'accueil ergonomique, aménagement d'un espace de lecture convivial, intégration d'un coin lecture et d'un espace pour le public jeune. ▪ L'amélioration des abords extérieurs : Réorganisation des circulations piétonnes, sécurisation des accès, réaménagement paysager et signalétique claire orientant les usagers vers les différents espaces. ▪ L'intégration des contraintes PMR : mise en conformité des accès, installation de rampe, portes automatiques, sanitaires adaptés et mobilier accessible. ▪ La mise en valeur patrimoniale et architecturale du bâtiment en requalifiant l'ancienne terrasse laissée à l'abandon, en harmonie avec le caractère existant et le cadre urbain

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

	<p>environnant.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une valorisation de l'image de la bibliothèque comme lieu de rencontre, d'échanges et de culture;
--	---

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement central et facilement identifiable dans le tissu urbain. ▪ Fréquentation régulière et rôle reconnu de la bibliothèque comme lieu de culture et de lien social. ▪ Équipe motivée et ouverte à l'évolution des services offerts. ▪ Potentiel d'un bâtiment présentant un intérêt patrimonial ou symbolique pour la Commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espaces d'accueil anciens, peu ergonomiques et peu lisibles pour les usagers. ▪ Accessibilité limitée pour les personnes à mobilité réduite. ▪ Abords peu attractifs et manque de signalétique claire. ▪ Confort thermique et acoustique parfois insuffisant. ▪ Contraintes budgétaires pouvant limiter l'ampleur du projet
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès possible à des subsides régionaux ou provinciaux pour la mise en accessibilité. ▪ Volonté politique de renforcer la qualité des équipements publics et l'inclusion. ▪ Occasion de renforcer le maillage culturel communal (liens avec écoles, associations, centre culturel). ▪ Possibilité de mutualiser les espaces avec d'autres services (ex. accueil citoyen, point culturel) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque de perturbation temporaire du service pendant les travaux. ▪ Nécessité de respecter les normes patrimoniales ou urbanistiques strictes. ▪ Difficulté à concilier besoins contemporains et préservation du caractère existant du bâtiment.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Introduction d'une demande de permis d'urbanisme intégrant l'aménagement de la terrasse, la création d'une rampe d'accès PMR et l'aménagement du hall d'entrée (accueil)
Indicateur 2	Réalisation des cahiers des charges de travaux et de fournitures
Indicateur 3	Chantier finalisé

ÉTAPES DU PROJET

Ce projet étant de priorité 3, les étapes seront identifiées au plus tard en 2028.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Terrasse et rampe : 10.000 € en 2026
Recettes éventuelles	Non encore évalué à ce stade
Budget de maintenance estimé (annuel)	Non encore évalué à ce stade
Service(s) impliqué(s) :	Service Travaux (ou entreprise), service Sécurité, service Patrimoine bâti et Bibliothèque

ÉVALUATIONS

1.3.7. Redynamiser le marché hebdomadaire

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins de la population
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Claire THIRY
Partenaire(s)	/

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de refaire du marché hebdomadaire de Floreffe un lieu de rencontre et convivialité	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Il est constaté que le marché hebdomadaire aurait tendance à être moins fréquenté, selon des retours informels et des observations ponctuelles. Cette impression, qui n'est pas confirmée par des données chiffrées, mérite toutefois une analyse afin d'en comprendre les causes et d'identifier des pistes de redynamisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revitalisation du marché hebdomadaire du jeudi pour en faire un pôle d'attractivité économique et sociale, soutenant les commerçants ambulants et les producteurs locaux.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience de l'administration dans l'organisation d'événements locaux. ▪ Bonne connaissance des commerçants et des habitudes locales. ▪ Réseau de communication existant (site communal, réseaux sociaux, bulletin communal). ▪ Soutien politique pour la revitalisation du marché. ▪ Plusieurs possibilités de lieux centraux pouvant accueillir le marché 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de données précises sur la fréquentation actuelle (difficile d'évaluer l'impact). ▪ Moyens financiers contraints pour des actions de promotion ou d'aménagement. ▪ Processus administratifs parfois lourds pour la mise en place de nouvelles initiatives.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tendance générale au retour vers les commerces de proximité et circuits courts ▪ Potentiel de nouveaux commerçants et producteurs dans la région namuroise. ▪ Soutiens financiers possibles via la Province de Namur et la Région wallonne. ▪ Usage accru des réseaux sociaux pour la promotion locale. ▪ Croissance du télétravail (habitants plus disponibles en semaine). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution du nombre d'exposants et offre peu diversifiée. ▪ Ambiance peu dynamique (manque d'animation, image vieillissante). ▪ Concurrence des grandes surfaces et des drives. ▪ Habitudes de consommation qui évoluent vers l'achat en ligne. ▪ Conditions météorologiques impactant la fréquentation.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Évolution entre nombre d'exposants actuels et le nombre d'exposants 2027 – 2030
Indicateur 2	Enquête de satisfaction des ambulants

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	5.000 €
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.3.8. Réaliser une étude des besoins des ménages en termes de mobilité (POLLEC – Action 13)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins de la population
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	BEP

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de comprendre les besoins des ménages floreffois en termes de mobilité sur base d'une étude réalisée par le BEP. L'idée est de cartographier de manière sociologique ce qui ferait que les ménages changeraient leur mobilité.	
Etat des lieux	Résultats attendus
La Commune dispose de peu d'informations sur les besoins des ménages en termes de mobilité.	Un partage dynamique de conclusions claires pour orienter les politiques de mobilité futures, notamment en matière d'évolution de la pratique automobile.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication citoyenne : L'étude peut favoriser la participation des habitants et renforcer leur adhésion aux futures mesures. 	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute l'action est portée par le BEP. ▪ Accès à des financements : Les résultats peuvent appuyer des demandes de subventions régionales, fédérales ou européennes. ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens d'action limités de la Commune sur certains modes de transport

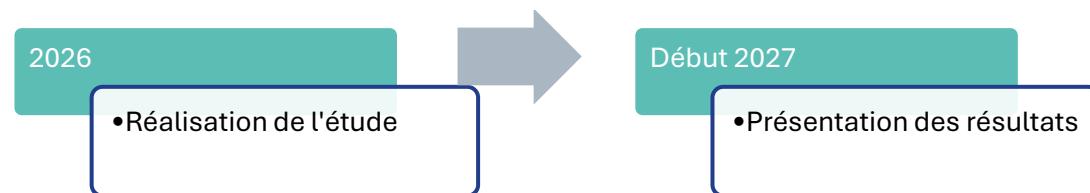
PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">Innovation locale : Elle peut encourager des solutions nouvelles comme les plateformes de mobilité partagée ou les navettes locales. | |
|--|--|

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	La Commune de Floreffe a pris connaissance des conclusions de l'étude fin 2026.
Indicateur 2	La Commune de Floreffe a présenté les résultats de l'étude début 2027.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	0 €
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	
Service(s) impliqué(s) :	Service POLLEC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.3.9. Aménager une plaine de jeux dans le centre de Floreffe

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Adapter les équipements et services aux besoins de la population
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Marina COHY
Partenaire(s)	Service travaux ou entreprises extérieures

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'aménager une plaine de jeux dans le centre de Floreffe en exploitant la configuration des lieux aux abords du parc du Colombier.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Actuellement, il n'existe pas de plaine de jeux ouverte au public dans le centre de Floreffe contrairement à Franière (parc du Centre culturel), à Sovimont (Clos du rouge fossé), et à Floriffoux (Clos des Eviaux et plaine du Monciat).</p> <p>La création d'une nouvelle plaine dans le centre de Floreffe pourrait satisfaire la demande de certains citoyens.</p>	<p>Une plaine de jeux ouverte au public est disponible dans le centre de Floreffe.</p>

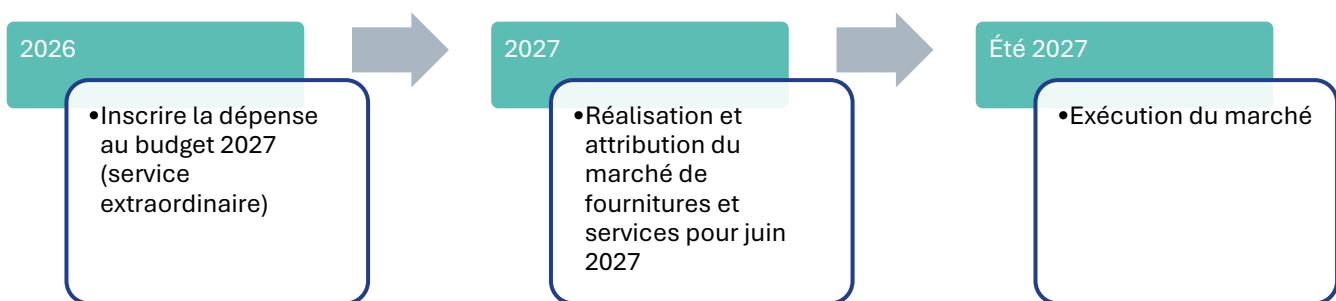
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de la forme du terrain existant 	<ul style="list-style-type: none"> Charge de travail supplémentaire pour la maintenance des infrastructures
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Le projet répond à la demande citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de lenteur d'exécution car le projet se situe dans le périmètre classé de l'Abbaye de Floreffe Le projet se situe dans la zone actuellement utilisée par le festival Espéranzah!

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Existence de la plaine à l'été 2027
Indicateur 2	Enquête de satisfaction auprès des citoyens

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	24.000 €
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s) : service travaux (ou entreprise), service sécurité et service patrimoine bâti	Services Travaux, Patrimoine, Sécurité et AWAP

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.4 : Moderniser les outils et canaux de communication

1.4.1. Moderniser le site web

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Moderniser les outils et canaux de communication
Priorité	1 (2025/2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Claire THIRY
Partenaire(s)	Services TIC, ATL, PCS, CPAS, associations locales

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit d'améliorer la visibilité des services communaux et des initiatives locales, tant pour les citoyens que pour les partenaires. Ce projet comprend la création de sections claires pour les publics cibles, une navigation plus fluide, un accès facilité à l'information, et une meilleure valorisation de la vie associative. L'objectif est de rendre le site plus utile, plus lisible et plus en phase avec les besoins actuels.

Etat des lieux

Le site communal ne dispose pas d'une page à part entière pour l'ATL, d'une page dédiée au PCS et ses actions. Le design du site peut quant à lui, être amélioré et il n'y a pas d'espace actuellement dédié spécifiquement aux associations.

Le constat concernant le site actuel est le suivant :

- Site actuel pourrait être amélioré au niveau du design ;
- Manque de structure pour les informations concernant le PCS, l'ATL et les associations ;
- Pas d'espace interactif ;
- Faible visibilité de certaines actions communales actuellement.

Résultats attendus

- Meilleure visibilité des services et initiatives communales pour les citoyens et partenaires.
- Amélioration du design, de l'ergonomie et de la sécurité du site pour une navigation plus fluide et moderne.

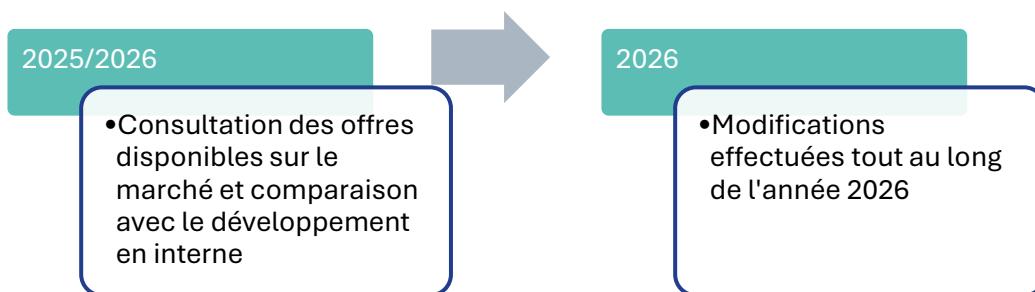
ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique d'améliorer la communication ▪ Existence d'un site web déjà abouti ▪ Potentiel collaboratif entre les services pour améliorer la communication 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps consacré en interne à la maintenance du site
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution des usages numériques : Les citoyens attendent de plus en plus des services en ligne accessibles 24/7 ▪ Collaboration possible avec des prestataires spécialisés. ▪ Valorisation de la participation citoyenne possible par l'intégration de modules interactifs (sondages, forums...). 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fracture numérique ▪ Évolution rapide des technologies : risque d'obsolescence rapide si le site n'est pas régulièrement mis à jour. ▪ Contrainte réglementaire : RGPD

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nouveau site mis en production pour décembre 2026.
Indicateur 2	Amélioration de l'accès à l'information et de la satisfaction des usagers du site communal (via enquête de satisfaction).
Indicateur 3	Mise en place d'un court sondage intégré au site et analyse des statistiques de fréquentation (rebond, temps de navigation) montrant que les visiteurs ont trouvé non seulement toutes les informations recherchées mais également de manière plus aisée.

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	7.000 €
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	3.000 €
Service(s) impliqué(s)	TIC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.4.2. Mettre en place une plateforme permettant la gestion centralisée des évènements sur le territoire communal

Volet	Interne et Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Moderniser les outils et canaux de communication
Priorité	1 (2025/2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Samuel ROGÉ
Partenaire(s)	Service Travaux, Population, Urbanisme, Communication, Manifestations, Zone de Secours, Zone de Police
Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'acquérir une application pour aider la Commune, les Zones de Secours et de Police à gérer et à centraliser les informations relatives à la gestion de l'espace public. Celle-ci devra permettre de simplifier la coordination des événements sur le territoire (comme l'organisation d'une fête de quartier ou d'un camp scout). En n'ayant qu'une seule personne pour saisir les informations qui sont ensuite partagées automatiquement avec les services concernés.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Actuellement, un agent réceptionne toutes les demandes relatives à l'organisation des événements, se charge des demandes d'avis et autorisations (police, pompier, Collège...) et communique avec le demandeur mais uniquement pour le territoire de la Commune ce qui engendre des demandes multiples pour les Zones qui se situent sur plusieurs communes pour un même évènement.</p> <p>La localisation cartographique des évènements pourrait être améliorée et la centralisation des données se fait uniquement via mail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une plateforme centralisant les informations de manière précise relatives à un évènement, accessible à la fois par la Commune, les Zones de police et de secours afin d'optimiser la gestion des événements. ▪ Amélioration de la coordination interservices : meilleure planification des événements et interventions sur le territoire. ▪ Traçabilité et historique des actions : Suivi clair des demandes, décisions et interventions. ▪ Modernisation des outils de gestion : Passage à une solution numérique adaptée aux besoins actuels.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

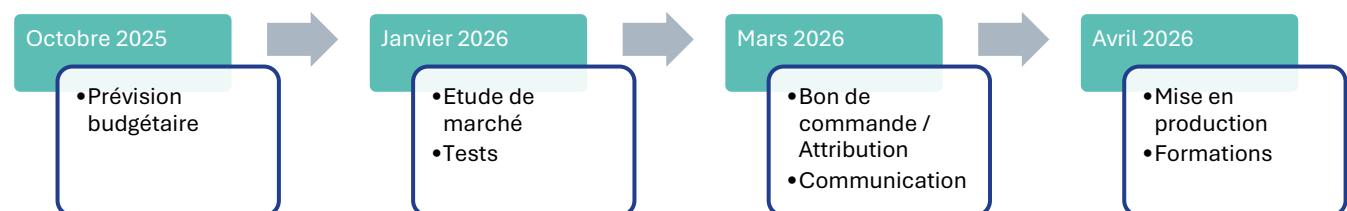
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Connaissance du “terrain” par les équipes Données en notre possession Gestion déjà bien aboutie des différentes demandes Outil disponible et dont le prix est compris dans le package GIG 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité d'utiliser un outil de centralisation des demandes et des informations (outil supplémentaire)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Existence d'outils intégrés Utilisation par les Zones Optimisation de la gestion des événements 	<ul style="list-style-type: none"> Externalisation des données RGPD Évolution rapide des technologies : risque d'obsolescence ou de dépendance à une solution propriétaire. Dépendance à un prestataire externe pour le développement, la maintenance ou l'hébergement de l'application.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Mise en production de la plateforme avant le 31 décembre 2026
Indicateur 2	% du nombre d'évènements introduits dans la plateforme / an est de 100 % en 2027

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	0 € (inclus dans le package GIG)
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	TIC, Manifestation

ÉVALUATIONS

1.4.3. Poursuivre la digitalisation et la modernisation des processus

Volet	Interne et Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Moderniser les outils et canaux de communication
Priorité	1 (2025/2026)

Initiateur du projet	Administration communale et CPAS
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Samuel ROGÉ
Partenaire(s)	AC, CPAS, Civadis, IMIO, Région wallonne (subside TOP 3), Inforius, ...

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de mettre en place des actions concrètes permettant de poursuivre la digitalisation et une fluidification des processus internes et externes pour la Commune et le CPAS, de simplifier et rationaliser l'accès à l'information pour les citoyens et les agents tout en prenant en compte le risque de fracture numérique.

Les principales actions menées dans ce cadre sont les suivantes :

- Intégration raisonnée de l'IA dans les processus de travail ;
- Dématérialisation des permis d'urbanisme et des permis uniques ;
- Utilisation de l'e-Box pour la communication avec les citoyens ;
- Facturation électronique et simplification du flux de validation ;
- Digitalisation des cimetières ;
- Plateforme de gestion des manifestations ;
- Simplification et amélioration de la gestion documentaire (courriers, délibérations, ...) ;
- Surveillance IT et cybersécurité (NIS2) ;
- Mise en place de la signature/des signataires électronique(s) ;
- Processus RH digitalisés (fiche de paie, profils, demande de congés, ...) ;
- Mise en place de l'Open data (centralisation et ouverture des données) ;
- Gestion des milieux d'accueils (CPAS) ;
- Lutte contre la fracture numérique (JobConnect, EPN, communication, ...) ;
- ...

Etat des lieux	Résultats attendus
En 2021 et 2022, les infrastructures informatiques (réseaux et serveurs) de l'administration communale et du CPAS ont été modernisées (subside Tax On Pylons 2). L'objectif de cette modernisation était de permettre une	À l'issue du projet, l'administration communale et le CPAS disposeront de processus plus simples, plus rapides et mieux sécurisés. La digitalisation permettra :

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<p>interconnexion sécurisée des différents sites, une amélioration du confort de travail (sécurité, vitesse de connexion, télétravail, ...) et la mise à place de nouveau flux de travail en adéquation avec les besoins des citoyens et des agents.</p> <p>Avec la subvention « Tax on Pylons 3 » (pour laquelle nous avons remis notre candidature en septembre 2025), la Région wallonne soutient les administrations locales dans leurs démarches de digitalisation telles que celles proposées en description.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une efficacité accrue : réduction des délais de traitement, automatisation de certaines tâches, accès centralisé à l'information et collaboration facilitée entre services. ▪ Un meilleur service aux citoyens : démarches en ligne plus fluides (urbanisme, manifestations, milieux d'accueil...), communication simplifiée via l'e-Box et suivi transparent des demandes. ▪ Une sécurité renforcée : conformité NIS2, surveillance IT et généralisation de la signature électronique. ▪ Une gestion documentaire modernisée : documents mieux organisés, traçables et accessibles ; ouverture de certaines données via l'Open Data. ▪ Une inclusion numérique : actions pour soutenir les publics vulnérables et garantir à chacun un accès équitable aux services, qu'ils soient numériques ou non.
---	--

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique forte et soutien de la direction en faveur de la digitalisation ▪ Compétences internes (IT, gestion de projets, formation, accompagnement du changement) ▪ Infrastructures informatiques modernes, évolutives et déjà partiellement harmonisées 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résistance au changement au sein de certains services ▪ Niveau inégal des compétences numériques des agents ▪ Besoin d'accompagner davantage certains processus pour assurer l'adoption
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Subvention « TOP3 » permettant de financer et accélérer la transformation digitale ▪ Cadre favorable à la digitalisation et aux services en ligne ▪ Augmentation des attentes citoyennes pour des services rapides et accessibles 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques cyber de plus en plus élevés (attaques ciblant les pouvoirs locaux) ▪ Fracture numérique pouvant exclure une partie du public si les alternatives ne sont pas maintenues

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre de projets « digitaux » (sur 10) menés à bien (avec feedback positifs) - 2027
Indicateur 2	Enquête de satisfaction « agents » concernant les projets internes et feedback-2026
Indicateur 3	Enquête de satisfaction « citoyens » concernant les projets externes et feedback - 2027

ÉTAPES DU PROJET

Étape 1	Décembre 2024	▪ Acquisition logiciel « Gestion des milieux d'accueils » (CPAS)
Étape 2	Février 2025	▪ Adoption signature électronique et formations
Étape 3	Mars 2025	▪ Adoption fiches de paie électroniques
Étape 4	Mars - Mai 2025	▪ Start IA (atelier de formation et analyse par service de l'utilisation et des besoins en IA)
Étape 5	Septembre 2025	▪ Candidature au droit de tirage « Tax On Pylons 3 »
Étape 6	Janvier – Février 2026	▪ Acquisition et formation « Plateforme gestion des évènements »
Étape 7	Mars 2026	▪ Acquisition d'un logiciel de surveillance « Cyber »
Étape 8	Mars – septembre 2026	▪ Facturation et signataire (mandats) électroniques / eBox et formations IA en fonction des logiciels utilisés
Étape 9	Avril – Juin 2026	▪ Intégration flux « RH » avec le projet « Pointeuse »
Étape 10	Juin 2026	▪ Migration Urbaweb v2 (dématérialisation permis d'urbanisme et intégration des signatures) et intégration du CPAS dans les projets « Fiches de paies électroniques et signatures électroniques »
Étape 11	Juin – décembre 2026	▪ Acquisition plateforme Open data (via centrale d'achat) et centralisation
Étape 12	2027	▪ Enquête de satisfaction (agents et citoyens) et feedbacks

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation, atelier et adoption IA : 10.000 € ▪ Dématérialisation permis d'urbanisme : 9.000 € ▪ eBox et facturation électronique : 5.000 € ▪ Digitalisation des cimetières : 10.000 € ▪ Signature électronique : 2.150 € ▪ Surveillance IT : 10.000 € ▪ Open data : 5.000 € <p>Total : 51.150 €</p>
Source de financement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Start IA : 5.000 € (atelier et analyse) ▪ Subside TOP3 (maximum 60.000 €)

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Budget de maintenance / licences estimé (annuel)

Budget supplémentaire à prévoir au 104/123-
13 une fois les différentes actions mise en
œuvre : +/- 15.000 €/an
TIC, ensemble des services de l'
Administration (AC et CPAS), ASBL, ...

Service(s) impliqué(s)

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.5 : Favoriser la participation citoyenne

1.5.1. Favoriser la démocratie participative par la mise en place d'une plateforme HOPLR

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Favoriser la participation citoyenne
Priorité	1 (2025/2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Claire THIRY
Partenaire(s)	Prestataire extérieur

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

La Commune de Floreffe souhaite utiliser HOPLR, une plateforme numérique de quartier, pour renforcer le lien avec et entre les citoyens. Ce nouvel outil facilitera la communication locale, la participation citoyenne et le partage d'informations entre habitants. Il permettra également de consulter la population sur des projets concrets comme un budget participatif.

Etat des lieux

Il n'existe actuellement aucune plateforme participative qui permette de connecter efficacement les habitants d'un même quartier autour de l'entraide, de la communication locale et de l'engagement citoyen, tout en offrant à la Commune un espace structuré pour informer, consulter et mobiliser sa population.

Résultats attendus

- La démocratie participative est favorisée par la mise en place de cette plateforme HOPLR.
- La plateforme permettra aux citoyens d'échanger, de s'entraider et de s'impliquer dans la vie locale.
- La Commune pourra communiquer directement avec les habitants et les inviter à participer à des projets.
- L'outil renforcera le lien social et encouragera la participation citoyenne

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Volonté politique d'impliquer les citoyens dans la vie locale 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'une plateforme supplémentaire Dépendance à un prestataire externe : limites en termes de personnalisation ou d'évolution de l'outil.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Dynamiques locales actives déjà existantes dans les différents quartiers floreffois Tendance croissante à la participation citoyenne dans les politiques publiques. Soutien possible via des subventions pour les projets numériques ou participatifs. Possibilité de recueillir des données utiles pour orienter les politiques publiques locales. Charge de modération qui est prise en charge par l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des canaux de communication ce qui pourrait entraîner un faible taux d'adhésion

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Mise en place de la plateforme pour mars 2026.
Indicateur 2	Nombre d'utilisateurs actifs de la plateforme après lancement. Attendu 30% de la population en mars 2027.
Indicateur 3	Nombre d'échanges entre citoyens et taux de satisfaction (via une enquête proposée directement sur la plateforme).
Indicateur 4	Nombre de consultations citoyennes organisées via Hopler.

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	4.950 € HTVA par an
Recettes éventuelles	Eligible dans Tax on Pylons III
Service(s) impliqué(s)	Communication

ÉVALUATIONS

1.5.2. Mettre en place un budget participatif

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Favoriser la participation citoyenne
Priorité	1 (2025/2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Claire THIRY
Partenaire(s)	Service juridique

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de lancer un budget participatif pour permettre aux citoyens de proposer, voter et réaliser des projets concrets d'intérêt collectif. Une enveloppe budgétaire sera réservée à ces initiatives.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Ce type de projet n'a pas encore été organisé à Floreffe.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les initiatives locales sont soutenues, ▪ L'émergence de projets concrets portés par la communauté est favorisée.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique de promouvoir la démocratie participative ▪ Mise en place de la plateforme HOPLR qui permettra la mise en place du budget participatif ▪ Présence en interne d'un service juridique qui pourra soutenir le service communication lors de la mise en place du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédure administrative qui peut être potentiellement lourde ▪ Nécessite de rédiger un règlement de participation parfaitement cadré ▪ Temps de travail à allouer à l'encadrement des citoyens dans leurs démarches et pour la mise en place concrète des projets retenus.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exemples de réussites dans d'autres communes desquelles nous pourrons nous inspirer ▪ Tissu associatif assez actif à Floreffe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'engouement des citoyens

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Budget participatif alloué par année
Indicateur 2	Nombre de projets citoyens retenus

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	10.000 € pour 2026
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	En fonction des projets
Service(s) impliqué(s)	Services Communication et Juridique

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.5.3. Relancer une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Favoriser la participation citoyenne
Priorité	1 (2025/2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	Fondation Rurale de Wallonie (FRW)
Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de démarrer la seconde Opération de Développement Rural (ODR).	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) précédent courait jusqu'à juin 2025. Le Conseil communal (janvier 2025) a déjà décidé de relancer une nouvelle ODR.</p> <p>La Commune de Floreffe est retenue par la Ministre pour démarrer son prochain PCDR, avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), en 2027.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Commission Locale de Développement Rural (CLDR) constituée en 2028, et travaillant sur le prochain PCDR de Floreffe

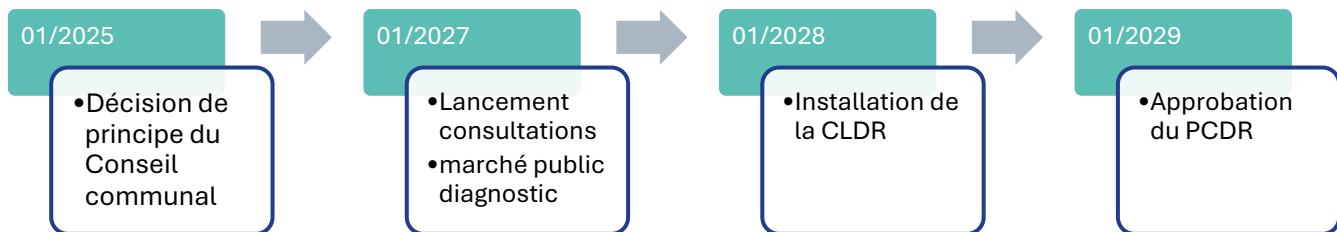
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Expérience d'une première ODR qui a conduit à la concrétisation de plusieurs projets significatifs 	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes budgétaires
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Décision de principe de soutenir une nouvelle ODR Accompagnement par la FRW 	<ul style="list-style-type: none"> L'avenir des opérations de Développement rural est incertain (budgets en forte diminution)

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Consultations terminées et CLDR mise en place en janvier 2028
Indicateur 2	Second PCDR approuvé en janvier 2029

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	A estimer en fonction des projets retenus dans le cadre du nouveau PCDR
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	

ÉVALUATIONS

1.5.4. Organiser le mérite floreffois

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Favoriser la participation citoyenne
Priorité	1 (2025 – 2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Claire THIRY
Partenaire(s)	ASBL Centre sportif

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'organiser une cérémonie qui mettra en valeur les floreffois dans différents domaines (exemple : culture, économie, ...). Cette cérémonie s'inspirera du mérite sportif déjà organisé par le centre sportif.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>La Commune organise déjà un Mérite floreffois sportif (événement récurrent valorisant des acteurs du sport local).</p> <p>À ce stade, aucune version officielle n'existe pour les autres domaines (culture, arts, économie, environnement, engagement citoyen, etc.).</p> <p>L'objectif est de renforcer le sentiment d'appartenance à la Commune, de promouvoir la diversité des réussites floreffaises et de favoriser la reconnaissance publique de l'engagement et de la créativité de chacun.</p>	<p>Une fois par an, une cérémonie est organisée pour mettre à l'honneur les Floreffois.</p> <p>Le projet du "Mérite floreffois", actuellement réservé au domaine sportif, est élargi afin de valoriser l'ensemble des talents et initiatives remarquables de la Commune. La nouvelle édition du Mérite floreffois met à l'honneur des citoyennes et citoyens, associations, entreprises ou collectifs s'étant distingués dans divers domaines tels que la culture, les arts, l'économie locale, l'environnement, la vie associative ou encore la citoyenneté.</p>

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement existant au niveau du sport et pouvant servir d'inspiration ▪ Volonté politique d'élargir les reconnaissances. ▪ Communication locale efficace 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources humaines limitées (temps)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'autres communes ont déjà testé et peuvent nous aider à mettre en place les règlements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'intérêt ou de participation

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre de candidatures recevables reçues et en quantité suffisante
Indicateur 2	Organisation une fois par an de la cérémonie de remise des prix

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	1.000 €
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.6 : Améliorer la mobilité et la sécurité routière de tous les usagers

1.6.1. Revoir les priorités de droite sur la traversée de Franière et de Floreffe

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer la mobilité et la sécurité routière de tous les usagers
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	Service Public de Wallonie

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de réorganiser la circulation sur l'ancienne route nationale, qui traverse Franière jusqu'à Floreffe via les rues de Mornimont, Floreffe, des Déportés, Joseph Hanse, Émile-Romedenne et Célestin Hastir. Actuellement prioritaire, cet axe fera l'objet d'un projet visant à instaurer une priorité de droite sur l'ensemble des rues perpendiculaires, avec un aménagement adapté des carrefours. L'objectif est d'amener les automobilistes à réduire leur vitesse et à améliorer la sécurité routière.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> L'axe constitué des rues de Mornimont, Floreffe, des Déportés, Joseph Hanse, Émile-Romedenne, Célestin Hastir est prioritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Les rues perpendiculaires à cet axe sont prioritaires et les carrefours sont aménagés.

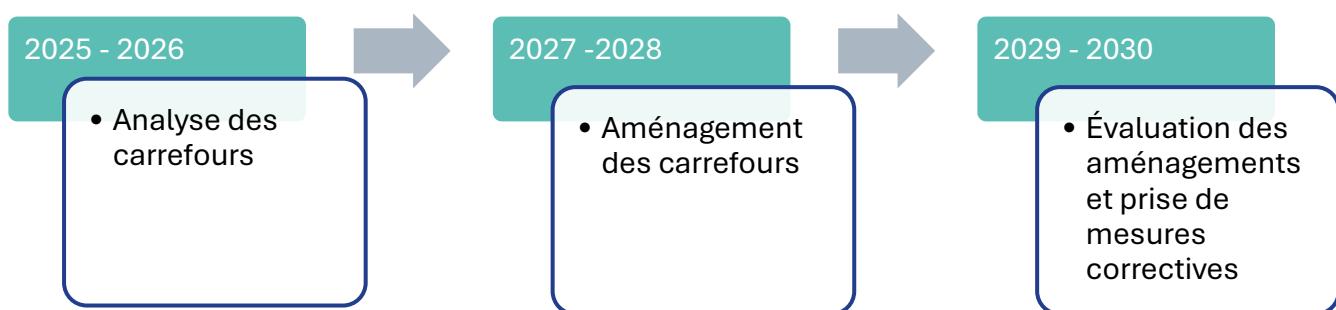
ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> La Commune dispose d'une conseillère en mobilité 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> Les aménagements devront être suffisamment légers pour ne pas entraîner de coûts élevés et d'études complémentaires, non réalisables par la conseillère en mobilité.
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> De plus en plus de citoyens sont demandeurs de solutions pour adapter la vitesse des véhicules dans leur rue/quartier. 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> Non-respect du code de la route par certains usagers

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Pourcentage des carrefours analysés pour fin 2026.
Indicateur 2	Pourcentage des carrefours aménagés pour fin 2028.
Indicateur 3	L'axe constitué des rues de Mornimont, Floreffe, des Déportés, Joseph Hanse, Émile-Romedenne, Célestin Hastir n'est plus prioritaire pour fin 2030.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	À définir
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Services Mobilité et Voiries

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.6.2. Revoir et rendre effectives les zones 30 autour des abords d'écoles et dans le centre de Floreffe

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer la mobilité et la sécurité routière de tous les usagers
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	Service Public Wallonie (SPW)

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de proposer des aménagements visant à rendre effectives et respectées les zones 30 existantes sur le territoire communal. Bien que plusieurs zones soient déjà instaurées — notamment : dans le centre de Floreffe, le centre de Franière, ainsi qu'aux abords des écoles de Soye, Floriffoux et Buzet — leur application reste limitée en raison d'un manque de lisibilité et d'aménagements physiques adaptés.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs zones trente existent sur la commune, mais ne sont de facto pas appliquées par manque de lisibilité et d'aménagements physiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Les zones 30 sont aménagées pour inciter naturellement les automobilistes à lever le pied.

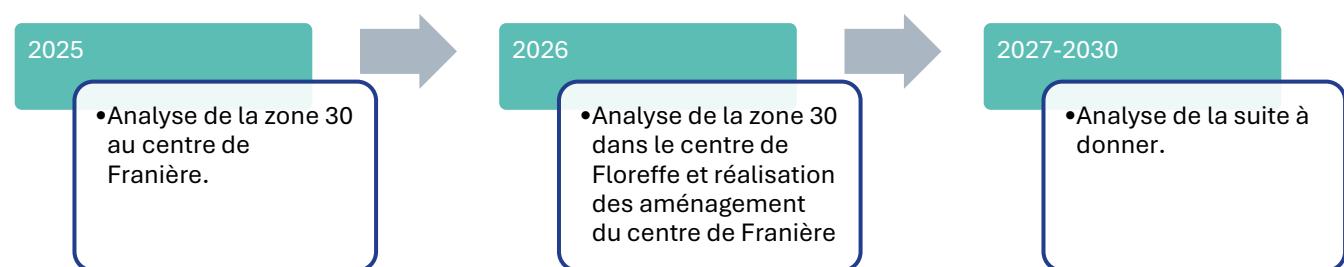
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> La Commune dispose d'une conseillère mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> Les aménagements devront être suffisamment légers pour ne pas entraîner de coûts élevés et d'études complémentaires, non réalisables par la conseillère en mobilité. Temps de travail à dégager au service communal des travaux.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> De plus en plus de citoyens sont demandeurs de solutions pour adapter la vitesse des véhicules dans leur rue/quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect du code de la route par certains usagers

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Les différentes zones 30 sont analysées et des aménagements sont proposés en conséquence pour fin 2026.
Indicateur 2	Les aménagements de toutes les zones 30 sont mis en place.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	20.000 €
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Services mobilité et voirie

ÉVALUATIONS

1.6.3. Favoriser l’usage des modes actifs par la valorisation des itinéraires existants et l’aménagement des chaînons

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer la mobilité et la sécurité routière de tous les usagers
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Voici quelques-unes des actions qui peuvent être mises en œuvre pour améliorer et développer le réseau piéton :

- Baliser les sentiers et chemins ;
- Développer la communication autour des points nœuds piédestres ;
- Installer des bancs et des tables de pique-nique (en recyclé, accessibles aux véhicules d’entretien) aux abords des liaisons des points nœuds piédestres (ex : Erezée) ;
- Améliorer la signalisation des impasses (débouchantes ou non) ;
- Développer les zones de rencontre dans les impasses ;
- Développer les rues en zone 30 où la vitesse pratiquée de fait est déjà de 30 km/h et où la zone de rencontre n'est pas possible ;
- Obtenir le label "Commune piédestre" (Tous à Pieds) ;
- Améliorer les cheminements piétons au centre du village de Floreffe : du parc du Colombier vers la crèche, du porche du Séminaire vers le rond-point, du porche du Séminaire vers la place Roi Baudouin, la rue Joseph Hanse.

Voici quelques-unes des actions qui peuvent être mises en œuvre pour améliorer et développer le réseau cyclable :

- Aménager le Chemin privé en rue cyclable ;
- Aménager une piste cyclo-piétonne entre le Chemin privé et la rue de la glacerie ;
- Aménager une piste cyclo-piétonne entre la rue des Déportés et le RAVeL (Franière) ;
- Aménager le tronçon rue Riverre – RAVeL ;
- Étudier la création d'un axe structurant vélo sur les rues Bertrand – du Séminaire – Camille Giroul – Auguste Renard – Romedenne – Célestin-Hastir ;
- Déterminer les emplacements pour installer des parkings à vélos couverts et sécurisés.

Participer à et développer des actions de communication pour sensibiliser les citoyens et promouvoir l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Ex :

- Participer annuellement à la semaine de la mobilité ;
- Mise en place d'un leasing vélo pour le personnel communal

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Politique piétonne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de nombreux sentiers et chemins ▪ Le réseau points nœuds pédestres est défini et va être mis en place en 2026 ▪ Une réflexion a déjà eu lieu sur quelques projets de cheminements piéton <p>Politique cyclable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il existe quelques aménagements pour les cyclistes : ▪ Chemin réservé piétons/cyclistes entre Floreffe et Franière ▪ Mise en sens uniques limités de la grande majorité des sens-uniques ▪ Existence de zones 30 sur plusieurs endroits du territoire, mais celles-ci ne sont pas effectives ▪ Existence de quelques pistes cyclables sur les routes nationales et du RAVeL. 	<p>Politique piétonne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sentiers et chemins sont balisés. ▪ Des itinéraires thématiques de balades sont proposés par l'office du tourisme ▪ Des bancs et des tables de pique-nique sont installés au niveau de points de vue remarquables. ▪ Les impasses sont signalées comme débouchantes ou non selon les types d'usagers (piétons, vélos, cavaliers, engins agricoles) ▪ Là où c'est possible, les impasses sont transformées en zones de rencontre ▪ Les rues où la vitesse est de facto déjà de 30 km/h sont transformées en zone 30 ▪ La Commune obtient le label "Commune piédestre" (Tous à Pieds) et en tire les enseignements ▪ Des trottoirs ou des cheminements pédestres sont créés aux endroits suivants : du parc du Colombier vers la crèche, du porche du séminaire vers le rond-point, du porche du séminaire vers la place Roi Baudouin, la rue Joseph Hanse.
<p>Communication et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le brevet du cycliste est organisé dans les écoles communales 	<p>Politique cyclable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Chemin privé est aménagé en rue cyclable ▪ Une piste cyclo-piétonne est aménagée entre le Chemin privé et la rue de la glacerie ▪ Une piste cyclo-piétonne est aménagée entre la rue des Déportés et le RAVeL (Franière) ▪ Le tronçon entre la rue Riverre et le RAVeL est aménagé ▪ Un axe structurant est étudié sur les rues Bertrand – du Séminaire – Camille Giroul – Auguste Renard – Romedenne – Célestin-Hastir ▪ Du parking vélo sécurisé est installé à proximité des endroits fréquentés <p>Communication et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation du brevet du cycliste dans les écoles communales est maintenue ▪ La Commune participe annuellement à la semaine de la mobilité

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commune dispose d'une conseillère en mobilité qui pourra organiser des actions durant la semaine de la mobilité ▪ Ce type d'évènement peut permettre de travailler sur la cohésion d'équipe au sein de l'administration. ▪ Les écoles communales organisent déjà le brevet du cycliste. ▪ Un leasing vélo est un avantage pécuniaire accordé par l'employeur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commune ne dispose pas de ressources en interne pour réaliser l'étude complète des aménagements piétons / vélo. ▪ L'organisation d'évènements lors de la semaine de la mobilité peut s'avérer chronophage. ▪ De nombreuses étapes avant de rendre effective l'idée d'un leasing vélo sont nécessaires.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre un transfert modal de la voiture vers les pieds ou le vélo grâce à une amélioration de la sécurité pour les piétons et les cyclistes. ▪ Organiser des événements lors de la semaine de la mobilité peut être vu de manière positive par la population. ▪ Le brevet du cycliste permet de sensibiliser les enfants au fait qu'il est possible de se déplacer à vélo dans la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les actions sont nombreuses, tout ne pourra pas être réalisé au cours cette mandature. ▪ L'organisation d'événements de sensibilisation demande un investissement réfléchi afin d'en maximiser l'impact tout en optimisant les ressources. ▪ Certains parents expriment des réserves quant à la sécurité des déplacements à vélo pour leurs enfants, ce qui souligne l'intérêt de renforcer les aménagements et la sensibilisation en matière de mobilité active.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre de cheminements piéton créés
Indicateur 2	Nombre de cheminements vélo créés
Indicateur 3	Des évènements sont organisés chaque année par la Commune dans le cadre de la semaine de la mobilité
Indicateur 4	Le brevet du cycliste est organisé chaque année dans l'ensemble des écoles communales

ÉTAPES DU PROJET

2025

- Définir les priorités, ce qui peut être réalisé en interne et ce qui doit être externalisé

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	18.000 € (pour l'aménagement du Chemin privé en zone cyclable)
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Service Mobilité

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.6.4. Mener à bien le projet pédagogique sur la mobilité à destination d'une école communale "En route pour l'école" (POLLEC – Action 5)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer la mobilité et la sécurité routière des tous les usagers
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	Directions des écoles communales

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'identifier avec une classe pilote les obstacles à la mobilité active (pied, vélo, bus, covoiturage), qui font actuellement de la voiture le moyen quasi exclusif pour venir à l'école. Le secteur du transport représente à la fois le plus gros potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre et le plus difficile à changer au niveau des comportements .	
Etat des lieux	Résultats attendus
A ce jour aucune initiative de ce genre n'a encore été menée.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un projet pédagogique avec une école communale via des demi-journées d'animations et identifier avec les élèves les dispositifs qui faciliteraient la mobilité active pour leurs déplacements domicile - école.

ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'une conseillère en mobilité au sein de la commune, qui est aussi la coordinatrice POLLEC. 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience communale pour ce type d'animation dans des écoles ▪ La coordinatrice POLLEC n'est pas formée en animation.
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il existe des ASBL qui pourraient réaliser ce type d'animation. 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> ▪ La non-réalisation de cette fiche du programme de travail du subside POLLEC peut entraîner l'annulation du subside.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1

Activité de sensibilisation réalisée avec la classe pilote pour fin 2026.

ÉTAPES DU PROJET (à affiner en fonction des idées qui naîtront des concertations)

Mi-novembre 2025

- Rencontre avec les Directions d'école pour déterminer si un appel à une société externe est nécessaire

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	A évaluer fin 2025 et éventuellement prévoir en MB
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Services POLLEC - Enseignement

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.6.5. Se doter des outils pour améliorer la sécurité routière

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer la mobilité et la sécurité routière de tous les usagers
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	Service Travaux
Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de mettre en œuvre plusieurs outils permettant à la Commune d'améliorer la sécurité routière à savoir :

- Créer un groupe de travail dédié à la sécurité routière, distincte de la CCATM (Commission Communale de l'Aménagement du Territoire)
- Équiper le service Mobilité d'outils permettant d'analyser la fréquentation et les vitesses pratiquées sur les différentes voiries
- Intégrer systématiquement la dimension mobilité dans les travaux de voirie

Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commune dépend de la police pour réaliser des analyses de vitesse ▪ Il n'existe pas de groupe de travail dédié à la sécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de radars préventifs et enregistreurs de vitesse et utilisation régulière de ceux-ci en les faisant tourner sur la commune ▪ Le groupe de travail sur la sécurité routière est régulièrement consulté au sujet de problématiques liées à la sécurité routière ▪ Transversalité encouragée : l'intégration systématique de la mobilité dans les travaux de voirie favorise une approche globale.

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commune dispose d'une Conseillère mobilité ▪ Le groupe de travail permettra d'élaborer des solutions pour améliorer la sécurité routière au niveau de lieux précis 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Charge de travail supplémentaire pour le service voirie afin de déplacer régulièrement le matériel ▪ Temps de mise en œuvre : les effets du projet peuvent être longs à se concrétiser, ce qui peut générer de la frustration.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De plus en plus de citoyens sont demandeurs de solutions pour améliorer la sécurité routière dans leur quartier. ▪ Technologies disponibles : capteurs, radars pédagogiques, logiciels d'analyse de flux sont de plus en plus accessibles. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Incivilités persistantes : même avec des outils, le comportement des usagers reste difficile à modifier sans contrôle ou sanction. ▪ Cadre réglementaire complexe : certaines actions peuvent être freinées par des normes ou des procédures administratives lourdes.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Deux radars préventifs et deux enregistreurs sont acquis pour fin 2026
Indicateur 2	Un groupe de travail dédié à la sécurité routière est créé en 2025 et se réunit au moins 4 fois par an à partir de 2026

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	10.000 €
Source de financement :	Sur fonds propres
Recettes éventuelles :	0
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0
Service(s) impliqué(s) :	Services Mobilité et Voirie

ÉVALUATIONS

1.6.6. Aménager le parking à proximité de l'école et la salle des fêtes de Floriffoux, et créer un cheminement cyclo-piéton sécurisé

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer la mobilité et la sécurité routière de tous les usagers
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU et Anne-Sophie DENIS
Partenaire(s)	Services Patrimoine bâti, Mobilité et Travaux

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'aménager le terrain situé à gauche de la nouvelle salle des fêtes, déjà utilisé partiellement comme parking, afin de rendre plus qualitatif le stationnement à proximité de la salle des fêtes de Floriffoux. Le projet prévoit également la création d'un cheminement cyclo-piéton sécurisé entre l'école et cette parcelle, afin de faciliter et sécuriser les déplacements.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Le terrain à l'avant (côté rue) est déjà utilisé comme petit parking pour la salle des fêtes.</p> <p>A ce stade, il ne dispose pas d'espace pouvant accueillir le parking des vélos de manière sécurisée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement de la parcelle afin de structurer l'espace et permettre un stationnement organisé des véhicules. ▪ Créer du stationnement vélo à proximité. ▪ Aménagement d'un cheminement cyclo-piéton entre l'école de Floriffoux et la salle.

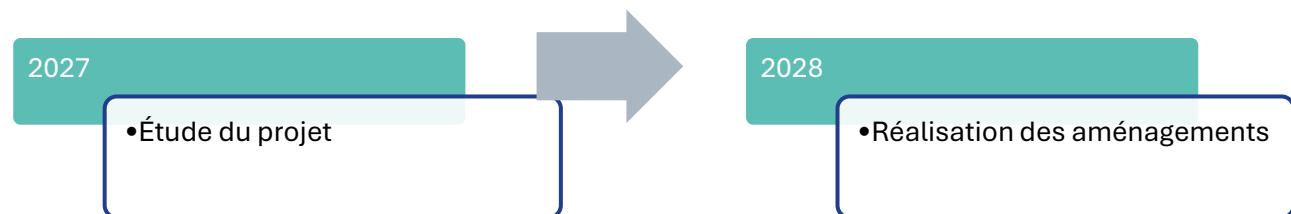
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commune dispose d'une conseillère mobilité et d'un service patrimoine qui peut gérer le projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources financières limitées ▪ Nécessité d'intégrer un parking vélo sécurisé
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la sécurité routière aux abords de l'école et de la salle des fêtes de Floriffoux 	

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Le parking est aménagé.
Indicateur 2	Il existe une piste cyclo-piétonne entre l'école de Floriffoux et le parking.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	À étudier
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Services Mobilité et Voirie

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.6.7. Développer des infrastructures, des équipements et des services dans des mobipôles (POLLEC – Action 14)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Améliorer la mobilité et la sécurité routière de tous les usagers
Priorité	2 (2027-2028)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	SPW

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de proposer et suivre le développement d'infrastructures, d'équipements et de services au sein de trois mobipôles identifiés par la Région Wallonne sur le territoire de la Commune de Floreffe : la gare de Franière (mobipôle M), la gare de Floreffe (mobipôle M), et le rond-point du Séminaire (mobipôle S).	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Les trois mobipôles ont été identifiés par la Région Wallonne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gare de Floreffe : on y retrouve actuellement la gare, un arrêt du TEC, du parking vélo ainsi qu'un magasin alimentaire. En tant que tel, ce point pourrait déjà être appelé mobipôle. ▪ Gare de Franière : on y retrouve la gare. Il existe du parking vélo, mais la non-sécurisation de celui-ci empêche de le promouvoir. Une ligne de bus scolaire s'arrête également à proximité. Il n'existe pas d'autres services pour le moment. ▪ Rond-point du Séminaire : on y retrouve la ligne de bus Express E86, le passage des lignes de bus locales 10 et 28, une station essence proposant une supérette et un coin laverie. 	<p>Des aménagements, des équipements et des services disponibles qui répondent aux besoins des citoyens.</p>

ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none">▪ La Commune de Floreffe dispose d'une Conseillère en mobilité.	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">▪ Multiplicité des enjeux à articuler : chaque mobipôle (gare de Franière, gare de Floreffe, rond-point du Séminaire) présente des spécificités en termes de flux, d'usagers, de contraintes spatiales et de potentiel de développement. Il faut penser à la fois en termes de mobilité douce, de stationnement, d'intermodalité, d'accessibilité, etc.▪ Cadre régional à intégrer : les mobipôles sont identifiés par la Région Wallonne, ce qui implique de respecter des orientations supra-communales tout en répondant aux besoins locaux. Cela complexifie davantage la définition des actions
Opportunités <ul style="list-style-type: none">▪ Il existe au sein du SPW une personne en charge des mobipôles qui pourra aiguiller la Commune quant aux équipements pertinents pour son territoire.▪ Subsides FERI	Menaces <ul style="list-style-type: none">▪ Risque de manque d'intérêt d'une partie de la population pour les équipements proposés.▪ Modification dans l'octroi des subsides (FERI) liés à la voirie et à la mobilité.▪ Les mobipôles sont situés sur des terrains qui ne sont pas gérés par la Commune.▪ Financement des équipements que la Commune pourrait proposer.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Réalisation d'une analyse et propositions pour équiper les mobipôles pour fin 2027.
--------------	---

ÉTAPES DU PROJET

2027

- Réalisation d'une analyse et propositions pour équiper les mobipôles

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	À définir suivant l'analyse
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	
Service(s) impliqué(s) :	Service Mobilité

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.7 : Lutter contre les catastrophes naturelles

1.7.1. Incrire le principe de la gestion intégrée des eaux pluviales dans les nouveaux projets d'urbanisme et d'urbanisation (POLLEC – Action 6)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Lutter contre les catastrophes naturelles
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Olivier TRIPS
Responsable administratif	Hélène MOUREAU / David PYNNAERT
Partenaire(s)	Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'intégrer la gestion des risques naturels dans la stratégie, les outils d'urbanisme, pour susciter un changement de mentalité des citoyens, qui tendent à imperméabiliser les sols par souci de propreté et d'efficacité de l'entretien.	
Etat des lieux Un document préparatoire avait été rédigé par un agent de l'urbanisme. Il existe à présent un référentiel "Gestion durable des eaux pluviales" rédigé par le SPW. Lors d'une demande de permis, le service urbanisme établit quelques recommandations pour lutter contre l'imperméabilisation.	Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction d'une charte communale définissant les bonnes pratiques en matière d'aménagement des abords des constructions, de lutte contre l'imperméabilisation des sols et d'incitation à la désimperméabilisation.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un projet de document concernant la lutte contre l'imperméabilisation des sols et le ruissellement est en cours de rédaction. ▪ La Commune dispose en interne des ressources pour mettre en place un 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La difficulté de l'exercice est de rédiger un document assez complet, mais pédagogique à la fois pour pouvoir être compris de tous.

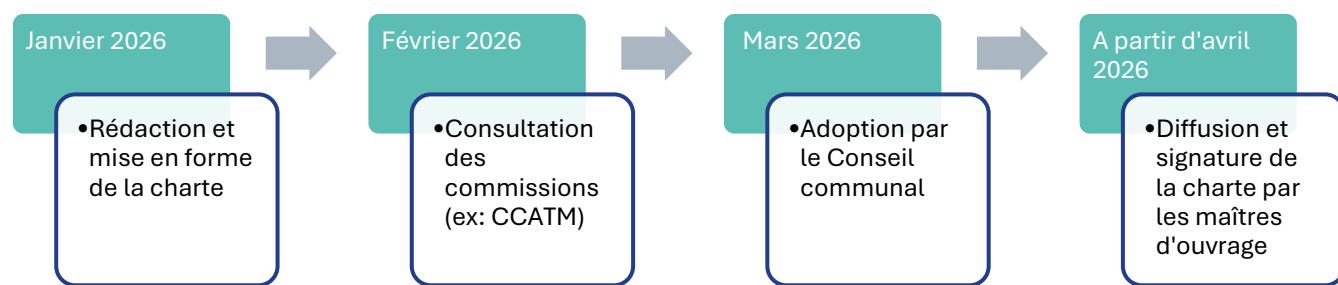
PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

document simple à destination des candidats constructeurs.	
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un projet de document concernant la lutte contre l'imperméabilisation des sols et le ruissellement est en cours de rédaction. ▪ La Commune dispose en interne des ressources pour mettre en page un document simple à destination des candidats constructeurs. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La non-réalisation de cette fiche du programme de travail du subside POLLEC peut entraîner l'annulation du subside. ▪ Les candidats constructeurs ne peuvent pas être obligés à respecter les recommandations de la charte. ▪ Matière assez technique et complexe qu'il sera nécessaire d'expliquer dans un document pédagogique, suffisamment vulgarisé afin de faciliter la compréhension de tous. ▪ Nécessité de sensibiliser la population sur des mesures que la population ignore être soumises à permis.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	La charte est rédigée et approuvée par le Conseil communal pour mars 2026.
Indicateur 2	La charte est diffusée par le service Urbanisme et signée par les maîtres d'ouvrage pour avril 2026.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	0 €
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Services POLLEC et Urbanisme

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.7.2. Réaliser les études hydrauliques de Floriffoux Nord et Est

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Lutter contre les catastrophes naturelles
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	Jonathan GERMAIN / David PYNNAERT
Partenaire(s)	INASEP
Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de réaliser les phases 2 (Nord) et 3 (Est) de l'étude hydraulique de Floriffoux	
Etat des lieux	Résultats attendus
L'INASEP a réalisé en 2023 une étude relative à la capacité des réseaux d'égouts de Floriffoux (partie) à absorber les eaux usées et pluviales. Les études ont mis en évidence des nœuds qu'il convient d'améliorer pour fluidifier les écoulements et limiter le risque de débordements des avaloirs. Plusieurs interventions ont été identifiées et budgétisées. Il a, par ailleurs, été mis en exergue la nécessité de poursuivre deux phases d'investigation complémentaires au niveau de l'entité de Floriffoux en vue de mieux connaître le réseau et la Wateringue.	<ul style="list-style-type: none">La réalisation des études permettra d'avoir une vue précise de l'état du réseau d'égouttage et d'objectiver les travaux d'amélioration à réaliser en vue de lutter contre les risques d'inondations liés aux phénomènes météorologiques extrêmes.

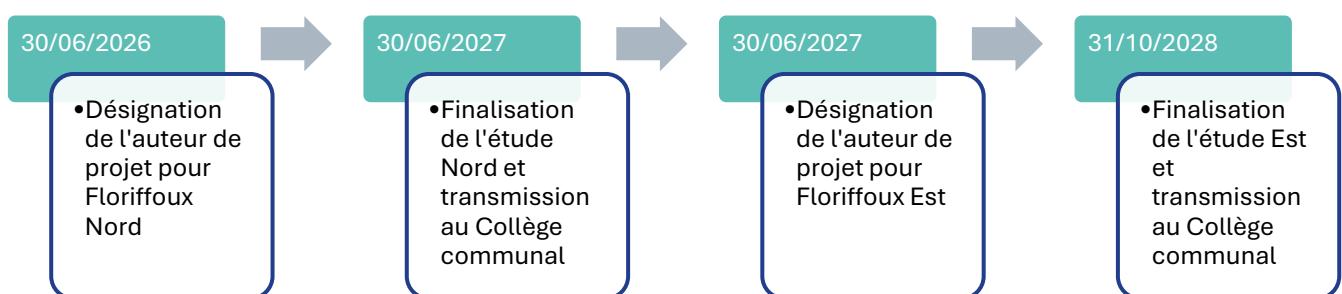
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique de lutter contre les inondations. 	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de faire appel à l'INASEP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité des bureaux d'études en égouttage faible

INDICATEURS DE REUSSITE

Indicateur 1	Floriffoux – réception de l'étude hydraulique du nord de Floriffoux
Indicateur 2	Floriffoux – réception de l'étude hydraulique de l'est de Floriffoux

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	15.000 € pour étude de Floriffoux Nord 25.000 € pour étude de Floriffoux Est Fonds propres
Recettes éventuelles	-
Budget de maintenance estimé (annuel)	-
Service(s) impliqué(s)	Urbanisme, Travaux, Environnement

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.7.3. Réaliser les ouvrages de lutte contre les inondations à Floriffoux et Floreffe

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Lutter contre les catastrophes naturelles
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Benoît MOUTON
Responsable administratif	David PYNNAERT / Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	INASEP

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de mettre en œuvre les bassins d'orage critiques à Floriffoux et de réaliser les études pour la mise en œuvre de solutions techniques de lutte contre les inondations à Floreffe	
Etat des lieux L'INASEP a réalisé en 2023 une étude relative à la capacité du réseau d'égouts de Floriffoux (partie) à absorber les eaux usées et pluviales. Les études ont mis en exergue la nécessité de prévoir des ouvrages type bassins d'orage afin de limiter les risques d'inondation liés au ruissellement concentré. Les événements climatiques survenus en 2021, ont démontré qu'il était nécessaire de mettre en place des ouvrages de lutte contre les inondations en amont de la rue Crocul.	Résultats attendus <ul style="list-style-type: none">La réalisation des différents projets doit permettre de limiter les risques d'inondation. La réalisation de bassins d'orage a pour objectif de limiter le risque d'inondation par écoulement concentré en limitant le ruissellement en provenance des zones cultivées du bassin versant de Soye-Floriffoux et de Robionoi.

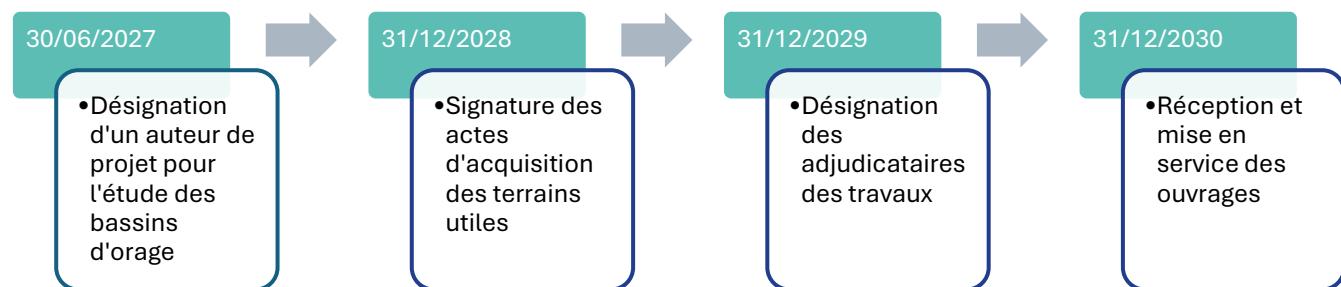
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une étude qui permet de budgétiser et prioriser les investissements 	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des intervenants et des services partenaires Moyens budgétaires conséquents difficiles à mobiliser
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Subside régional disponible via le FERI et la SPGE 	<ul style="list-style-type: none"> Désaccord des propriétaires pour la cession des terrains utiles aux bassins d'orage Disponibilité des bureaux d'études en égouttage faible

INDICATEURS DE REUSSITE

Indicateur 1	Floriffoux – Signature de l'acte d'acquisition du terrain pour le bassin d'orage de la rue de la Basse-Sambre
Indicateur 2	Floriffoux – Signature de l'acte d'acquisition du terrain pour le bassin d'orage de la rue Jules Theunis
Indicateur 3	Floreffe – Signature de l'acte d'acquisition du terrain pour le bassin d'orage de la rue Forêt

ÉTAPES DU PROJET A FLORIFFOUX



ÉTAPES DU PROJET A FLOREFFE

A définir ultérieurement

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	550.000 € / Fonds propres et FERI
Recettes éventuelles	Néant
Budget de maintenance estimé (annuel)	2.500 €
Service(s) impliqué(s)	Urbanisme, Travaux, Environnement

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.8 : Favoriser le développement territorial et économique de la commune

1.8.1. Adopter un Schéma de Développement Communal (SDC)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Favoriser le développement territorial et économique de la Commune
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	David PYNNAERT
Partenaire(s)	CREAT

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'adopter un Schéma de Développement Communal (SDC) conforme au Code du Développement Territorial afin de définir la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal.	
Etat des lieux	Résultats attendus
La mandature précédente a débuté l'élaboration du Schéma de Développement Communal. Le dossier en est au stade de l'adoption de l'avant-projet en novembre 2025.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption d'un projet de SDC par le Conseil communal qui constituera un outil d'aide à la décision claire en matière d'urbanisme et établira des directives précises en la matière.

ANALYSE AFOM

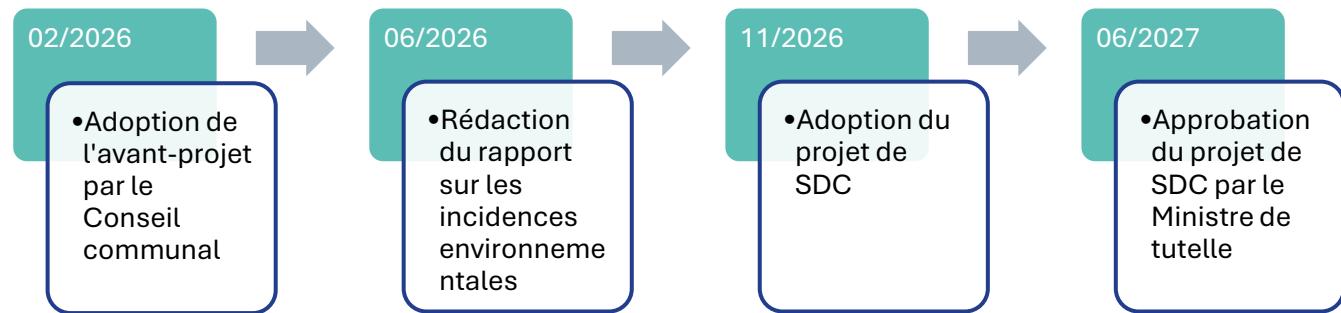
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique partagée par la majorité et l'opposition 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité de formation d'un agent doublon de l'agent référent
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incitant financier par un subside régional de 60% ▪ Forte incitation régionale dans le CoDT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désapprobation du projet par la population ▪ Désaccord du niveau régional vis-à-vis de la politique communale ▪ Changement de législation en cours de procédure

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Adoption de l'avant-projet par le Conseil communal en novembre 2025
Indicateur 2	Adoption du projet par le Conseil communal en novembre 2026
Indicateur 3	Approbation du SDC par le Ministre de tutelle en juin 2027

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Pour le SDC 102.000 € TVAC / Subside SPW 60%
Recettes éventuelles	Pour le RIE 75.000 € TVAC / Subside SPW 60%
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s)	/
	Urbanisme

ÉVALUATIONS

1.8.2. Développer un projet de quartier sur le site du Cheval de Bois

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Favoriser le développement territorial et économique de la Commune
Priorité	1 (2025-2026) pour le lancement de la révision du plan de secteur

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Olivier TRIPS
Responsable administratif	David PYNNAERT
Partenaire(s)	Promoteur immobilier

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de réviser le plan de secteur de la zone agricole du Cheval de Bois afin de permettre un développement résidentiel adapté aux enjeux actuels, tout en renforçant la centralité de Floreffe et en améliorant le cadre de vie des riverains.

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>La zone agricole dite "du Cheval de Bois" bénéficie d'une localisation favorable entre la rue Célestin Hastir et la RN90 pour envisager un développement résidentiel en vue de renforcer la centralité de Floreffe. Il existe un ancien lotissement qui couvre cette zone d'environ 5 ha qu'il convient de revoir pour envisager un développement urbain plus en adéquation avec les enjeux actuels.</p> <p>Le développement devra s'envisager dans la perspective de renforcer la polarité de Floreffe en apportant des équipements publics utiles et en tentant d'améliorer le cadre de vie des riverains de la rue Célestin Hastir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'aboutissement d'une procédure de révision de plan de secteur doit rendre cet espace urbanisable. ▪ L'étude de révision du plan de secteur doit identifier les conditions de réalisation d'un éventuel projet urbanistique et doit identifier les besoins de la collectivité que le futur projet devra rencontrer.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

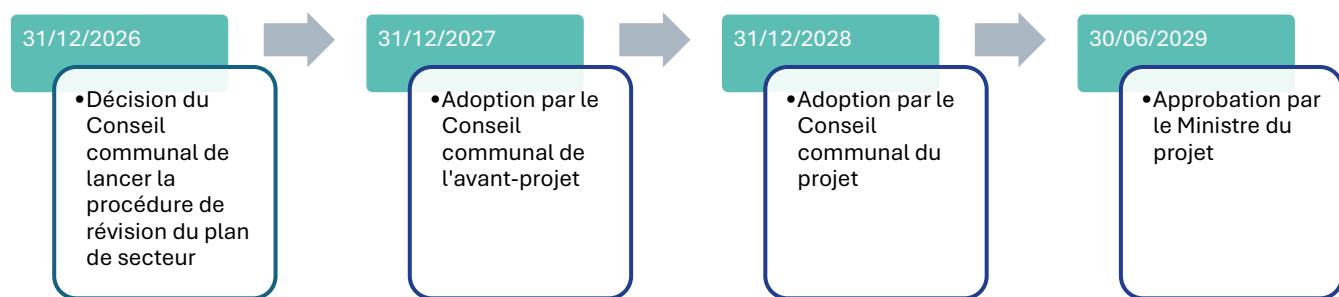
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localisation stratégique à proximité du centre de Floreffe, renforçant la centralité. ▪ Réponse aux enjeux actuels en matière de logement et d'aménagement du territoire. ▪ Amélioration du cadre de vie pour les riverains. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte de terres agricoles, pouvant susciter des oppositions. ▪ Sensibilité du site en termes de paysage et d'environnement. ▪ Nécessité d'une procédure longue et complexe (révision du plan de secteur). ▪ Risque de dépendance à un porteur de projet unique.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien régional sur le principe de l'urbanisation ▪ Projet s'inscrivant dans la politique régionale actuelle à moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opposition des riverains au projet ▪ Contraintes techniques trop conséquentes en matière de mobilité

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Adoption par le Conseil communal de l'avant-projet de révision du plan de secteur pour le 31 décembre 2027.
Indicateur 2	Adoption par le Conseil communal du projet de révision du plan de secteur pour le 31 décembre 2028.
Indicateur 3	Approbation du projet de révision du plan de secteur par le Ministre de tutelle pour le 30 juin 2029.

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	100.000 €
Recettes éventuelles	Subside SPW de 60 %
Budget de maintenance estimé (annuel)	-
Service(s) impliqué(s)	Services Urbanisme, Mobilité

ÉVALUATIONS

1.8.3. Redynamiser le site de l'ancienne glacerie

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Favoriser le développement territorial et économique
Priorité	1 (2025-2026) pour la phase étude 3 (2029-2030) pour la phase d'aboutissement
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Olivier TRIPS
Responsable administratif	David PYNNAERT
Partenaire(s)	
Statut du projet	Santé du projet
Bloqué	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de réviser le plan de secteur du site de l'ancienne glacerie à Franière afin de permettre le développement d'activités économiques, de loisirs et, éventuellement, d'un quartier résidentiel, en supprimant une friche bien située près du point d'arrêt ferroviaire.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Le Conseil communal a décidé d'entamer la procédure de révision du plan de secteur sur le site de l'ancienne glacerie en sa séance du 23 avril 2018. Le bureau DREA ² M a été désigné comme auteur de projet en date du 26 juillet 2018. L'élaboration du dossier de base a débuté et a été statué par le Collège communal faute d'accord avec le propriétaire des terrains.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'objectif est d'aboutir à la révision du plan de secteur pour permettre le développement d'activités économiques mixtes, de pérenniser les activités de loisirs présentes et le cas échéant de créer un nouveau quartier résidentiel. ▪ L'objectif est de supprimer ce chancre bien situé eu égard au point d'arrêt ferroviaire de Franière et de dynamiser la centralité de Franière.

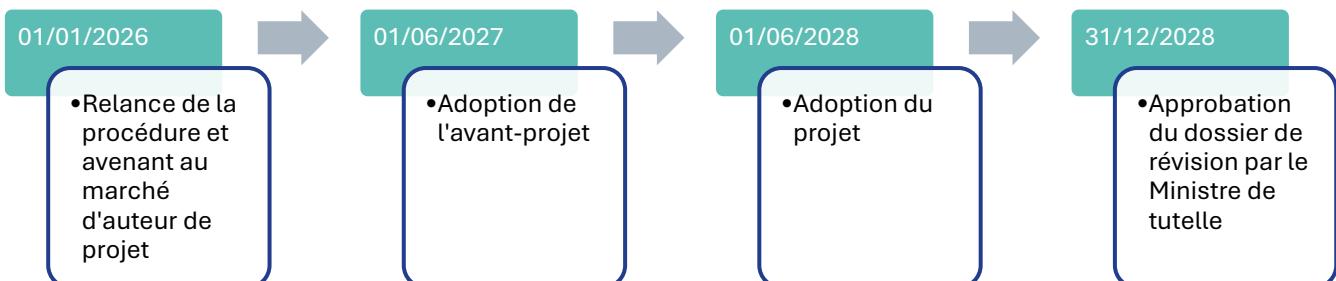
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Décision du Conseil communal déjà prise Bonne connaissance des enjeux Intérêt communal pour permettre l'extension et l'aménagement du service des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Procédure administrative déjà ancienne et surcoûts prévisibles
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Soutien régional sur le principe de la révision Attrait du site pour d'éventuels investisseurs compte tenu de sa bonne localisation 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de maîtrise foncière du sol Pollution avérée du site et contrainte forte

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Adoption de l'avant-projet de révision du plan de secteur par le Conseil communal.
Indicateur 2	Adoption du projet de révision du plan de secteur par le Conseil communal.
Indicateur 3	Approbation de la révision du plan de secteur par le Ministre de tutelle.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Pour la phase étude 50.000 € TVAC / Subside SPW 60%
Recettes éventuelles	Subside SPW / convention propriétaire
Budget de maintenance estimé (annuel)	-
Service(s) impliqué(s)	Services Urbanisme, Environnement, Mobilité

ÉVALUATIONS

1.8.4. Redynamiser le parc d'activités de la rue Riverre

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Favoriser le développement territorial et économique de la Commune
Priorité	2 (2027-2028)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Olivier TRIPS
Responsable administratif	David PYNNAERT
Partenaire(s)	-
Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de réviser le plan de secteur en vue d'inscrire une zone d'activités économiques mixtes en remplacement de la zone d'activités économiques industrielles. Cette modification permettra de redynamiser les activités le long de la rue Riverre.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Le parc d'activités qui borde la rue Riverre bénéficie d'une excellente visibilité vis-à-vis des citoyens qui empruntent cette voirie quotidiennement (25.000 véhicules par jour). Il en résulte que les espaces sont très attractifs pour les unités commerciales et de loisirs qui recherchent cette bonne exposition et que bon nombre d'activités actuelles ne répondent plus au prescrit de la zone d'activités économiques industrielles. Par ailleurs, la proximité avec le quartier d'habitat de la rue Riverre tend à orienter les nouvelles activités vers de l'artisanat, ou de la logistique plus compatibles avec la zone d'activités économiques mixtes. Le périmètre de la révision reste sujet à discussion malgré la décision du Conseil communal du 25 juin 2020.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le projet doit aboutir à l'approbation d'une révision du plan de secteur pour inscrire une zone d'activités économiques mixtes en bordure de la rue Riverre et ainsi simplifier le développement des activités et maintenir une dynamique économique dans le parc en évitant d'y développer certains types de commerces mieux localisés dans les centralités.

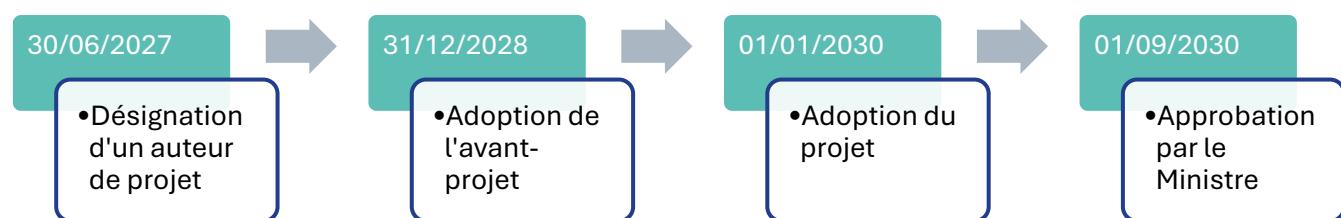
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décision de principe du Conseil communal déjà prise 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terrains ne sont pas propriétés publiques ▪ Temporalité du projet sur plusieurs mandatures
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De nombreux acteurs économiques situés dans le périmètre sont demandeurs 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vision plus restrictive du Service Public de Wallonie ▪ Opposition des riverains ▪ Changement de législation en cours de procédure

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Adoption de l'avant-projet de révision du plan de secteur par le Conseil communal pour le 31 décembre 2028.
Indicateur 2	Adoption du projet de révision du plan de secteur par le Conseil communal pour le 1 ^{er} janvier 2030.
Indicateur 3	Approbation du projet de révision du plan de secteur par le Ministre de tutelle pour le 1 ^{er} septembre 2030.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	75.000 € / subside SPW 60%
Recettes éventuelles	Convention de financement avec riverain
Budget de maintenance estimé (annuel)	-
Service(s) impliqué(s)	Services Urbanisme et Mobilité

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.9 : Promouvoir le tourisme

1.9.1. Doter le territoire de Floreffe d'un réseau de mobilité douce à caractère touristique (Points-noeuds pédestres) en connexion avec les communes limitrophes

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir le tourisme
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	ASBL Office du Tourisme
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Jean-Philippe DAVE
Partenaire(s)	Service Travaux, Bibliotheca Floreffia, Centre Historique Inter Police (CHIP), Province de Namur

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de mettre en place un réseau de points-noeuds pédestres sur la commune de Floreffe.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Floreffe est actuellement la seule Commune de la Maison du Tourisme (ci-après, la MT) Terra Curiosa à disposer d'un important réseau de circuits de promenades balisés. La politique du Commissariat Général au Tourisme ayant changé, ces circuits seront remplacés par un maillage de 83 kilomètres de points-noeuds pédestres.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception, installation et balisage du réseau de points-noeuds pédestres. ▪ Débalisage des anciens circuits de promenade.

ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance du réseau par l'OTF et Service Travaux. 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps nécessaire à l'installation à intégrer au planning du Service Travaux (printemps). ▪ Surveillance du réseau.
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet mené par la MT Terra Curiosa sur un territoire plus vaste. Financement par la Province de Namur via un appel à projets 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget pour le remplacement du matériel dû au vandalisme.

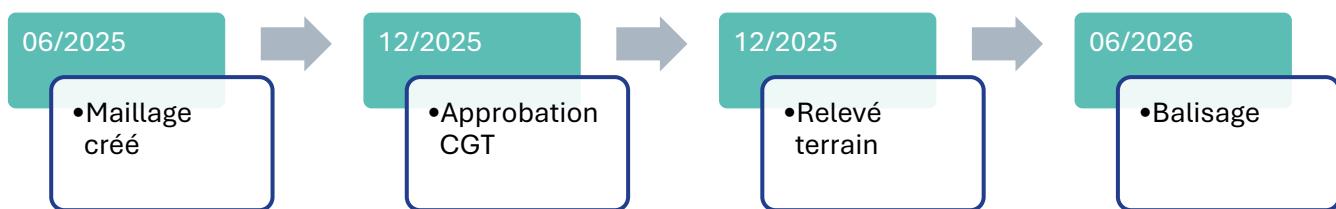
PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

participatifs, le Commissariat Général au Tourisme et la MT.	
--	--

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Création du maillage pour juin 2025.
Indicateur 2	Approbation du Commissariat Général au Tourisme pour décembre 2025.
Indicateur 3	Placement du balisage pour juin 2026.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	15.000 € entièrement pris en charge par la Province de Namur et le Commissariat Général au Tourisme.
Recettes éventuelles	-
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s) : service travaux (ou entreprise), service sécurité et service patrimoine bâti	Service Travaux, entreprise extérieure pour les balises.

ÉVALUATIONS

1.9.2. Construire des infrastructures d'accueil touristique

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir le tourisme
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	ASBL Office du Tourisme
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS, Jean-Philippe DAVE
Partenaire(s)	Service Travaux, BEP, entreprises extérieures

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'aménager la dalle des Rives du Nangot (ancien port autonome) par le placement de deux modules containers, l'un servant de bureau d'accueil de l'Office du Tourisme, l'autre de sanitaires et de douches.	
Etat des lieux	Résultats attendus
La dalle comprend un parking motor-homes, une halte nautique et une aire de pique-nique. Un espace assez large et nu, entre le parking et la halte nautique permet l'installation de bâtiments.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'implantation des deux modules (accueil et sanitaires) permettra de compléter l'offre de tourisme en itinérance, faisant des Rives du Nangot un des endroits les mieux desservis en la matière en Province de Namur: Accueil et information touristique, parking motor-homes, relais nautique, aire de pique-nique et convivialité en bord de Sambre, RAVeL, Eurovélo 3 et GR.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité humaine et technique pour la conception et la réalisation (Service patrimoine bâti & service travaux). ▪ Présence d'un Office du tourisme prenant en charge la gestion des lieux et des activités. ▪ Modularité et rapidité d'installation : Les containers sont faciles à installer, déplacer et adapter selon les besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources financières limitées ▪ Entretien : Les sanitaires et douches nécessitent un entretien régulier pour rester attractifs.

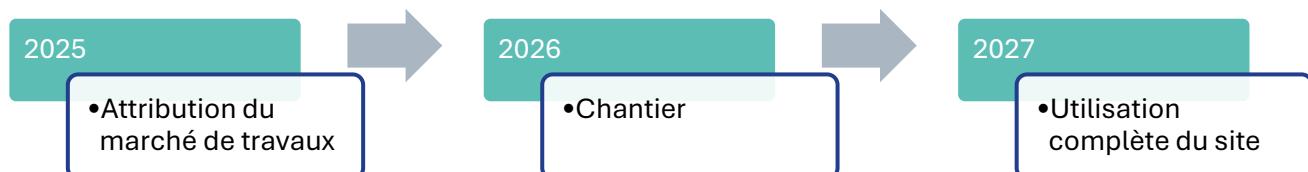
PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<ul style="list-style-type: none"> Coût maîtrisé : Moins cher qu'une construction traditionnelle. 	
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> Obtention de subsides via l'appel à projet Namur, Province au fil de l'eau L'essor du tourisme en itinérance Développement du tourisme fluvial ou local : Création d'un point d'accueil stratégique. Événements et animations : Possibilité d'organiser des activités autour du site aménagé 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> Vandalisme ou dégradations : Site exposé à des incivilités, surtout en période creuse.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Validation du marché public par l'OA du BEP en 2025.
Indicateur 2	Attribution du Marché public en 2025.
Indicateur 3	Fin des travaux et utilisation complète du site en 2027.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	+/- 544.000 €, dont 375.000 € du Commissariat Général au Tourisme
Recettes éventuelles	Recettes du parking motorhomes (+/- 15.000 €/an) augmentées de celles du relais nautique quand il sera opérationnel.
Budget de maintenance estimé (annuel)	Actuellement (fournitures et maintenance) : +/- 9.000 €/an.
Service(s) impliqué(s) : service travaux (ou entreprise), service sécurité et service patrimoine bâti	Service Travaux pour les extérieurs, Service Entretien, l'OTF

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.9.3. Créer le « Brigade Museum » sur le site de l'ancienne gendarmerie de Floreffe

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	ASBL Office du Tourisme
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Jean-Philippe DAVE
Partenaire(s)	Service Travaux, Bibliotheca Floreffia, Centre Historique Inter Police (CHIP), Province de Namur

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de rénover entièrement l'ancienne brigade de gendarmerie pour en faire un lieu dédié au patrimoine et au tourisme qui accueillera les bureaux de l'Office du Tourisme, les bureaux et collections de Bibliotheca Floreffia, les bureaux et collections du CHIP, un espace muséal (Brigade Museum), un espace d'exposition lié au patrimoine et aux artistes locaux et un espace outdoor pour les activités ponctuelles des partenaires.

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Le bâtiment de l'ancienne gendarmerie est actuellement inoccupé et nécessite une réhabilitation complète. La Commune envisage sa reconversion afin de valoriser ce patrimoine bâti et de lui donner une nouvelle vocation culturelle et touristique.</p> <p>Certaines parties du bâtiment sont vétustes. L'électricité est non conforme, il n'y a pas de détection incendie ou intrusion. Les châssis sont en simple vitrage. Le plafonnage et la peinture sont abîmés. Il n'y a pas d'isolation en cave et toiture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiment rénové et mis en valeur. ▪ Toiture remplacée et isolée. ▪ Isolation bâtiment. ▪ Nouveaux châssis. ▪ Electricité conforme. ▪ Détection incendie et intrusion. ▪ Réfection et peinture des murs extérieurs et intérieurs. ▪ Création d'un espace muséal dédié à l'histoire et au patrimoine locaux. ▪ Renforcement de l'offre culturelle et touristique de la commune. ▪ Attractivité accrue du centre de Floreffe et dynamisation de la vie locale. ▪ Transmission et valorisation du patrimoine historique auprès des habitants et des visiteurs. ▪ Dynamisation de l'entrée de Floreffe par le positionnement d'un élément phare de l'entité

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité humaine et technique pour la conception et la réalisation (Services Patrimoine bâti et Travaux) ▪ Présence d'un Office du Tourisme prenant en charge les lieux et les activités 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources financières limitées
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention de subsides pour la rénovation du bâtiment (UREBA) ▪ Obtention de subsides pour les équipements touristiques ▪ Partenariats dynamiques avec le Service Patrimoine de la Province de Namur 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés de coordonner les différents intervenants dont les bénévoles pour la gestion des lieux ▪ L'Administration n'est pas propriétaire des pièces muséales

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Electricité, détections incendies et intrusions installées et châssis placés.
Indicateur 2	Réfections et peintures par le service travaux.
Indicateur 3	Installation de la nouvelle toiture.
Indicateur 4	Ouverture du Musée et des différents espaces aux utilisateurs extérieurs en 2027.

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Montant rénovation : ■ Électricité : 130.000 € ■ Châssis : 140.000 € ■ Bardage : 30.000 € ■ Ventilation : 180.000 € ■ Isolation caves et chaudière gaz : 20.000 € ■ Subside UREBA : 188.029,17 € Rentrées muséales à partir de fin 2026 et événementielles à partir de 2027
Recettes éventuelles	A déterminer
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s) : service travaux (ou entreprise), service sécurité et service patrimoine bâti	Service Travaux, Patrimoine bâti, Entreprises extérieures.

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.10 : Promouvoir le sport

1.10.1. Aménager un pump track au Centre sportif

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir le sport
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Caroline BOUVIER et Anne-Sophie DENIS
Partenaire(s)	Services Marchés publics, Patrimoine bâti, Travaux et entreprise spécialisée

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'aménager un pump track (piste fermée pour les vélos, VTT, rollers, skate et trottinettes) sur un espace herbeux à proximité de l'entrée du Centre sportif.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Le site du Centre sportif présente encore un bon potentiel d'aménagement.</p> <p>Une demande croissante des jeunes (enfants, ados, jeunes adultes) a été exprimée, notamment pour des activités de glisse urbaine.</p> <p>Le pump track répond à une attente actuelle en matière de loisirs actifs et inclusifs. Il permettrait de diversifier l'offre sportive du site, en complément des installations existantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la fréquentation et l'attractivité du Centre sportif. ▪ Offrir un espace supplémentaire de loisirs accessible pour tous les publics et répondant à la demande des jeunes. ▪ Créer un lieu de rencontre et de socialisation. ▪ Espace supplémentaire pour l'organisation des stages et / ou évènements sportifs.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Potentiel d'aménagement à l'entrée du centre sportif (espace disponible) Activité physique ludique : encourage la pratique sportive en plein air. Faible coût d'entretien : une fois construit, l'entretien est relativement simple. Accessible facilement (halage, parking déjà aménagé) 	<ul style="list-style-type: none"> Sol herbeux nécessitant une étude technique. Sécurisation nécessaire, site proche du halage
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de subvention par Infrasports Partenariats locaux : avec des écoles, associations sportives, clubs de BMX ou skate 	<ul style="list-style-type: none"> Vandalisme ou dégradations : risque si le site n'est pas surveillé ou bien intégré. Conflits d'usage : entre différents types de pratiquants (skate vs vélo, etc.). Conditions climatiques : pluie ou gel peuvent rendre la piste inutilisable temporairement.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Réalisation du pump track pour fin 2027
Indicateur 2	Taux de 70% de satisfaction des usagers : via sondages ou questionnaires en 2029-2030
Indicateur 3	Évolution de la fréquentation sur 2 ans (2028-2030) : + 50 % par rapport à la fréquentation de 2027

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	220.000 €
Recettes éventuelles	Infrasports 60% du montant de l'investissement
Budget de maintenance estimé (annuel)	1.000 €
Service(s) impliqué(s) :	Service Travaux (ou entreprise), service Sécurité et Service Patrimoine bâti

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.10.2. Compléter l'espace de street workout

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir le sport
Priorité	3 (2029-2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Caroline BOUVIER
Partenaire(s)	Entreprises extérieures

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de compléter l'aménagement de l'espace extérieur dédié à la pratique du street workout - musculation en plein air, accessible à tous les publics	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Le site du centre sportif est en plein développement et accueille de plus en plus d'usagers, notamment autour des appareils de fitness extérieurs existants avec des programmes de musculation personnels.</p> <p>La demande d'équipements supplémentaires permettant une pratique libre, sociale et adaptée à tous les âges s'accroît.</p> <p>Le projet s'inscrit dans la continuité de cette dynamique positive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'offre en engins de street workout en complément au fitness ▪ Renforcement de l'offre de sport en plein air sur le site du Centre sportif ▪ Amélioration de la santé et du bien-être des citoyens par la pratique régulière d'une activité physique. ▪ Possibilité pour les clubs sportifs et écoles d'utiliser le site pour les échauffements et activités d'entretien physique. ▪ Valorisation du Centre sportif communal avec un nouveau pôle de sport pour tous étoffé. ▪ Renforcement du lien social et intergénérationnel

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site du centre sportif en plein développement ▪ Espace accessible à tout public ▪ Complémentarité avec le fitness existant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût initial d'installation : Achat des équipements, aménagement du sol, signalétique, etc. ▪ Entretien régulier nécessaire : Risque de dégradation ou d'usure des installations.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">▪ Possibilité de subventionnement via Infrasport▪ Tendance croissante du sport en plein air : Répond à une demande actuelle de pratiques sportives autonomes et écologiques.	<ul style="list-style-type: none">▪ Vandalisme ou incivilités : dégradation volontaire des équipements.▪ Conditions climatiques : limitation de l'usage en cas de pluie, froid ou forte chaleur.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Installation d'un module de Street workout.
Indicateur 2	Fréquentation régulière de l'espace par le public et par les clubs.

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification du projet.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	A définir
Recettes éventuelles	Potentiellement éligible via Infrasport
Budget de maintenance estimé (annuel)	A étudier
Service(s) impliqué(s) :	Services Travaux (ou entreprise), Sécurité et Patrimoine bâti

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.10.3. Construire une salle d'arts martiaux en extension du centre sportif

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir le sport
Priorité	3 (2029-2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS et Caroline BOUVIER
Partenaire(s)	ASBL Centre sportif, Services Patrimoine, Marchés publics et Travaux

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de construire une salle d'arts martiaux en extension du Centre sportif existant. Cette nouvelle infrastructure offrira un espace adapté à la pratique de différentes disciplines martiales, permettant de répondre aux besoins des clubs et des habitants tout en optimisant l'utilisation du Centre sportif.	
Etat des lieux	<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une salle adaptée à la pratique des arts martiaux et sports associés. ▪ Augmentation de l'offre sportive communale et réponse aux besoins des clubs et des habitants. ▪ Optimisation de l'utilisation du centre sportif existant grâce à l'extension. ▪ Renforcement de la pratique encadrée et sécurisée des disciplines martiales. ▪ Dynamisation de la vie associative et sportive locale.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre sportif existant déjà bien implanté et fréquenté, disposant d'infrastructures et de services complémentaires (vestiaires, parking, accueil). ▪ Présence de clubs locaux dynamiques en arts martiaux (judo, karaté, taekwondo, aikido, etc.) avec un encadrement qualifié. ▪ Demande croissante de la part des habitants et des écoles pour la pratique d'activités sportives diversifiées, notamment en intérieur. ▪ Synergie possible avec les autres disciplines hébergées au centre sportif (sports collectifs, fitness, danse), favorisant la mutualisation des équipements. ▪ Valorisation de l'offre sportive communale, renforçant l'attractivité et la cohésion locale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement initial conséquent, nécessitant un financement pluriannuel ou des subsides externes. ▪ Espace disponible limité sur le site existant pouvant imposer des contraintes d'implantation. ▪ Augmentation des coûts de fonctionnement (chauffage, entretien, nettoyage, gestion). ▪ Besoin de coordination accrue entre les clubs pour l'utilisation optimale de la nouvelle salle.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité d'obtenir des subsides régionaux (Infrasports, ..) pour la construction d'équipements sportifs couverts. ▪ Croissance de la popularité des arts martiaux et du sport de bien-être, attirant de nouveaux publics (jeunes, femmes, seniors). ▪ Diversification de l'offre sportive communale, contribuant à la santé et à la prévention du décrochage sportif. ▪ Organisation d'événements, stages et compétitions, générant des retombées économiques et touristiques locales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Haussse des coûts de construction et disponibilité limitée des entreprises spécialisées. ▪ Retards liés aux procédures d'autorisation urbanistique ou aux marchés publics. ▪ Éventuelle difficulté à maintenir un taux d'occupation élevé si la demande sportive venait à diminuer. ▪ Contraintes budgétaires communales pouvant retarder la mise en œuvre ou la réduire à une phase partielle.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

A définir lors de la planification du projet.

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification du projet.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	A étudier
Recettes éventuelles	A étudier
Budget de maintenance estimé (annuel)	A étudier
Service(s) impliqué(s)	ASBL Centre sportif, Services Patrimoine et Travaux

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.11 : Promouvoir la culture

1.11.1. Mettre en œuvre le « Contrat Programme 2026 – 2030 » du Centre Culturel

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir la culture
Priorité	1 à 3 (2024-2030)

Initiateur du projet	ASBL Centre Culturel de Floreffe
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Nicolas FIEREMANS
Partenaire(s)	Office du Tourisme de Floreffe, Bibliothèque, Plan de Cohésion Sociale, autres opérateurs culturels présents sur le territoire de la Commune.

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Dans le cadre du renouvellement de sa reconnaissance, le Centre Culturel de Floreffe (CCF) a déposé, en décembre 2024, son nouveau Contrat-Programme 2026-2030. Ce document stratégique a pour objectif de baliser l'action du CCF pour les cinq prochaines années sur la base d'une analyse partagée et d'une étude approfondie de la réalité des Floreffois.

Cette démarche a fait émerger deux enjeux prioritaires qui structureront l'action du Centre : la jeunesse et la lutte contre le repli sur soi. De nombreuses opérations seront organisées autour de ces axes, venant enrichir l'identité et les missions fondamentales du Centre Culturel.

Le document complet du Contrat-Programme peut être consulté à l'adresse suivante :

<https://www.centreculturelfloreffe.be/wp-content/uploads/2024/10/Contrat-Programme-2026-2030-compressed.pdf>

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement :
Recettes éventuelles :
Budget de maintenance estimé (annuel) :
Service(s) impliqué(s) :

ÉVALUATIONS

1.11.2. Créer un Conseil de la Culture

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir la culture
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	ASBL Centre Culturel de Floreffe
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Nicolas FIEREMANS
Partenaire(s)	Office du Tourisme de Floreffe, Bibliothèque, Plan de Cohésion Sociale, autres opérateurs culturels présents sur le territoire de la Commune.

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de créer une instance consultative et de coordination, le Conseil de la Culture, rassemblant les acteurs culturels, éducatifs, patrimoniaux et associatifs de Floreffe, pour développer les synergies, optimiser les ressources et valoriser l'offre culturelle auprès des citoyens. Le conseil serait réuni plusieurs fois par an selon les objectifs qu'il se fixerait.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Les acteurs culturels et assimilés — tels que le Centre culturel, la Bibliothèque, le Plan de Cohésion Sociale, les écoles, les associations, les services liés au patrimoine, ainsi que de nouveaux partenaires comme la famille Bouvier — sont déjà engagés dans diverses actions. Toutefois, un souhait commun de renforcer la synergie entre ces acteurs en matière culturelle a clairement émergé, et certains projets ont déjà démontré le potentiel de cette collaboration.</p> <p>Cette dynamique est en émergence et gagnerait à être soutenue par une structure de coordination.</p> <p>En son absence, on observe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une visibilité limitée de l'offre culturelle globale, ▪ une confusion dans les rôles et mandats de chaque partenaire. 	<p>L'offre culturelle à Floreffe gagne en cohérence, en visibilité et en impact auprès des citoyens. Grâce à une meilleure coordination entre les opérateurs, les services et les coûts sont optimisés par la mutualisation des moyens. Les projets, tels que la reconversion de la Gendarmerie ou les initiatives à destination des adolescents, bénéficient d'une diffusion élargie et d'une efficacité renforcée. Les rôles et mandats de chaque acteur sont désormais mieux identifiés et reconnus.</p> <p>Pour consolider cette dynamique, plusieurs axes d'action sont envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les synergies entre les opérateurs culturels du territoire. ▪ Mutualiser et rationaliser les moyens humains, matériels et financiers. ▪ Développer des projets plus ambitieux, porteurs d'innovation et de rayonnement.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser et coordonner la participation citoyenne à l'action culturelle. ▪ Mettre en place une structure de coordination et de valorisation des initiatives culturelles à l'échelle communale.
--	--

ANALYSE AFOM

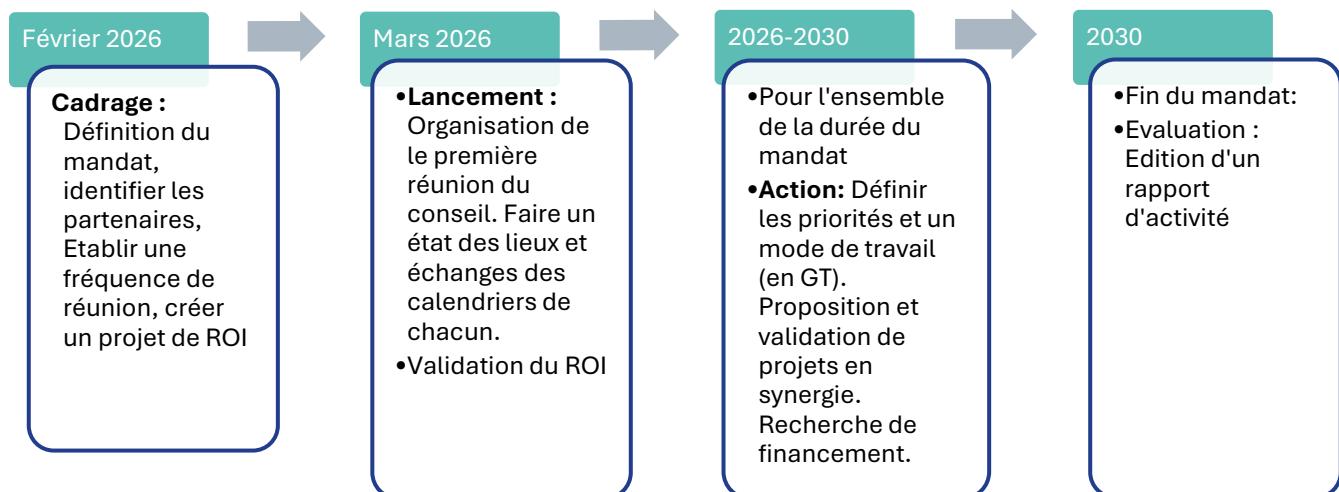
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique (présence de la politique culturelle dans la Déclaration de Politique Communale et le Programme Stratégique Transversal) ▪ Investissements économiques communaux conséquents (dotation, rénovation de la gendarmerie...) ▪ Existence de nombreux acteurs dynamiques (Centre Culturel, Plan de Cohésion Sociale, Office du Tourisme, Bibliothèque, école de musique...) 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méconnaissance actuelle de l'offre culturelle globale les uns par rapport aux autres ▪ Rôle du Centre Culturel peu défini auprès des partenaires (opérateur de diffusion et prêteur)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rachat de l'Abbaye (nouveau partenaire privé) ▪ La rénovation de la Gendarmerie avec de nouveaux espaces muséaux ▪ Réelles demandes et volontés des partenaires en présence de créer des synergies 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des aides publiques de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Région Wallonne (emploi et fonctionnement) pour les opérateurs

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Atteinte d'un taux de participation de 80% des partenaires et associations représentés aux réunions du Conseil de la Culture et maintenir ce taux.
Indicateur 2	Trois à cinq projets culturels inter-partenaires (impliquant au moins 3 acteurs) développés annuellement.
Indicateur 3	Organisation d'une réunion par trimestre.
Indicateur 4	Augmentation de la connaissance par le citoyen de l'offre culturelle globale de la Commune (mesurable par un sondage qualitatif ou un bilan de communication).

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement :	Budget limité aux frais d'accueil pour l'organisation de réunions : 100 € / année. Le financement des projets se fait au cas par cas en fonction des moyens mis à disposition par les partenaires et des potentiels appels à projets.
Recettes éventuelles :	Pas de recettes prévues
Budget de maintenance estimé (annuel) :	NA
Service(s) impliqué(s) :	ASBL Centre Culturel, ASBL Office du tourisme, Bibliothèque, Plan de Cohésion Sociale. Autres services en fonction des besoins et projet.

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

1.11.3. Promouvoir nos artistes par l'organisation d'un festival local

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir la culture
Priorité	3 (2029 – 2030)

Initiateur du projet	ASBL Centre culturel
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Nicolas FIEREMANS
Partenaire(s)	Artistes locaux

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit d'organiser un festival local permettant de mettre à l'honneur les artistes locaux. L'organisation d'un festival constitue une opportunité forte de valoriser la Commune de Floreffe et son territoire. Toutefois, face à l'importance des grandes structures culturelles environnantes, il est essentiel de proposer un événement porteur d'une identité propre, en cohérence avec l'échelle et les spécificités locales.

Le Festival des Petits Formats se veut une manifestation originale qui investit les différents espaces de la commune – placettes, petites salles, recoins, lieux insolites – pour y accueillir des propositions artistiques adaptées à l'intimité de ces lieux.

Le festival se distingue par sa dimension humaine et sensible, privilégiant la qualité du lien et l'accessibilité des œuvres. Il constitue un moment de découverte culturelle, en cohérence avec la volonté de renforcer la dynamique locale et l'attractivité de Floreffe.

Etat des lieux

Actuellement, il n'existe pas sur Floreffe de festival porteur d'une identité propre, en cohérence avec l'échelle et les spécificités locales.

Résultats attendus

- Mise en place d'un festival investissant les différents espaces de la commune et se distinguant par sa dimension humaine en privilégiant l'accessibilité des œuvres.

ANALYSE AFOM

Ce projet étant en priorité 3 fera l'objet d'une analyse AFOM en 2028 au plus tard.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Ce projet étant en priorité 3, les indicateurs de réussite seront développés au plus tard en 2028.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET

Ce projet étant en priorité 3, les étapes en seront développées au plus tard en 2028.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ce projet étant en priorité 3, l'estimation des ressources nécessaires sera réalisée au plus tard en 2028.

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement
Recettes éventuelles
Budget de maintenance estimé (annuel)
Service(s) impliqué(s)

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 1.12 : Promouvoir le bien-être animal

1.12.1 Aménager un parc canin sur le site des Marlaires

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui adapte le cadre de vie aux besoins de ses citoyens et renforce leur bien-être
Objectif opérationnel	Promouvoir le bien-être animal
Priorité	3 (2029/2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	Service Espaces verts

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'aménager un parc canin sur le site des Marlaires	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>L'habitat dans les centres de village s'est densifié et les animaux domestiques accueillis dans les familles sont de plus en plus nombreux.</p> <p>Manquent notamment des zones d'activité physique pour les chiens, qui peuvent également devenir des lieux de jeux avec d'autres chiens, participant à leur équilibre et à leur développement.</p> <p>Cette zone d'activité pourrait également constituer un lieu d'interactions sociales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espace dédié aux chiens aménagé sur le site des Marlaires, et modalités d'occupation et de gestion précisées. ▪ Amélioration du bien-être des animaux et de leurs maîtres

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet potentiellement assez simple à mettre en œuvre ▪ Travaux d'aménagement pouvant être réalisés en interne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité de mobiliser des ressources humaines supplémentaires ▪ Nécessité d'établir un règlement d'occupation des lieux

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">▪ Grand terrain disponible et parfaitement adapté pour ce type de projet, sans riverains immédiats	<ul style="list-style-type: none">▪ Assurer la gestion du site dans la durée : entretien, gestion des occupations

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Parc canin opérationnel aux Marlaires pour 2030.
Indicateur 2	Règlement d'occupation du site voté pour 2030.

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification du projet.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Non encore évalué
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	Non encore évalué
Service(s) impliqué(s)	Espaces verts – Environnement

ÉVALUATIONS

**Objectif stratégique 2 : Floreffe, une Commune qui soutient
l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse**

Objectif opérationnel 2.1 : Améliorer l'accueil et l'accompagnement de la petite enfance

2.1.1. Promouvoir les activités extra-scolaires dès 2 ans et demi

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer l'accueil et l'accompagnement de la petite enfance
Priorité	1 – 2025/2026
Initiateur du projet	Administration communale et CPAS
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Angélique VASSART
Partenaire(s)	Sylvie NAVIAUX (Service accueillantes à domicile du CPAS) et Valérie GHENNE (ASBL Floreffe Petite Enfance)

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'informer et d'accompagner les parents d'enfants âgés de deux ans dans leur recherche de futures activités extra-scolaires	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Des demandes des parents ont été formulées en ce sens aux membres du personnel des crèches communales et du service des accueillantes conventionnées.</p> <p>Des échanges sont déjà établis entre les responsables de service, et les parents ont la possibilité de contacter le service ATL, à condition toutefois d'être informés de son existence.</p> <p>On constate une pénurie de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'issue de deux rencontres organisées chaque année, les parents d'enfants âgés de 2 ans auront été informés et accompagnés dans leur recherche d'activités extra-scolaires. ▪ Le service ATL présentera les activités disponibles sur le territoire communal, accessibles aux enfants scolarisés dès 2,5 ans. ▪ Cela devrait permettre une libération plus rapide des places en milieux d'accueil de la petite enfance.

ANALYSE AFOM

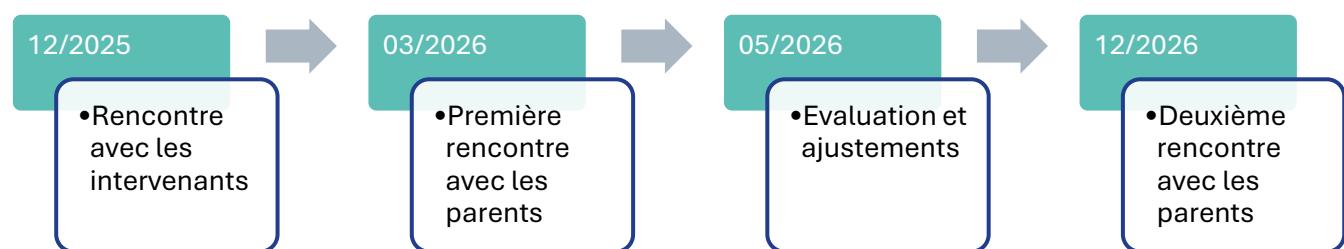
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagement du service ATL : présence active du service pour informer et guider les familles. ▪ Expertise locale : bonne connaissance des ressources et partenaires présents sur le territoire. ▪ Initiative proactive : l'action anticipe les besoins des familles avant la scolarisation effective. ▪ Accessibilité de l'information : les rencontres permettent un contact direct, clair et personnalisé. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Information à actualiser régulièrement : les offres d'activités évoluent, ce qui demande un travail constant de veille
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du lien avec les familles : valorisation du rôle du service ATL comme interlocuteur de référence. ▪ Valorisation des acteurs locaux : meilleure visibilité pour les opérateurs d'activités extrascolaires de la commune. ▪ Soutien aux parcours éducatifs dès le plus jeune âge : cohérence avec les politiques de l'enfance et de soutien à la parentalité. ▪ Demande croissante de conciliation vie familiale/professionnelle : les parents recherchent de plus en plus des solutions pour leurs jeunes enfants. ▪ Libération plus rapide de places dans les milieux d'accueil : en informant plus tôt sur les solutions extrascolaires, certains parents pourraient opter pour une transition anticipée vers d'autres modes d'accueil, permettant ainsi de répondre à la forte demande en places. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre d'activités adaptées aux moins de 3 ans limitée : peu d'activités extra-scolaires réellement accessibles avant 2,5 ou 3 ans. ▪ Évolutions réglementaires ou budgétaires : qui peuvent impacter l'offre d'activités ou le rôle du service ATL. ▪ Inégalités d'accès : certaines familles peuvent être plus éloignées de l'information malgré les efforts (fracture numérique, barrière linguistique, isolement).

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Avoir organisé 2 réunions sur l'année.
Indicateur 2	Atteindre les 16 inscriptions/an pour les stages du service ATL pendant les vacances scolaires.
Indicateur 3	Nombre de places libérées plus tôt dans les milieux d'accueil.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement 100 € / an (catering)

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

2.1.2. Augmenter le nombre de places d'accueil à domicile

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer l'accueil et l'accompagnement de la petite enfance
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	CPAS
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Sylvie NAVIAUX
Partenaire(s)	Valérie GHENNE (Directrice de l'ASBL Floreffe Petite Enfance)

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	<p>Il s'agit de redynamiser le recrutement d'accueillantes à domicile afin de renforcer l'offre de places d'accueil.</p>	
Etat des lieux	<p>Nous constatons une diminution progressive du nombre d'accueillantes à domicile et une impossibilité de répondre à la demande croissante des familles.</p>	Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de l'équipe d'accueillantes ▪ Augmentation de l'offre des places d'accueil dans l'entité ▪ Maintien de l'emploi d'un Travailleur Psycho Médico-Social ▪ Augmentation de la visibilité du service des accueillantes

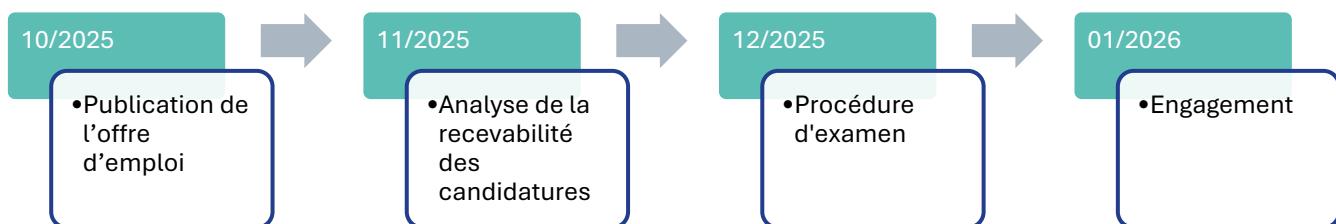
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet géré en interne ▪ Le service est reconnu et subventionné par l'ONE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté d'obtenir des candidatures recevables
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de diffuser les offres d'emploi via les réseaux sociaux ▪ Besoin croissant de nouveaux milieux d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse générale de l'attractivité du métier ▪ Difficulté de recruter dans les zones rurales ▪ Contraintes réglementaires strictes quant aux exigences en termes d'infrastructure privée.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre d'offres publiées et nombre de candidatures reçues.
Indicateur 2	Nombre de places d'accueil supplémentaires créées /an.

ÉTAPES DU PROJET



Ce processus est à renouveler en cas de non-aboutissement.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	50.000 € par an par ETP / Subsides de l'ONE
Recettes éventuelles:	Interventions des parents calculées sur base des barèmes ONE
Budget de maintenance estimé (annuel)	NA
Service(s) impliqué(s) :	/

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

2.1.3. Augmenter la capacité d'accueil de la Crèche de Franière par la création d'une extension

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer l'accueil et l'accompagnement de la petite enfance
Priorité	3 (2029-2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS, service Patrimoine bâti
Partenaire(s)	Valérie GHENNE, ASBL Floreffe Petite Enfance (principalement la Crèche 1,2,3 HautBois)

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de répondre à la demande croissante d'accueil de la petite enfance sur le territoire communal en augmentant la capacité d'accueil de la Crèche de Franière, tout en garantissant un cadre de vie et de travail de qualité, sécurisé et inclusif.	

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Les structures d'accueil de la petite enfance connaissent actuellement une demande excédant leur capacité d'accueil.</p> <p>Le projet consiste en la création d'une extension du bâtiment existant, afin de permettre l'accueil de plusieurs enfants supplémentaires et d'améliorer le confort des espaces pour les enfants et le personnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La construction d'une extension adaptée au site existant, respectant les contraintes urbanistiques, énergétiques et environnementales. ▪ L'aménagement de deux nouveaux espaces d'accueil et de vie (salle de jeux, dortoirs, sanitaires, zone de repas, vestiaires). ▪ L'aménagement des abords extérieurs, y compris une aire de jeux et des circulations adaptées pour les poussettes et les véhicules de service.

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Crèche existante bien implantée et appréciée des familles. ▪ Équipe de professionnels expérimentés et motivés. ▪ Site disposant encore d'un potentiel d'extension. ▪ Volonté communale forte de soutenir les familles et la petite enfance. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources financières limitées
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité d'obtenir des subsides de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) ou d'autres partenaires institutionnels (Plan cygogne). ▪ Evolution démographique favorable à la fréquentation de la crèche, nouveau quartier se développant à Franière. ▪ Valorisation de l'image de la Commune en matière de services à la population. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes budgétaires et augmentation des coûts de construction. ▪ Délais liés aux procédures d'octroi de subsides . ▪ Risque de perturbation du fonctionnement pendant le chantier.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

A définir lors de la planification du projet.

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification du projet.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	1.500.000,00 € TVAC, phase construction
Recettes éventuelles	Non encore évalué
Budget de maintenance estimé (annuel)	Non encore évalué
Service(s) impliqué(s) :	Services Travaux, Sécurité et Patrimoine bâti, entreprises extérieures

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 2.2 : Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves

2.2.1 Aménager les locaux et infrastructures pour un meilleur accueil des enfants, en les impliquant dans le processus

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Maud CAUBERGHS
Partenaire(s)	Service Travaux

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants au sein de l'école en aménageant les locaux et les infrastructures de manière fonctionnelle, sécurisée et conviviale. Il s'agit non seulement de répondre aux besoins matériels et pédagogiques, mais aussi de donner une place active aux enfants dans la réflexion et la mise en œuvre des aménagements. Leur implication favorisera le développement de leur autonomie, de leur créativité et de leur sentiment d'appartenance à l'école. Ce projet s'inscrit dans une démarche participative, collaborative et durable, au bénéfice de l'ensemble de la communauté éducative.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les locaux et infrastructures présentent certaines limites : espaces peu adaptés aux besoins actuels des enfants, certains mobiliers vieillissants, manque de zones modulables ou d'espaces dédiés au calme, aux jeux ou aux apprentissages actifs. ▪ Certains aménagements ne répondent plus aux normes de confort, d'ergonomie ou d'accessibilité. ▪ Les cours de récréation et espaces extérieurs sont parfois peu stimulants ou insuffisamment aménagés pour favoriser le jeu libre, la coopération et l'activité physique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'issue du projet, les locaux et infrastructures offriront un environnement adapté, agréable et sécurisant, favorisant le bien-être et les apprentissages des enfants. ▪ Les élèves auront été impliqués dans le processus de réflexion et d'aménagement, et leur participation se traduira par des espaces répondant davantage à leurs besoins et suscitant un plus grand respect et une meilleure appropriation des lieux.

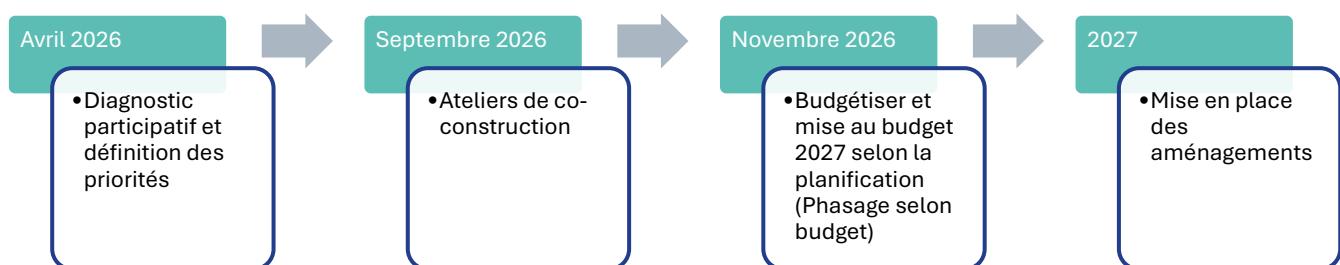
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'une équipe éducative impliquée et motivée à améliorer le cadre de vie scolaire. ▪ Expérience de projets participatifs antérieurs (ex. conseils d'élèves, ateliers collaboratifs). ▪ Dynamique communale favorable à l'amélioration des infrastructures scolaires. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget communal/école limité pour des transformations lourdes. ▪ Locaux parfois anciens et contraints par la configuration du bâtiment. ▪ Temps de concertation avec les enfants et l'équipe éducative à dégager dans la planification des apprentissages ▪ Difficultés à concilier tous les besoins et envies (diversité d'âges, d'usages).
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès possible à des appels à projet pour infrastructures scolaires. ▪ Possibilité d'impliquer les parents et la communauté locale (chantiers participatifs, dons de matériel). ▪ Évolution des normes pédagogiques et sanitaires incitant à des aménagements modernes 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Délais administratifs et lourdeur des procédures pour les travaux. ▪ Risques de coûts imprévus (dépassement de budget, entretien futur). ▪ Contraintes urbanistiques ou de sécurité limitant la créativité du projet. ▪ Risque que l'implication des enfants reste symbolique si elle n'est pas bien structurée.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre de suggestions/propositions d'élèves.
Indicateur 2	Nombre de locaux "réaménagés".
Indicateur 3	Niveau d'implication et de satisfaction des enfants vis à vis des nouveaux aménagements.

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	A définir lors de l'étape 3 selon les projets
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s)	Service Travaux / Entreprises extérieures

ÉVALUATIONS

2.2.2 Rénover et moderniser les locaux scolaires pour garantir des conditions d'accueil optimales

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Maud CAUBERGHS
Partenaire(s)	Service Travaux et Service Patrimoine

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit d'assurer à tous les élèves et membres du personnel des conditions d'accueil optimales en rénovant et modernisant les infrastructures scolaires. Les actions envisagées concernent notamment la rénovation énergétique, la mise aux normes de sécurité, l'amélioration du confort des classes (luminosité, aération, acoustique), ainsi que la modernisation des espaces communs (réfectoires, sanitaires, salles polyvalentes). Ces travaux permettront d'offrir un cadre scolaire durable, accueillant et davantage adapté aux besoins actuels.

Etat des lieux

- Plusieurs bâtiments scolaires de la Commune présentent des signes de vétusté (sanitaires vieillissants, isolation insuffisante, peintures dégradées).
- Certains locaux ne répondent pas entièrement aux normes actuelles en termes d'accessibilité, ou de confort thermique.
- Des améliorations ponctuelles ont déjà été réalisées ces dernières années (peintures, remplacements de châssis, petits travaux), mais une approche globale et planifiée est nécessaire.
- Les équipes éducatives expriment le besoin d'espaces plus modernes, modulables et adaptés à des pratiques pédagogiques diversifiées.

Résultats attendus

- Rénovation ou modernisation progressive des locaux scolaires dans chaque implantation d'ici 2030.
- Amélioration du confort et de la sécurité des élèves et du personnel (isolation, éclairage, accessibilité, optimisation sécurité incendie).
- Mise à disposition d'espaces scolaires plus fonctionnels et davantage adaptés aux besoins pédagogiques actuels.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Pouvoir Organisateur soutient une volonté de mise à niveau progressive des infrastructures scolaires, en fonction des budgets disponibles et des priorités fixées. 	
---	--

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté forte du Pouvoir Organisateur et des directions d'améliorer les infrastructures. ▪ Implication des équipes éducatives dans l'identification des besoins prioritaires. ▪ Expérience acquise grâce à des rénovations passées. ▪ Dynamique communale favorable à l'investissement dans les écoles. ▪ Partenariat possible avec la Commune et services techniques pour certains travaux. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiments parfois anciens nécessitant des investissements lourds. ▪ Budget limité, rendant impossible une rénovation complète en une seule phase. ▪ Travaux perturbant potentiellement le quotidien scolaire. ▪ Manque de flexibilité de certains locaux (configuration difficile à adapter).
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès à des subsides régionaux/fédéraux (efficacité énergétique, mise en conformité). ▪ Amélioration durable de l'efficacité énergétique (réduction des coûts de fonctionnement). 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Délais administratifs pour l'octroi de subsides. ▪ Augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre. ▪ Dégradations ou usure rapide si l'entretien n'est pas assuré après rénovation.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	D'ici 2027, 100% des sanitaires scolaires auront été modernisés et mis aux normes.
Indicateur 2	D'ici 2028, au moins 2 locaux/infrastructures par implantation auront été réalisés ou rénovés.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET

Franière	Soye	Floriffoux	Buzet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la sécurisation des accès aux sections maternelles et primaires par l'installation d'un système de sonnette et d'ouverture à distance ▪ Rénover la toiture du préau de la section primaire (Fin 2025-début 2026) ▪ Optimiser les locaux sanitaires primaires (création d'un espace mixte ou rénovation des installations existantes) (Etude du projet en mars 2026) ▪ Améliorer les dispositifs de protection solaire dans les classes primaires (classes de l'étage) afin de réguler la température et réduire l'exposition au soleil (éblouissement) (2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remettre en service le système de contrôle d'accès au bâtiment primaire et prévoir un dispositif de sécurité pour le futur bâtiment maternel (Août 2026) ▪ Rénover et réaménager les locaux libérés (par le déménagement des classes maternelles) en fonction de leurs nouvelles affectations (bureau de direction avec secrétariat, salle des profs, classes, bibliothèque, salle polyvalente, local ATL) (Juillet/Août 2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agrandir la zone préau afin d'offrir un meilleur abri aux élèves lors des intempéries ▪ Installer des dispositifs de protection solaire, d'aération et/ou de climatisation dans la classe des P3/P4 (classe à l'étage) afin de garantir un environnement d'apprentissage confortable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaménager les sanitaires de la section maternelle afin de respecter les normes, l'intimité et l'autonomie des enfants (2026) ▪ Etudier la création ou l'aménagement d'espaces supplémentaires pour répondre aux besoins croissants de la section maternelle (extension ou valorisation de l'étage existant)

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	À définir selon les priorités, les besoins précis de chaque implantation et les devis techniques. Les coûts peuvent varier fortement (travaux lourds de rénovation énergétique vs. aménagements plus légers).
Recettes éventuelles	Eventuels subsides UREBA et opportunités d'appels à projet.
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	Services Patrimoine bâti, Travaux, entreprises extérieures.

ÉVALUATIONS

2.2.3. Etablir une procédure et sensibiliser les enseignants, les encadrants et les élèves à la problématique du harcèlement scolaire

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Maud CAUBERGHS
Partenaire(s)	Centre Psycho-Médico-Social (ci-dessous, CPMS), Police, Associations, Fédération Wallonie-Bruxelles, ...
Statut du projet	
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description				
Il s'agit de prévenir, identifier et traiter efficacement les situations de harcèlement scolaire au sein des implantations. Ce projet s'appuie sur la mise en œuvre d'une procédure officielle de lutte contre le harcèlement, préparée en mai 2025 et déployée à partir de septembre 2025. L'objectif est de créer un climat scolaire serein, inclusif et bienveillant, où chaque élève se sent respecté, écouté et protégé.				
<table border="1"> <tr> <th>Etat des lieux</th> <th>Résultats attendus</th> </tr> <tr> <td> <p>Une procédure claire de lutte contre le harcèlement a été élaborée l'année scolaire précédente (mai 2025).</p> <p>La rentrée 2025 marque le début de sa mise en application dans toutes les implantations.</p> <p>Les équipes éducatives sont informées de son existence mais nécessitent un accompagnement pour une mise en œuvre efficace et harmonisée.</p> <p>Les élèves expriment parfois des situations de moqueries, d'exclusion ou de conflits, qui doivent être distinguées et traitées de manière adaptée.</p> <p>Le Pouvoir Organisateur et les directions expriment une volonté forte d'agir de manière proactive.</p> </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en application effective de la procédure de lutte contre le harcèlement dans toutes les implantations. ▪ Information et sensibilisation des enseignants, élèves et parents sur la procédure et les outils disponibles. ▪ Diminution du nombre de situations de harcèlement déclarées ou répétitives. ▪ Mise en place d'actions de prévention régulières (ateliers, animations, débats, outils pédagogiques). ▪ Développement d'une culture scolaire de respect, de bienveillance et d'écoute. </td> </tr> </table>	Etat des lieux	Résultats attendus	<p>Une procédure claire de lutte contre le harcèlement a été élaborée l'année scolaire précédente (mai 2025).</p> <p>La rentrée 2025 marque le début de sa mise en application dans toutes les implantations.</p> <p>Les équipes éducatives sont informées de son existence mais nécessitent un accompagnement pour une mise en œuvre efficace et harmonisée.</p> <p>Les élèves expriment parfois des situations de moqueries, d'exclusion ou de conflits, qui doivent être distinguées et traitées de manière adaptée.</p> <p>Le Pouvoir Organisateur et les directions expriment une volonté forte d'agir de manière proactive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en application effective de la procédure de lutte contre le harcèlement dans toutes les implantations. ▪ Information et sensibilisation des enseignants, élèves et parents sur la procédure et les outils disponibles. ▪ Diminution du nombre de situations de harcèlement déclarées ou répétitives. ▪ Mise en place d'actions de prévention régulières (ateliers, animations, débats, outils pédagogiques). ▪ Développement d'une culture scolaire de respect, de bienveillance et d'écoute.
Etat des lieux	Résultats attendus			
<p>Une procédure claire de lutte contre le harcèlement a été élaborée l'année scolaire précédente (mai 2025).</p> <p>La rentrée 2025 marque le début de sa mise en application dans toutes les implantations.</p> <p>Les équipes éducatives sont informées de son existence mais nécessitent un accompagnement pour une mise en œuvre efficace et harmonisée.</p> <p>Les élèves expriment parfois des situations de moqueries, d'exclusion ou de conflits, qui doivent être distinguées et traitées de manière adaptée.</p> <p>Le Pouvoir Organisateur et les directions expriment une volonté forte d'agir de manière proactive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en application effective de la procédure de lutte contre le harcèlement dans toutes les implantations. ▪ Information et sensibilisation des enseignants, élèves et parents sur la procédure et les outils disponibles. ▪ Diminution du nombre de situations de harcèlement déclarées ou répétitives. ▪ Mise en place d'actions de prévention régulières (ateliers, animations, débats, outils pédagogiques). ▪ Développement d'une culture scolaire de respect, de bienveillance et d'écoute. 			

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une procédure claire, validée et prête à être appliquée. ▪ Engagement fort des directions et du PO. ▪ Thématique en cohérence avec les priorités de l'enseignement fondamental et les attentes sociétales. ▪ Implication potentielle de partenaires extérieurs spécialisés. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'expérience des équipes dans l'application concrète de la procédure. ▪ Difficulté à distinguer harcèlement, conflit et incivilités du quotidien. ▪ Nécessité d'une formation continue pour maintenir une approche cohérente. ▪ Risque d'inégalités dans l'application selon les implantations.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déploiement d'animations et de formations en partenariat avec des associations spécialisées. ▪ Implication des élèves via des projets de médiation, ambassadeurs du respect ou cercles de parole. ▪ Communication positive auprès des familles, valorisant la proactivité de l'école. ▪ Possibilité de s'inscrire dans des appels à projets liés au bien-être scolaire. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque d'incompréhension ou de contestation par certaines familles lors du traitement de cas. ▪ Essoufflement si le projet repose sur quelques référents sans relais solide dans l'équipe. ▪ Multiplication de situations complexes nécessitant beaucoup de temps de gestion. ▪ Éventuelles tensions internes si la procédure n'est pas perçue comme claire ou équitable.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Dès novembre 2025, 100 % des implantations auront mis en œuvre la procédure en cas de situation avérée de harcèlement.
Indicateur 2	D'ici septembre 2026, au moins 90 % des enseignants déclareront se sentir capables d'identifier et d'appliquer correctement la procédure.
Indicateur 3	A partir de la rentrée 2026, chaque année scolaire, au moins une action de prévention commune (ex. journée/quinzaine du respect) sera organisée dans toutes les implantations.

ÉTAPES DU PROJET

Étape 1	Février 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de connaissance par la direction des documents de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles (circulaire, guide et outils) relatifs à la mise en place d'une procédure de prévention et de gestion du harcèlement
Étape 2	Mars – Avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail collaboratif avec les équipes pédagogiques autour de l'élaboration de la procédure
Étape 3	21 avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation de la procédure par la direction, à la suite des échanges avec les équipes, en vue de son intégration dans le Règlement d'Ordre Intérieur en cours de rédaction

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Étape 4	8 mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de la procédure au Collège communal pour validation
Étape 5	12 mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de la procédure au Conseil de participation pour avis
Étape 6	2 juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de la procédure en COPALOC pour information et discussion
Étape 7	30 juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption de la procédure par le Conseil communal
Étape 8	Rentrée 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion de la procédure aux parents via le ROI et annonce de la mise en place effective au sein des établissements au cours du mois de novembre 2025
Étape 9	Septembre – Octobre 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation logistique : affiches, formulaires de signalement, boîtes mails et boîtes physiques, présentations aux équipes/ATL/PMS/élèves, chartes, etc.
Étape 10	17 novembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place effective de la procédure dans toutes les implantations
Étape 11	Année 2025 - 2026	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation et formation des équipes éducatives au cours des réunions de travail collaboratif : approfondir la connaissance du phénomène de harcèlement, réfléchir à des actions de prévention (activités, animations, projets, partenariats), s'approprier des outils d'analyse et développer la capacité à intervenir efficacement dans les situations de harcèlement.
Étape 12	Chaque année à partir de la rentrée 2026-2027	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser au moins une action de prévention commune (ex. journée/quinzaine du respect) qui sera mise en place dans toutes les implantations

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s)	

Variable mais relativement limité (principalement formations, animations spécialisées, supports pédagogiques, communication aux familles).

Sources de financement possibles :

- Budget communal à estimer en fonction des activités déployées.
- Partenariats avec des associations spécialisées (souvent gratuites ou à faible coût).
- Soutien éventuel des associations de parents pour financer des animations spécifiques.

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

2.2.4. Eduquer et sensibiliser la jeunesse à une gestion budgétaire raisonnée dans le milieu scolaire

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	CPAS et Administration communale
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Amandine GEORGES
Partenaire(s)	MEDENAM
Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'organiser des animations au sein des écoles communales de l'entité de Floreffe, et ce afin de sensibiliser les plus jeunes à la notion d'argent et de consommation, à la gérance budgétaire et à l'impact de la publicité.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>A l'heure de la rédaction du projet, le service de médiation de dettes du CPAS de Floreffe ne réalise aucune prévention au sein des écoles communales de l'entité de Floreffe.</p> <p>Néanmoins, nous ne pouvons dire si d'autres partenariats au sein des écoles sont mis en place.</p> <p>En effet, nous avons constaté que plus de 50% des dossiers traités au sein du service de médiation de dettes concernent des familles avec enfants ou monoparentales. De ce fait, il est important de sensibiliser les plus jeunes au surendettement, et ce afin de prévenir un processus de transmission intergénérationnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction du risque futur de surendettement chez les jeunes adultes ; ▪ Meilleure gestion des premières situations financières (revenus étudiants, salaires, premières dépenses autonomes) ; ▪ Adoption d'habitudes financières saines dès le plus jeune âge ; ▪ Contribution à une société plus consciente des enjeux financiers ; ▪ Conscientisation à l'impact de la publicité ; ▪ Moins de recours aux dispositifs de traitement du surendettement à long terme ; ▪ Responsabilisation des jeunes sur le système et le type de consommation ; ▪ Renforcement de la culture financière dans la population.

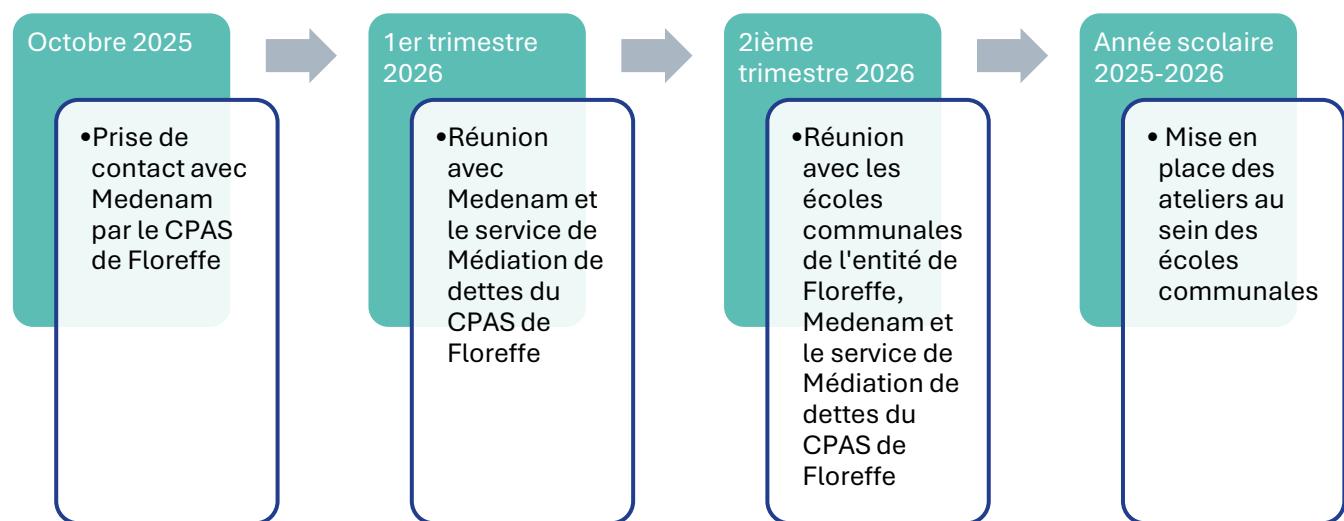
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Motivation du Service de Médiation de dettes du CPAS de Floreffe ▪ Motivation des Directeurs d'écoles 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité du Service de Médiation de dettes (manque de temps)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents partenariats (MEDENAM) collaboratifs et financiers ▪ Bonne collaboration avec le corps professoral et les directions lors de l'élaboration de projets antérieurs 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La disponibilité de temps dans les écoles ▪ La réceptivité du projet auprès des élèves ▪ L'intégration du projet au sein du cursus scolaire

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Avoir organisé des ateliers de prévention du surendettement dans chaque implantation scolaire communale à la fin de l'année scolaire 2025-2026.
Indicateur 2	Satisfaction des élèves et des enseignants recueillie via des questionnaires ou entretiens à la fin de l'année scolaire 2026.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Gratuit/frais de déplacement
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s) :	Directions d'écoles

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

2.2.5. Aménager et réhabiliter les espaces extérieurs pour offrir des environnements de détente et d'apprentissages à ciel ouvert

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Maud CAUBERGHS
Partenaire(s)	Service Travaux, Associations de parents, parents

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de développer et renforcer la pratique de l'école du dehors dans différentes implantations concernées en aménageant et en réhabilitant les espaces extérieurs. Ces aménagements permettront de proposer aux élèves un environnement naturel, sécurisé et adapté aux apprentissages en plein air. Le projet se construira en synergie avec les services communaux, les associations de parents et les familles, notamment par des apports en main-d'œuvre, en financement ou en savoir-faire.

Etat des lieux

Plusieurs classes, dans différentes implantations, pratiquent déjà régulièrement des activités en lien avec l'école du dehors (exploration de la nature, classes en plein air, projets potager, ateliers sensoriels).

Cette pédagogie est intégrée dans certains projets d'école et valorisée par les équipes éducatives.

Cependant, les espaces extérieurs nécessitent d'être réhabilités ou aménagés pour en faciliter l'usage pédagogique (zones sécurisées, coins nature, mobiliers adaptés, cheminements, etc.).

Les moyens financiers et humains internes restent limités, ce qui impose de rechercher des partenariats (Commune, parents, associations, subsides).

Résultats attendus

- Crédit ou réhabilitation d'au moins une à deux zones extérieures pédagogiques par implantation concernée pour la rentrée de septembre 2028.

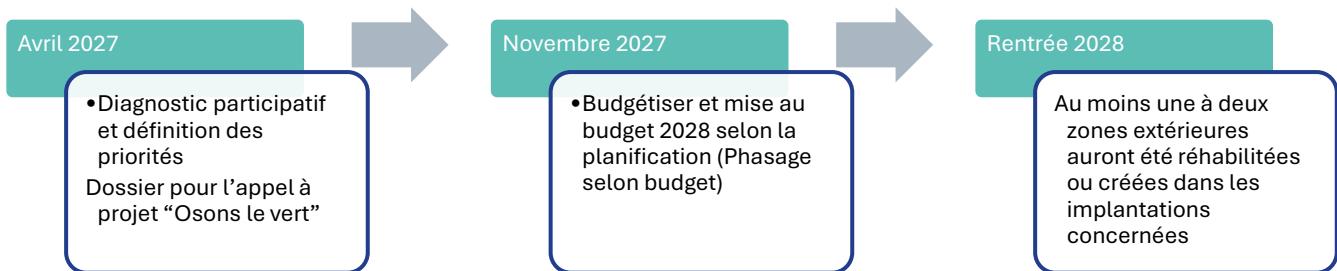
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Motivation forte de l'équipe pédagogique à développer l'école du dehors. ▪ Expériences déjà menées avec les élèves (sorties, ateliers en plein air, coin nature). ▪ Engagement possible des associations de parents et de certains parents artisans/ouvriers. ▪ Bonne cohésion école–commune (Pouvoir Organisateur et services travaux). ▪ Espaces extérieurs déjà existants et exploitables (même s'ils demandent un aménagement). 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget communal limité, nécessitant de recourir à des appels à projets/subsides. ▪ Manque de matériel spécifique pour des activités pédagogiques en plein air. ▪ Temps et énergie à mobiliser pour la coordination entre école, Pouvoir Organisateur, parents et services communaux
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de recourir à des appels à projets (ex. « Osons le vert ») pour financement. ▪ Mobilisation des associations de parents (main-d'œuvre, co-financement, organisation d'événements de soutien). ▪ Mise en valeur d'un projet porteur d'image positive pour l'école et la commune (durabilité, bien-être, pédagogie innovante). ▪ Développement de partenariats avec associations locales (nature, environnement, patrimoine). 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Délais administratifs et incertitudes liées aux subsides. ▪ Coûts imprévus ou dépassements budgétaires. ▪ Disponibilité limitée des services communaux (selon priorités budgétaires et humaines). ▪ Risque de dégradation ou d'usure rapide des aménagements extérieurs. ▪ Dépendance vis-à-vis des conditions météo pour la mise en œuvre de certaines activités.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	D'ici juin 2026, un dossier de demande de subsides (« Osons le vert » ou équivalent) aura été introduit par les écoles concernées.
Indicateur 2	Pour septembre 2027, au moins une à deux zones extérieures (ex. coin nature, aire de jeux pédagogique, ...) auront été réhabilitées ou créées.
Indicateur 3	D'ici juin 2027, au moins 50 % des classes utiliseront les espaces extérieurs réaménagés de manière hebdomadaire dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	A définir selon les choix des aménagements, des partenaires mobilisés, des subsides et de la somme accordée par le Pouvoir Organisateur.
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	Service Travaux

ÉVALUATIONS

2.2.6. Intégrer la question du bien-être animal dans les projets scolaires

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Maud CAUBERGHS
Partenaire(s)	Créaves, vétérinaires, Croix bleue, fermes....

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de sensibiliser les élèves au respect et au bien-être animal en intégrant cette thématique dans les projets scolaires. Il s'agit de développer des activités éducatives qui permettent aux enfants de comprendre les besoins fondamentaux des animaux, de promouvoir une relation respectueuse entre humains et animaux, et d'éveiller la conscience écologique et citoyenne des élèves.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certaines classes abordent déjà ponctuellement le thème des animaux (visites à la ferme, observation en classe, ateliers nature). ▪ Absence d'une démarche structurée et commune sur le bien-être animal à l'échelle des implantations. ▪ Intérêt croissant des enfants pour les animaux, souvent très présents dans leur quotidien (animaux de compagnie, ferme, nature environnante). ▪ Ressources locales (ou proches) disponibles : fermes pédagogiques, associations de protection animale, vétérinaires, refuges, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'activités pédagogiques régulières autour du bien-être animal (visites, ateliers, projets d'observation). ▪ Sensibilisation progressive des élèves aux notions de respect, de besoins fondamentaux et de protection des animaux. ▪ Développement des compétences sociales et empathiques des élèves. ▪ Développement de partenariats avec des acteurs locaux (refuges, fermes pédagogiques, ASBL). ▪ Intégration du thème du bien-être animal dans le projet d'école et/ou les projets de classe. ▪ Valorisation de l'école par l'engagement citoyen et environnemental.

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujet motivant et engageant pour les enfants. ▪ Pratiques déjà existantes dans certaines classes. ▪ Thématique transversale (citoyenneté, sciences, environnement, valeurs). 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Thème encore peu structuré et coordonné à l'échelle communale. ▪ Besoin de temps et de formation pour les enseignants. ▪ Organisation logistique nécessaire (transport, encadrement lors des sorties). ▪ Risque d'approche trop ponctuelle sans continuité.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilités de partenariats locaux riches et variés notamment avec le CREAVES ▪ Développement de collaborations avec des refuges, vétérinaires, associations de protection animale. ▪ Possibilité de lier le projet aux actions communales (par ex. campagnes de sensibilisation locales). 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes budgétaires pour financer les sorties ou animations spécialisées. ▪ Risque de sensibilités divergentes chez certaines familles sur la question animale. ▪ Sécurité et hygiène à prendre en compte lors des contacts avec les animaux.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	D'ici juin 2027, au moins 50 % des classes auront mené une activité liée au bien-être animal (atelier, visite, animation).
Indicateur 2	Pour juin 2028, chaque implantation aura mis en place au moins un partenariat local (ferme pédagogique, refuge, vétérinaire, ASBL,...).

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification du projet (en 2027).

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement

Variable selon les activités (frais de transport, animations pédagogiques, matériel éducatif). Budget de base limité, mais modulable selon les partenariats.

Sources de financement possibles :

- Budget communal pour financer les sorties scolaires.
- Subventions ou appels à projets liés à l'éducation à l'environnement ou au bien-être animal.
- Partenariats locaux avec refuges,

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s)	/

vétérinaires ou fermes pédagogiques (souvent ouverts à accueillir des écoles à faible coût).

- Associations de parents pour soutenir certaines activités (parrainages, récolte de fonds).

ÉVALUATIONS

2.2.7. Favoriser l'éducation à la citoyenneté en partant à la découverte de la commune de Floreffe

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves
Priorité	2 (2027-2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Maud CAUBERGHS
Partenaire(s)	ASBL communales, services communaux, commerçants, etc

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de développer l'éducation à la citoyenneté des élèves en les amenant à découvrir leur environnement proche et les richesses de la commune de Floreffe. Les élèves seront amenés à rencontrer et explorer différents acteurs locaux : services communaux, commerçants, artisans, entreprises, associations, moyens de transport, patrimoine culturel et naturel. Cette démarche permettra de renforcer leur sentiment d'appartenance à la commune, de mieux comprendre le rôle de chacun dans la société et d'encourager des comportements citoyens responsables.

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Des initiatives ponctuelles existent déjà dans certaines classes. Cependant, il n'existe pas encore de démarche structurée et commune aux différentes implantations autour de la citoyenneté locale. Le territoire de Floreffe regorge de ressources pédagogiques accessibles (patrimoine, commerces, associations, services publics).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un programme progressif de découverte de la commune adapté aux différents cycles. ▪ Participation des élèves à des visites, rencontres et activités citoyennes au sein de la commune. ▪ Développement du sentiment d'appartenance des élèves au village de leur école et de leur compréhension du fonctionnement communal. ▪ Valorisation du rôle des acteurs locaux et renforcement du lien école–commune. ▪ Aboutissement par une exposition/présentation.

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Richesse et diversité des acteurs et services présents sur le territoire communal. ▪ Motivation des enseignants à renforcer l'éducation citoyenne. ▪ Facilité de mise en place d'activités concrètes à proximité des écoles (mobilité douce possible). 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation logistique à prévoir (horaires, transports, contacts avec partenaires). ▪ Risque de disparité entre les implantations si la démarche n'est pas coordonnée. ▪ Dépendance à la disponibilité des acteurs locaux pour accueillir les élèves.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du partenariat école-commune. ▪ Possibilité d'inscrire le projet dans des actions citoyennes plus larges (journées propreté, visites du Conseil communal, projets intergénérationnels). ▪ Mise en valeur de la commune auprès des familles par l'implication des enfants. ▪ Développement des compétences citoyennes et sociales des élèves. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes budgétaires pour organiser certains déplacements ou visites spécifiques. ▪ Risque de désengagement des partenaires locaux s'ils sont trop sollicités. ▪ Éventuelles conditions de sécurité (groupes d'enfants en entreprise, circulation). ▪ Difficultés à maintenir le projet sur le long terme si non inscrit dans le projet d'école.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	D'ici juin 2028, au moins 70 % des classes auront participé à une activité citoyenne ou visite locale organisée en partenariat avec un acteur de la commune.
Indicateur 2	D'ici juin 2029, 90% des élèves interrogés pourront citer au moins trois acteurs/structures locales qu'ils ont découverts dans le cadre du projet.
Indicateur 3	D'ici juin 2029, une exposition/présentation aura été réalisée afin de présenter toutes les découvertes, visites, apprentissages, ... faits autour du projet.

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification du projet (en 2027).

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Limité (principalement frais de transport, animations ponctuelles, matériel pédagogique). Montant exact à définir en fonction des activités choisies. Sources de financement possibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Budget communal (prise en charge de transports scolaires ponctuels).▪ Gratuité scolaire et coût de l'école▪ Collaboration gratuite avec des acteurs locaux (services communaux, commerçants, associations).▪ Éventuel soutien des associations de parents pour certaines activités spécifiques.
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s)	Divers services communaux

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

2.2.8. Renforcer la participation des différents acteurs à la vie scolaire, notamment en développant le lien famille-école

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui soutient l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse
Objectif opérationnel	Améliorer le cadre de vie et le climat scolaire pour favoriser le bien-être, la participation et la citoyenneté des élèves
Priorité	2 (2027-2028)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Maud CAUBERGHS
Partenaire(s)	Les parents

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de renforcer les relations et la collaboration entre l'école, les familles et les autres acteurs de la communauté éducative. L'objectif est d'encourager une participation active et constructive des parents et partenaires à la vie scolaire, afin de soutenir la réussite et l'épanouissement des élèves. Cela passe par des initiatives de communication, de co-construction et de valorisation de la place des familles dans l'école.

Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parents participent déjà à certaines activités (fêtes d'école, excursions, aide ponctuelle), mais la participation reste variable selon les implantations et les familles. ▪ Les associations de parents sont présentes mais parfois inégalement actives. ▪ Le lien famille-école est reconnu comme essentiel, mais il manque encore d'actions structurées et régulières favorisant la coéducation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement d'actions favorisant l'implication des parents dans la vie scolaire (ateliers, projets collaboratifs, événements pédagogiques). ▪ Renforcement du rôle des associations de parents comme partenaires actifs de l'école. ▪ Amélioration de la confiance et du sentiment d'appartenance des familles vis-à-vis de l'école. ▪ Développement d'un climat scolaire encore plus positif et inclusif.

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parents déjà investis dans certaines activités. ▪ Motivation des équipes éducatives à renforcer le partenariat familles-école. ▪ Existence d'associations de parents dans les implantations. ▪ Valeurs d'ouverture et de convivialité déjà présentes dans les projets d'école. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation inégale des familles (horaires, langue, contexte socio-économique). ▪ Manque de structuration dans les actions menées. ▪ Communication parfois trop descendante, peu interactive. ▪ Difficulté à impliquer certaines familles éloignées de l'école.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du rôle des associations de parents. ▪ Mise en place de projets intergénérationnels ou communautaires. ▪ Valorisation des compétences et savoir-faire des parents dans des projets scolaires 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque de désintérêt ou de faible mobilisation de certaines familles. ▪ Conflits potentiels ou incompréhensions entre l'école et certains parents. ▪ Charge de travail supplémentaire pour les équipes éducatives. ▪ Difficulté à maintenir l'engagement dans la durée si non inscrit dans une dynamique continue.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	D'ici juin 2028, au moins 70 % des classes auront organisé une activité impliquant directement les parents.
Indicateur 2	A partir de la rentrée 2028, chaque année, mise en place d'au moins une action commune familles-écoles dans toutes les implantations (ex. projet solidaire, activité pédagogique).

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification du projet (en 2027).

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATION DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Limité à moyen (matériel de communication, organisation d'événements, petites animations conviviales).
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s)	/

ÉVALUATIONS

**Objectif stratégique 3 : Floreffe, une Commune qui préserve
le climat et l'environnement**

Objectif opérationnel 3.1 : Préserver et améliorer la biodiversité

3.1.1. Préserver la faune et la flore sur le site de la carrière h

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Préserver et améliorer la biodiversité
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	DNF, CREAVES, Natagriwal, bénévoles

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'installer le CREAVES à la Dolomie et acquérir une partie privée du site dans l'optique de la préservation de la faune et de la flore	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention conclue en juin 2024 pour confier la gestion du site à l'ASBL CREAVES de Namur ▪ Installation progressive en cours ▪ Permis d'urbanisme déposé ▪ Dossier de rachat de la partie privée du site de la carrière initiée en 2012 en attente de l'expertise du bien par le propriétaire. ▪ Relance du dossier à la suite des échanges avec CREAVES 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Zones à protéger élargies par l'acquisition de terrains adjacents, constituant un ensemble cohérent ▪ CREAVES opérationnel à la Dolomie ▪ Restauration du site finalisée

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

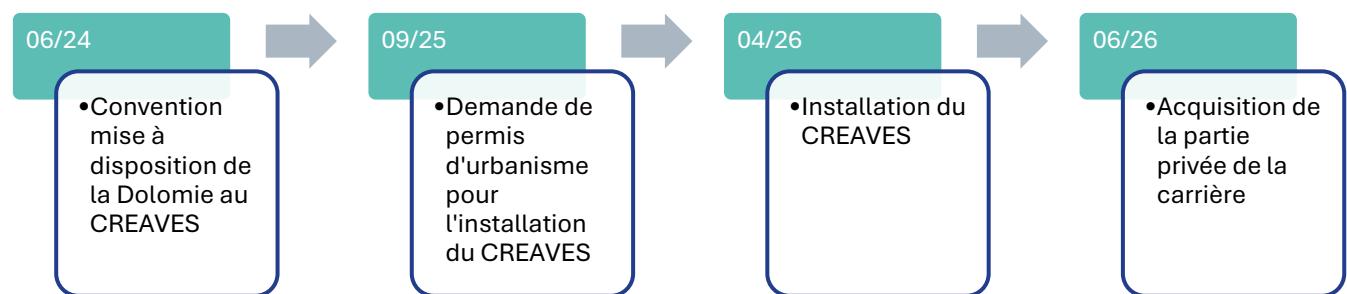
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décisions déjà prises : convention de mise à disposition 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet reposant sur du bénévolat, difficile à mobiliser dans la durée (rotation) ▪ Monde associatif divisé
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombreux partenaires actifs autour du projet ▪ Soutien de Natagriwal pour un dossier de restauration ▪ Possibilité de subvention de la Région Wallonne pour la partie acquisition (SGIB) 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Arbitrages budgétaires à la Commune et chez les partenaires et leurs soutiens (subsides...) ▪ Pas d'accord sur la valeur de cession de la partie du site dans les mains du privé.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	CREAVES installé à la Dolomie.
Indicateur 2	Partie privée du site cédée à la Commune/au CREAVES.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	30.000 € (aménagement du site)
Source de financement :	Subvention possible SPW pour partie acquisition (à définir)
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Service Energie CPAS / Administration communale

ÉVALUATIONS

3.1.2. Développer les corridors écologiques et les zones protégées pour faciliter le déplacement des espèces et renforcer la résilience des milieux face aux changements climatiques (POLLEC - Action 15)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Préserver et améliorer la biodiversité
Priorité	3 (2029-2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	BEP

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de développer le maillage vert et bleu à l'échelle de l'ensemble du territoire afin d'assurer la préservation de la biodiversité et la restauration des écosystèmes naturels. Ce réseau interconnecté de corridors écologiques et de zones protégées facilite le déplacement des espèces et renforce la résilience des milieux face aux changements climatiques. En améliorant la qualité de l'eau et en protégeant les habitats naturels, nous contribuons à la régénération des ressources naturelles et au bien-être des communautés locales. Par ailleurs, ce maillage favorise l'adaptation des paysages ruraux et urbains à des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Il existe des éléments naturels pouvant être considérés comme faisant partie du maillage vert et bleu (ex : bosquets, haies, étangs, noues...), cependant, ceux-ci ne sont pas cartographiés et il n'existe pas de vision pour développer un maillage complet.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une vision cartographique du maillage vert et bleu à l'échelle de l'ensemble du territoire, priorisée par zones d'intervention en vue d'une restauration. En particulier, les zones du territoire à envisager sous statut de protection fort d'ici 2030 seront ciblées.

ANALYSE AFOM

Ce projet étant en priorité 3, l'analyse AFOM en sera réalisée, en 2028.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Ce projet étant en priorité 3, les indicateurs seront fixés en 2028.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification du projet.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	Non encore évalué
Source de financement :	Communal, subside
Recettes éventuelles :	/
Budget de maintenance estimé (annuel) :	Non encore évalué
Service(s) impliqué(s) :	Coordinatrice POLLEC, Service Environnement

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 3.2 : Gérer durablement les ressources et les déchets

3.2.1. Mener des actions Zéro Déchets (ZD)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Gérer durablement les ressources et les déchets
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	BEP Environnement

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de concevoir de manière participative un plan d'actions Zéro Déchets (ZD)	
Etat des lieux	Résultats attendus
Depuis le passage aux poubelles à puce, et les actions qui l'avaient accompagné (formations de guides composteurs, ...) il n'y a plus eu d'action marquante et coordonnée de sensibilisation à la réduction de la production de déchets.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un comité d'accompagnement, externe ▪ Mettre en place un groupe de travail interne ; ▪ Etablir un plan d'actions structuré assorti d'indicateurs ▪ Mettre à disposition, de manière gratuite, les bonnes pratiques/actions de prévention développées au niveau de la Commune de Floreffe

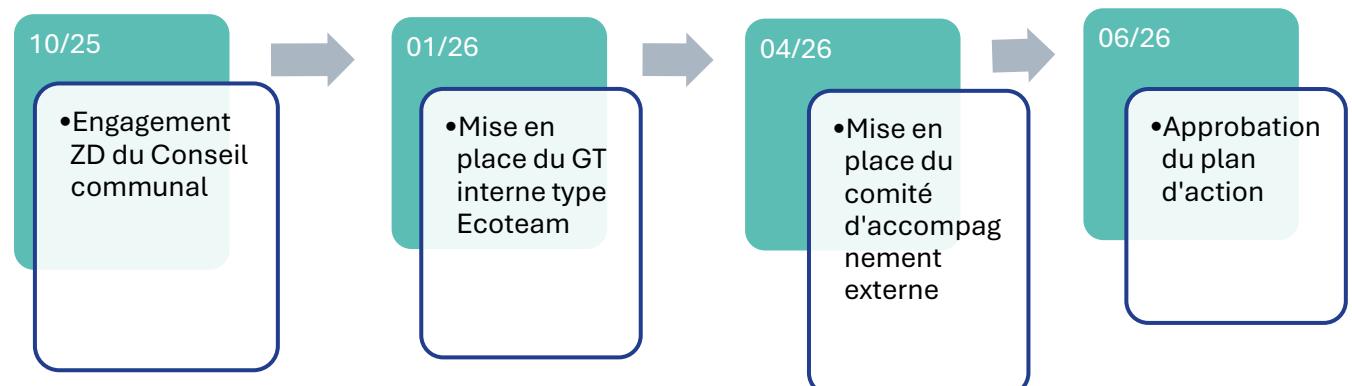
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Terrain favorable à Floreffe: commune produisant le moins de déchets ménagers ultimes de la province de Namur 	<ul style="list-style-type: none"> Challenge de mobiliser des citoyens autour du zéro déchets
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Subside régional pour les Communes Zéro déchets Accompagnement équipe prévention du BEP 	<ul style="list-style-type: none"> Succès tributaire d'une mobilisation difficile à assurer dans la durée.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Mobilisation réussie : comité d'accompagnement externe créé en avril 2026 - groupe de travail interne créé en janvier 2026.
Indicateur 2	Plan d'actions approuvé en juin 2026.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	0 €
Source de financement :	NA
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Service Énergie CPAS / Administration communale

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

3.2.2. Acheter et mettre en œuvre des produits écologiques et durables

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Gérer durablement les ressources et les déchets
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Delphine MONNOYER
Responsable administratif	Pierre LEMOINE
Partenaire(s)	SPW – centrales d'achats

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'augmenter la prescription de produits écologiques et durables dans nos achats ou dans nos chantiers	
Etat des lieux	Résultats attendus
Des critères environnementaux et sociaux sont appliqués à certains de nos achats mais leur application mérite d'être élargie, notamment pour certains approvisionnements du service des travaux (produits biosourcés, faibles teneurs en composés organiques volatiles, ...) ou dans les cahiers des charges (bâtiments mais aussi voiries – par exemple recours à du béton recyclé)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la visibilité des actions existantes : repositionnement des achats de produits d'entretien comme un exemple concret de choix écologiques réussis. ▪ Élargissement de la démarche à d'autres familles de produits : capitaliser sur l'expérience des produits d'entretien et d'hygiène pour étendre les achats durables à d'autres catégories (mobilier, papeterie, peinture, etc.), intégrer des critères environnementaux dans les cahiers des charges et en vérifier l'application. ▪ Mobilisation des agents autour d'un projet fédérateur : créer des campagnes internes ou des challenges autour des achats responsables.

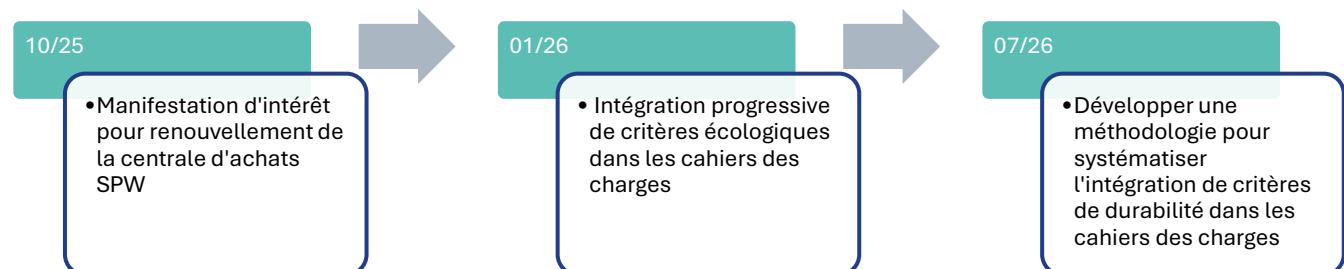
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration déjà existante des produits d'entretien et d'hygiène durables : les pratiques d'achat pour ces produits sont déjà orientées vers des critères de durabilité (écolabels, biodégradabilité, etc.), ce qui constitue une base solide à valoriser. ▪ Sensibilisation croissante des agents : les équipes sont de plus en plus conscientes des enjeux environnementaux, facilitant l'adhésion au projet 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des utilisateurs à l'usage de produits écologiques à renouveler ▪ Communication peu valorisante sur les actions déjà menées : les achats durables de produits d'entretien sont perçus comme acquis, et donc peu mis en avant. ▪ Risque de démobilisation si les actions ne sont pas valorisées : les agents peuvent perdre leur motivation si les efforts ne sont pas reconnus. ▪ Résistance au changement dans certains services : inertie ou réticence à modifier les habitudes d'achat.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion à la centrale d'achats du SPW pour divers produits, matériel... avec critères de durabilité ▪ Existence de fournisseurs engagés : des partenariats avec des fournisseurs proposant des gammes durables sont déjà en place ▪ Accès à des financements ou labels : possibilité d'obtenir des reconnaissances externes (ISO, labels verts) en valorisant les démarches existantes. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution des normes ou des marchés : les critères de durabilité peuvent évoluer rapidement, rendant certains produits obsolètes. ▪ Contraintes budgétaires : les produits durables peuvent être perçus comme plus coûteux, freinant leur généralisation.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Augmentation du nombre de cahier des charges comportant des critères écologiques et de durabilité.
--------------	--

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	0
Source de financement :	NA
Recettes éventuelles :	0
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0
Service(s) impliqué(s) :	Service Énergie CPAS / Service Marchés publics et Administration communale

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 3.3 : Réduire les besoins en énergie

3.3.1. Amplifier la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels (POLLEC – Action 1 : Opération Réno-défi)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Réduire les besoins en énergie
Priorité	1 (2025/2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	Commune de Profondeville

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de mettre en place une plateforme de rénovation énergétique pour accompagner les candidats rénovateurs de leur logement vers une transition énergétique	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une plateforme de rénovation énergétique est déjà en place avec un marché qui court jusque fin 2025. ▪ Un nouveau marché est en cours de réalisation afin de sélectionner le nouveau prestataire pour les 4 prochaines années. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La plateforme de rénovation énergétique doit permettre de sensibiliser la population à la nécessité de réaliser des travaux économiseurs d'énergie et l'accompagner de A à Z dans toutes les étapes nécessaires pour lever tous les freins qu'elle pourrait rencontrer.

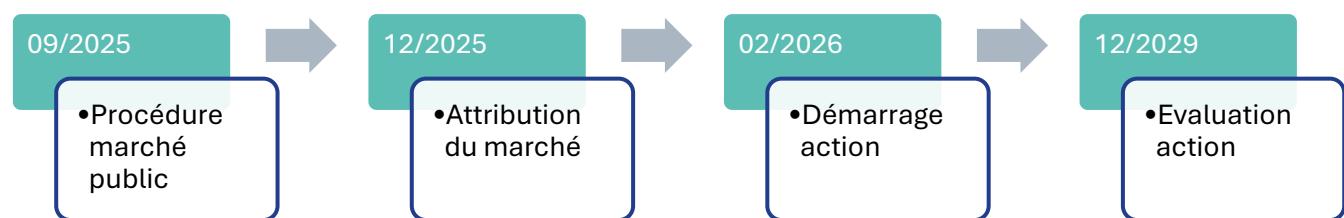
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience de travail de la Commune avec une plateforme de rénovation énergétique. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté de parvenir à toucher les citoyens concernés lors des campagnes de communication. ▪ Les citoyens ne réalisent que des travaux mineurs sur les systèmes ou installent uniquement des panneaux photovoltaïques.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le prix de l'énergie ne cesse de grimper ce qui pourrait constituer un incitant de poids pour les citoyens. ▪ Les obligations européennes sont de plus en plus strictes avec obligation pour les Etats de rénover x% du bâti chaque année. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les citoyens n'ont pas de vue sur le montant des subsides régionaux à la rénovation énergétique. Ceux-ci sont régulièrement modifiés ce qui empêche la prise de décision éclairée. ▪ L'audit obligatoire (sauf pour les travaux de toiture) représente également un frein car le citoyen doit engager des fonds avant même de savoir ce qu'il pourra rénover dans son habitation et comment.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Nombre de participants aux séances d'information.
Indicateur 2	Nombre de quick-scans réalisés par la plateforme de rénovation énergétique.
Indicateur 3	Tonnes de CO2 économisées grâce aux travaux réalisés chez l'ensemble des citoyens suivis par la plateforme de rénovation énergétique.

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	120.000 €
Source de financement :	Sur fonds propres
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Service POLLEC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

3.3.2. Sensibiliser et accompagner les citoyens aux économies d'énergie de chauffage par la suffisance énergétique ou « slowheat »

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Réduire les besoins en énergie
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale et CPAS
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Vincent BAILLY
Partenaire(s)	Coordinatrice POLLEC communale

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'organiser des ateliers de sensibilisation et d'accompagnement des citoyens aux économies d'énergie de chauffage de leur logement par la réduction des besoins en chaleur (chauffer moins fort, moins longtemps et dans moins d'endroits). Cette mesure vise en particulier les bâtiments non-isolés et les personnes pouvant difficilement assumer une charge de rénovation énergétique de leur logement, ou des locataires n'ayant pas de pouvoir d'action sur la qualité énergétique de leur logement.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La plupart des logements ne sont actuellement pas suffisamment isolés et beaucoup restent chauffés selon des pratiques datant d'une époque où l'énergie était « bon marché ». ▪ Pour les logements isolés selon les normes récentes, un effet rebond en termes de confort (“je consomme moins donc j’augmente ma température”) peut amener à des faibles gains énergétiques par rapport à ce qui pouvait être initialement escompté. ▪ Dans les logements peu ou pas isolés, la part des coûts liés au chauffage du logement peut représenter une part importante du budget (en moyenne ~75% de l'énergie du logement). ▪ Dans les logements peu ou pas isolés, des problèmes d'inconfort thermique peuvent se 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des citoyens concernés se lancent dans une démarche de « slowheating » ▪ Économies d'énergie de chauffage dans le secteur du logement. ▪ Amélioration du confort thermique des personnes dans des logements peu ou mal isolés. ▪ Augmentation du pouvoir d'agir par rapport à la pratique de chauffage.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<p>présenter même avec des températures autour de 20°C.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les coûts de rénovation énergétique du bâtiment sont un frein important à la réalisation de ce type de travaux. 	
---	--

ANALYSE AFOM

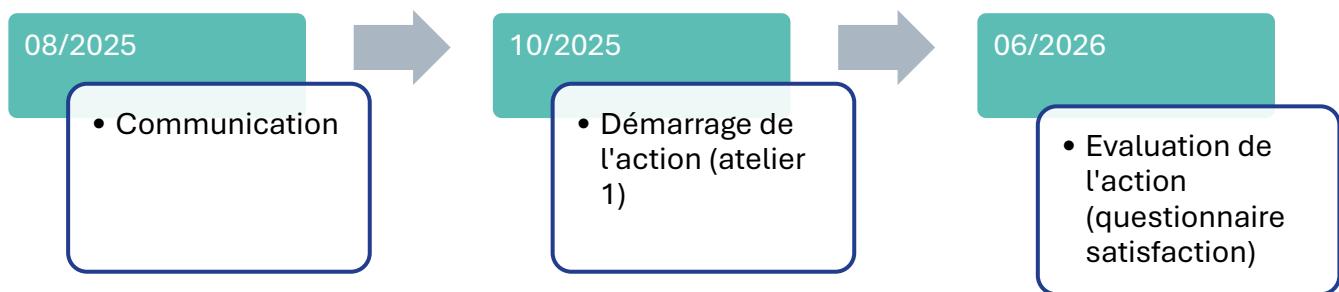
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Action de "slowheating" déjà réalisée durant la période de chauffe 2024-2025 avec un relatif succès. ▪ Membre du personnel déjà compétent pour animer/faciliter ce genre d'ateliers. ▪ Attractivité de la démarche par les gains potentiellement élevés vs faibles investissements qu'elle implique. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Touche à l'humain, aux sensibilités autour du confort. ▪ Ne pas parvenir à toucher les citoyens concernés lors des campagnes de communication sur les ateliers (manque de clarté du message, manque de visibilité, manque de diversité des réseaux, ...) ▪ Touche peu de personnes par action (max 15).
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création / renforcement de lien social au travers des partages durant les ateliers. ▪ Augmentation du pouvoir d'agir des participants par rapport à leur pratique de chauffage. ▪ Augmentation de la robustesse des participants face aux potentielles crises énergétiques. ▪ Visibilité par une approche "innovante" des économies d'énergie dans le logement. ▪ Rayonnement potentiel de la pratique 	<p>Menaces</p>

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Augmentation du nombre de participants aux ateliers (comparer d'année en année et par rapport au nombre maximal par atelier qui est fixé à 15).
Indicateur 2	Pas de perte, voire amélioration du confort thermique pour les personnes concernées par l'action (évaluation qualitative par les participants en fin de session annuelle).
Indicateur 3	Economies d'énergie générées (sur base d'une évaluation avec les participants en fin de session annuelle).

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	300 € (communication + catering x 4 + impressions supports)
Source de financement :	CPAS / Commune
Recettes éventuelles :	0
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0
Service(s) impliqué(s) :	Service Énergie CPAS, Service Communication de la Commune, Service POLLEC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

3.3.3. Renforcer la capacité des publics en situation de précarité à maîtriser leur consommation d'énergie
(Pollec – Action 2 - “Ateliers Energie”)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Réduire les besoins en énergie
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	CPAS
Responsable politique	Anne ROMAINVILLE
Responsable administratif	Vincent BAILLY
Partenaire(s)	Coordinatrice POLLEC communale - Société externe

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de réaliser des ateliers de sensibilisation et d'accompagnement visant à renforcer la capacité des publics en situation de précarité à maîtriser les aspects techniques et administratifs liés à leurs consommations d'énergie et d'eau dans leur logement.

Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des dérives de consommations d'énergie et d'eau sont observées dans tous les types de publics (défaut technique ou d'usage). ▪ La part des coûts de l'énergie au sein des ménages précarisés est relativement importante et toute dérive de consommation a un impact sensible sur la capacité de ces publics à y faire face. ▪ Les ménages précarisés habitent très souvent dans des logements faiblement ou pas isolés pouvant conduire à des surcoûts énergétiques ou de l'inconfort thermique. ▪ L'absence ou le manque de suivi des consommations et des données de facturation, des problèmes administratifs (p.ex. erreurs de relevés d'index, informations d'index non ou mal transmises en cas de déménagement, problème d'attribution de compteur, ...) peuvent également conduire à 	<p>A l'issue de ces ateliers, les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ont bénéficié, au besoin, d'un accompagnement individuel leur permettant de faire le point sur leur situation et le cas échéant d'identifier les anomalies et les façons d'y remédier. ▪ ont acquis les réflexes de base liés au suivi de leurs consommations, à la gestion de l'humidité dans leur logement, ... ou savent qu'ils peuvent être accompagnés dans la durée sur ces aspects. ▪ savent qu'ils peuvent faire appel au service énergie du CPAS en cas de problème ou de question liée à l'énergie et à l'eau dans leur logement. ▪ ont pu créer du lien social avec les autres participants et les facilitateurs.

<p>d'important surcoûts.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les publics en situations de précarité peuvent se sentir esseulés face à ces problématiques. 	
---	--

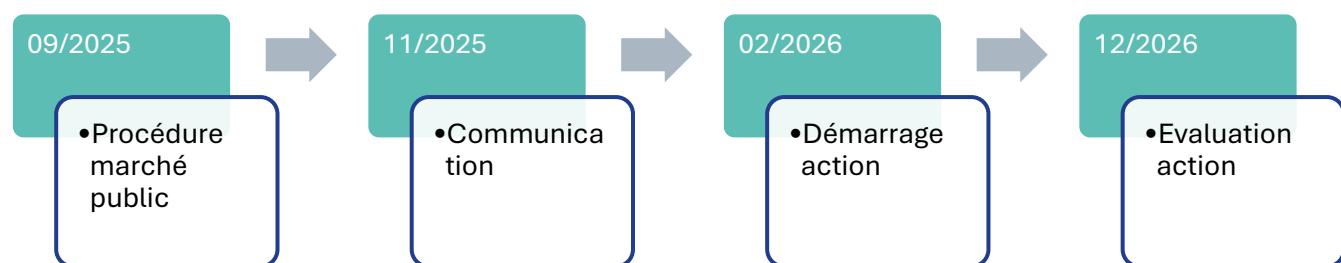
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de sensibilisation déjà réalisées les années précédentes et retours positifs des participants. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté à mobiliser les citoyens concernés lors des campagnes de communication sur les ateliers (manque de clarté du message, manque de visibilité, manque de diversité des réseaux, ...). ▪ Difficulté à toucher les citoyens qui travaillent (prévoir animations en soirée en 2026). ▪ Touche peu de personnes par action (max 15).
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Occasion de renforcer le lien social au travers des partages durant les ateliers. ▪ Occasion d'augmenter le pouvoir d'agir des participants sur les aspects liés à l'énergie et à l'eau dans leur logement. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution du subside pour ce genre d'actions

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Participation de minimum 10 participants à chaque atelier.
Indicateur 2	Retour à des situations « normales » pour les personnes subissant des problèmes de surconsommations, surcoûts, salubrité.
Indicateur 3	Création d'une cohésion dans les groupes de participants (à mesurer sur base d'un questionnaire à faire compléter en fin d'ateliers).

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	3.000 € (animation + communication + catering)
Source de financement :	PAPE / Fond gaz et électricité / fonds propres
Recettes éventuelles :	0
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0
Service(s) impliqué(s) :	Services Énergie CPAS, Communication de la Commune, Coordination POLLEC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

3.3.4. Informer les entreprises de la possibilité d'accompagnement vers une transition bas-carbone (POLLEC - Action 12)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Réduire les besoins en énergie
Priorité	1 (2025/2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	BEP

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Le BEP dispose d'un service qui accompagne les entreprises vers une société bas-carbone. Il s'agit de réaliser une séance d'information à destination des entreprises de notre territoire et de permettre au BEP de présenter ce service.

Etat des lieux	Résultats attendus
Seules deux entreprises à Floreffe seraient ou auraient été accompagnées par ce service du BEP.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une séance d'information à destination des entreprises sur le territoire de Floreffe.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facilité de réalisation de l'action d'un point de vue logistique ▪ Présentation assurée par le BEP ▪ Cette action permettrait d'amorcer un contact avec les entreprises sur le territoire qui sont un public qui n'est pas toujours aisé à toucher 	

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">Les aides financières de la Région Wallonne à destination des entreprises	<ul style="list-style-type: none">Risque de suppression des aides financières de la Région Wallonne

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1

En 2026, la Commune de Floreffe a organisé une séance d'information.

ÉTAPES DU PROJET

2026

- Organisation d'une séance d'information

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	200 € (catering)
Source de financement :	Sur fonds propres
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	
Service(s) impliqué(s) :	Service POLLEC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

3.3.5. Réaliser une thermographie aérienne visualisant les déperditions de chaleur des toitures (POLLEC - Action 7)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui préserve le climat et l'environnement
Objectif opérationnel	Réduire les besoins en énergie
Priorité	2 (2027/2028)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	BEP , Plateforme de rénovation énergétique

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de survoler le territoire en avion équipé d'une caméra infrarouge et de réaliser une carte montrant les déperditions de chaleur de toutes les toitures de bâtiments.	
Etat des lieux Les données relatives aux déperditions de chaleur par les toitures ne sont pas connues à ce jour.	Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en ligne du résultat de la cartographie aérienne ▪ Diffusion du résultat auprès de la population ▪ Accompagnement pour l'interprétation du résultat.

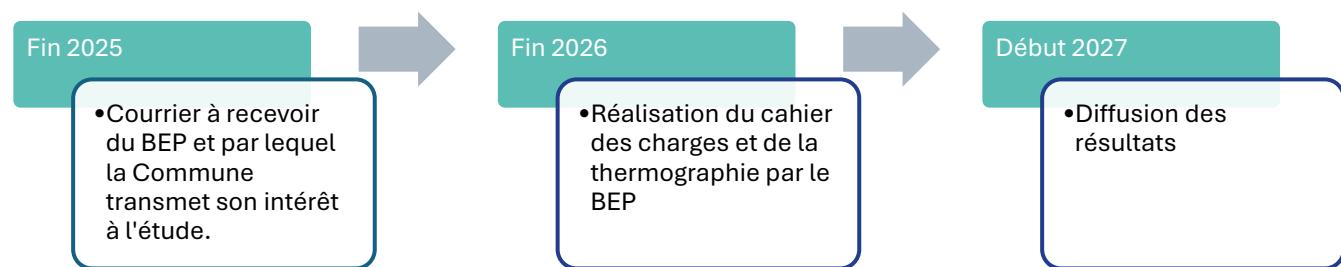
ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce projet pourrait permettre de sensibiliser davantage de Floreffois quant à la nécessité de rénover énergétiquement leur logement 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour que la cartographie soit utile, elle doit pouvoir être diffusée largement pour toucher le plus possible de citoyens.
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'action est portée par le BEP et la Commune de Floreffe seule n'aurait jamais la possibilité de bénéficier de ce type de service à un prix raisonnable. 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il s'agit d'une action que le BEP a communiqué vouloir mettre en place. La Commune de Floreffe est dépendante du BEP pour la réalisation de cette action.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Début 2027 : la cartographie existe, est mise en ligne et le lien est disponible pour plusieurs années auprès des communes participantes.
Indicateur 2	Début 2027 : Le service POLLEC organise la diffusion du résultat de la thermographie auprès de la population.
Indicateur 3	Début 2027 : Le service POLLEC organise sa disponibilité auprès de la population pour expliquer le résultat de la thermographie.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	20.000 €
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0 €
Service(s) impliqué(s) :	Services POLLEC et Communication

ÉVALUATIONS

**Objectif stratégique 4 : Floreffe, une Commune qui optimise
le fonctionnement de ses services et la gestion de ses
ressources**

Objectif opérationnel 4.1 : Accroître le bien-être du personnel en renforçant les équipes et leur cohésion

4.1.1. Réaliser une analyse organisationnelle des services de la Commune et du CPAS et mettre en place son plan d'actions

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Accroître le bien-être du personnel en renforçant les équipes et leur cohésion
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale et CPAS
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Natacha GLIBERT et Stéphanie DENIS
Partenaire(s)	Interne : Samuel ROGÉ – Société externe : BEP

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
La Commune et le CPAS souhaitent que le BEP réalise une analyse de l'organisation de l'Administration communale et du CPAS de Floreffe, ainsi que des possibilités de synergies entre les deux entités. Ce projet vise à améliorer l'organisation interne des services et des modalités de collaboration entre les deux entités.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La volonté politique gouvernementale actuelle évoque de plus en plus la perspective de fusion entre les communes et les CPAS. ▪ Cette orientation s'inscrit dans la continuité des synergies déjà initiées et validées depuis plusieurs années. ▪ La charge de travail grandissante, les modifications de procédures, l'implémentation de nouveaux outils, les arrivées et départs de personnel notamment, ont engendré la nécessité d'analyser les charges de travail, les processus de travail ainsi que les interactions et communications entre les différents services. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La rédaction de deux organigrammes cibles, un pour le CPAS, un pour l'Administration communale de Floreffe ; ▪ La rédaction de deux plans d'actions visant à garantir la transition depuis l'organisation interne actuelle jusqu'à une organisation optimale définie en collaboration avec les acteurs communaux et du CPAS ; ▪ Analyse additionnelle concernant les synergies entre le CPAS et l'Administration communale de Floreffe. ▪ Rééquilibrage des charges de travail. ▪ Renforcement du bien-être des travailleurs ▪ Augmentation de l'efficacité et de la cohérence de nos actions au service des citoyens.

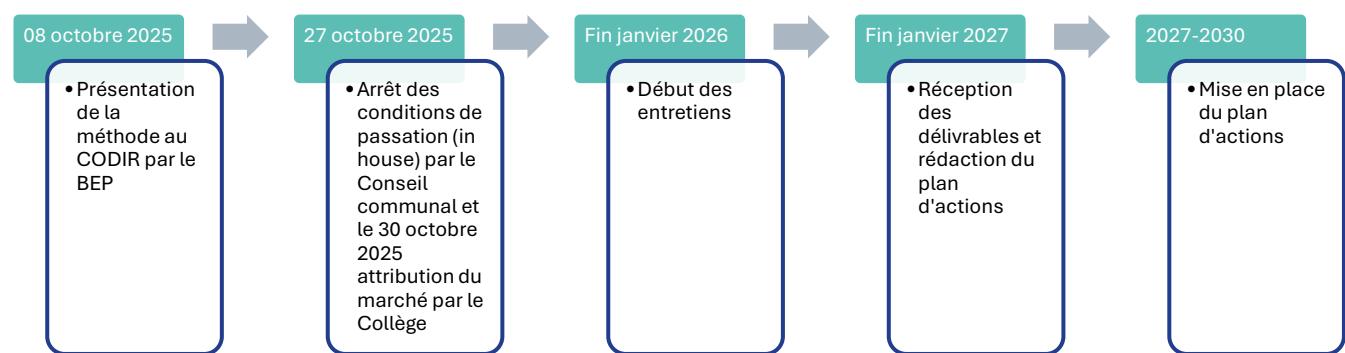
ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Motivation du personnel Outils RH disponibles et facilitant les analyses Volonté commune des Directrices générales de s'inscrire dans la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> Temps à allouer au projet Résistance potentielle aux changements lors de la mise en place du plan d'actions Disponibilité des ressources humaines et financières lors de la mise en place du plan d'actions
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Expertise du BEP 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des ressources financières externes (enveloppe APE...) lors de la mise en œuvre du plan d'actions

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Réception des délivrables annoncés par le BEP dans les délais impartis.
Indicateur 2	Mise en place effective des actions énoncées dans le plan dans les délais prévus.
Indicateur 3	Evaluation des mesures par chacun des acteurs.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	46.000 € (HTVA) sur fonds propres
Recettes éventuelles :	/
Budget de maintenance estimé (annuel) :	/
Service(s) impliqué(s) :	Tous les Services de la Commune et du CPAS

ÉVALUATIONS

4.1.2. Engager une troisième direction d'école

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Accroître le bien-être du personnel en renforçant les équipes et leur cohésion
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Stéphanie DENIS
Partenaire(s)	Fédération Wallonie Bruxelles, Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de restructurer l'école de Floreffe 2 composée des implantations de Floriffoux et de Buzet en deux écoles distinctes afin d'améliorer l'encadrement des équipes éducatives.

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Organisation des écoles jusqu'à fin 2024 Floreffe 1 : Franière et Soye. Floreffe 2 : Floriffoux et Buzet. Cette organisation regroupait deux directions pour quatre implantations.</p> <p>Évolution des effectifs et des besoins Augmentation significative du nombre d'élèves, entraînant une charge de travail croissante pour les directions. L'école de Floreffe 2 comptait 342 élèves avant la restructuration, ce qui rendait difficile un suivi individualisé.</p> <p>Spécificité pédagogique L'école de Buzet applique une pédagogie innovante, différente de la pédagogie classique. Cette approche rencontre un succès important (inscriptions en liste d'attente), mais exige un travail d'adaptation constant de la direction.</p> <p>Attentes des équipes et des familles Les équipes pédagogiques demandent un</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la gouvernance scolaire : meilleure répartition des responsabilités entre les directions. ▪ Renforcement du suivi pédagogique : accompagnement plus proche des enseignants et des élèves. ▪ Fluidité administrative : réduction des délais et meilleure qualité des services aux familles. ▪ Bien-être des équipes : diminution de la surcharge pour les directions existantes. ▪ Cohérence organisationnelle : alignement avec la restructuration en deux entités. ▪ Renforcement de l'image de l'école auprès des parents.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<p>encadrement renforcé pour la coordination, la communication et la gestion quotidienne. Les parents ont des exigences accrues en matière de qualité et de disponibilité des directions.</p>	
---	--

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique et soutien du Collège communal. ▪ Réponse directe à un besoin exprimé par les équipes. ▪ Volonté du Pouvoir organisateur et des directions en place de former un “pool de directions” basé sur l’entraide ▪ 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus de recrutement potentiellement long. ▪ Absence temporaire de direction chevronnée pour aider à la formation de la nouvelle direction
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéro de phase dormant disponible ce qui implique un faible impact budgétaire (salaire, charges). ▪ Différentes aides disponibles pour optimiser l’intégration de la nouvelle direction : accompagnement de l’équipe mobile de la Fédération Wallonie-Bruxelles (EMFWB), Délégué au Contrat d’Objectifs (DCO), Cellule de Soutien et d’Accompagnement (CSA). 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté à trouver un candidat qualifié. ▪ Risque de tensions internes si la répartition des rôles n’est pas clairement définie. ▪ Contraintes réglementaires liées au statut des directions.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	25 août 2025 : prise de fonction de la nouvelle Direction d’école de Floreffe 3.
Indicateur 2	Renforcement de l’encadrement managérial efficace de l’équipe se mesurant par la diminution des demandes d’intervention au Pouvoir Organisateur.
Indicateur 3	30 juin 2028 : désignation de la Direction d’école à titre définitif.

ÉTAPES DU PROJET

Étape 1	18 décembre 2024	<ul style="list-style-type: none">▪ Décision du Conseil communal de restructurer l'école de Floreffe 2 en deux écoles : Floreffe 2 (Floriffoux) et Floreffe 3 (Buzet)▪ Lancer un appel à candidatures
Étape 2	28 avril 2025	<ul style="list-style-type: none">▪ Désignation d'un Directeur stagiaire pour Floreffe 3 qui s'est désisté
Étape 3	26 mai 2025	<ul style="list-style-type: none">▪ Décision du Conseil communal de lancer un second appel à candidatures
Étape 4	30 juin 2025	<ul style="list-style-type: none">▪ Désignation par le Conseil communal de la Directrice stagiaire de Floreffe 3 et décision de son admission au stage à partir du 25 août 2025
Étape 5	25 août 2025	<ul style="list-style-type: none">▪ Prise de fonction de la nouvelle Directrice d'école
Étape 6	30 juin 2028	<ul style="list-style-type: none">▪ Désignation à titre définitif par le Conseil communal (validation du stage)

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement

Emploi entièrement subventionné par la FWB

Service(s) impliqué(s)

ÉVALUATIONS

4.1.3. Créer une newsletter interne

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Accroître le bien-être du personnel en renforçant les équipes et leur cohésion
Priorité	1 (2025/2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Claire THIRY
Partenaire(s)	CPAS
Statut du projet	Santé du projet
Terminé	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de créer une newsletter interne destinée à renforcer la communication entre tous les services communaux et du CPAS. L'objectif est de favoriser la cohésion et l'implication du personnel. Le format est numérique, simple et accessible à tous.	
État des lieux	Résultats attendus
La Commune de Floreffe ne disposait pas de newsletter et les agents étaient en demande de création d'un espace de convivialité : où fêter leurs réussites, se connaître autrement, de manière un peu moins formelle, ...	Partager des informations, renforcer le lien entre les services, valoriser le travail de chacun.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargée de communication pouvant facilement réaliser le projet ▪ Motivation des agents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque de désengagement des collaborateurs dans le temps ▪ Difficulté d'impliquer tout le monde ▪ Risques liés à la confidentialité : mauvaise gestion des informations personnelles ou sensibles.
Opportunités	Menaces

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	4 newsletters diffusées par an.
Indicateur 2	Augmentation du nombre de contributions spontanées : augmentation du nombre d'agents qui proposent des contenus, témoignages ou idées au fil du temps.

ÉTAPES DU PROJET

03/2025

- Lancement de la première newsletter

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	0 €
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	Service Communication, Agents communaux et du CPAS

ÉVALUATIONS

4.1.4. Mettre en place l'horaire flexible et un système de contrôle du temps de travail

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Accroître le bien-être du personnel en renforçant les équipes et leur cohésion
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet	Administration communale et CPAS
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Stéphanie DENIS et Natacha GLIBERT
Partenaire(s)	Entreprise extérieure (système de contrôle du temps de travail)

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de modifier le règlement de travail afin de permettre à une majeure partie des agents de travailler selon un horaire flexible et de mettre en place un système de contrôle du temps de travail.	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Le règlement de travail actuel ne permet pas de flexibilité. En effet, le texte prévoit que les agents commencent et terminent à heures fixes que ce soit pour le début et la fin de journée mais aussi pour les temps de pause.</p> <p>La crise sanitaire de 2020 a transformé les modes de travail avec une implantation du télétravail dans les administrations et un équilibrage plus prégnant des temps consacrés au travail et à la vie privée, d'où la nécessité de permettre une flexibilisation du temps de travail afin d'accroître le bien-être des travailleurs de la Commune et du CPAS.</p> <p>En outre, le nombre d'agents qui effectuent des prestations à temps partiel augmente ainsi que le nombre d'agents de manière générale, ce qui oblige l'employeur à mettre en place un système de contrôle du temps de travail permettant une meilleure efficacité en termes de contrôle interne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le règlement de travail modifié est voté. ▪ Le système de contrôle du temps de travail est installé et opérationnel pour tous les agents. ▪ Amélioration du bien-être des agents : Plus de flexibilité favorise l'équilibre vie professionnelle / vie privée. ▪ Adaptation aux nouvelles pratiques : Télétravail et horaires flexibles sont devenus des standards depuis la crise sanitaire. ▪ Modernisation de l'organisation : Mise en place d'un système de contrôle du temps de travail plus efficace. ▪ Attractivité de l'employeur : Conditions de travail plus souples pouvant attirer et fidéliser les talents.

--	--

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Motivation des agents ▪ Projet favorisant la co-construction avec l'ensemble du personnel 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lourdeur de la procédure administrative : Nécessité de modifier le cadre légal et administratif (tutelle, concertation syndicale, nombreuses concertations avec les agents, ...) ▪ Coût de mise en œuvre : Investissement dans un système de pointage ou logiciel de gestion des horaires. ▪ Complexité organisationnelle : Gestion des horaires variables, coordination entre services. ▪ Résistance au changement : Certains agents ou responsables peuvent craindre une perte d'autonomie
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tendance générale vers la flexibilité : Alignement avec les pratiques modernes du secteur public et privé. ▪ Augmentation de la satisfaction et de la productivité : Agents plus motivés et moins stressés. ▪ Réduction de l'absentéisme : Horaires adaptés peuvent limiter les absences pour raisons personnelles. ▪ Optimisation des ressources : Meilleure répartition des tâches grâce à des horaires modulables. ▪ Diversité des entreprises partenaires potentielles ▪ Possibilité de s'appuyer sur l'expérience de communes voisines ▪ Existence d'une centrale d'achat pour l'acquisition du système de contrôle du temps de travail 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inégalités perçues : Si la flexibilité n'est pas accessible à tous les postes ce qui impliquera une bonne communication en amont ▪ Nécessité de mettre en place des phases tests afin de permettre au personnel de s'adapter ▪ Lourdeur du paramétrage du système de contrôle du temps de travail

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Pour fin mars 2026 : le règlement de travail est validé par la Tutelle spéciale d'approbation.
Indicateur 2	Pour fin décembre 2025 : le Collège a adhéré à la centrale d'achats pour l'acquisition du système de contrôle du temps de travail.
Indicateur 3	Pour fin juin 2026 : le système de contrôle du temps de travail est opérationnel.

ÉTAPES DU PROJET

Pour la modification du règlement de travail		
Étape 1	Janvier 2023	▪ Envoi d'un mail à tous les agents pour les informer du projet et recueillir leurs points d'attention
Étape 3	20 mars 2024	▪ Passage du 1er projet de règlement de travail en CODIR élargi
Étape 4	Novembre 2025	▪ Implémentation des dernières remarques des agents dans le projet
Étape 5	18 décembre 2025	▪ Passage du projet finalisé en CODIR élargi
Étape 6	8 janvier 2026	▪ Négociation syndicale
Étape 7	Janvier 2026	▪ Vote du règlement de travail modifié par le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale
Étape 8	Janvier - Mars	▪ Envoi et retour de la Tutelle
Pour la mise en place du système de contrôle du temps de travail		
Étape 1	Décembre 2025	▪ Adhésion à la centrale d'achats et attribution du marché
Étape 2	Janvier - Mars 2026	▪ Paramétrage et installation du système
Étape 3	Avril – Juin 2026	▪ Phases tests

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	21.000 €
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	5.160 €
Service(s) impliqué(s)	Tous les services

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉVALUATION

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

4.1.5. Réorganiser la répartition des locaux entre la Commune et le CPAS

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Accroître le bien-être du personnel en renforçant les équipes et leur cohésion
Priorité	1 (2025 – 2026)
Initiateur du projet	Administration communale et CPAS
Responsable politique	Philippe JEANMART
Responsable administratif	Stéphanie DENIS et Natacha GLIBERT
Partenaire(s)	Services TIC, Travaux, tous les agents concernés

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de réorganiser la répartition des espaces de travail entre les équipes de la Commune et du CPAS afin d'optimiser les collaborations entre services et favoriser les synergies des services supports. Cela permettra également une meilleure utilisation des infrastructures existantes.	
Etat des lieux Actuellement, les locaux du CPAS sont situés à Franière juste à côté du Service communal des Travaux. Les services techniques de la Commune (architectes, juristes marchés publics, énergie,...) sont quant à eux situés à Floreffe. Afin d'optimiser la collaboration entre services, il est proposé que les locaux actuels du CPAS soient occupés par les services techniques communaux et que les agents du CPAS occupent des espaces de travail dans les bâtiments de l'Administration communale. Les synergies entre services existent mais restent freinées par la distance physique.	Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité accrue des services du CPAS pour le citoyen ▪ Proximité renforcée entre les équipes pour améliorer la communication et la coordination. ▪ Optimisation des espaces : meilleure utilisation des locaux disponibles. ▪ Renforcement des synergies entre la Commune et le CPAS, en cohérence avec les orientations gouvernementales. ▪ Amélioration du bien-être au travail grâce à des espaces adaptés et collaboratifs. ▪ Préparation à une éventuelle fusion en facilitant l'intégration progressive des équipes.

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique forte et soutien du Collège communal. ▪ Synergies déjà initiées entre les deux administrations. ▪ Opportunité d'améliorer la qualité de service aux citoyens. ▪ Excellente collaboration entre les Directrices générales des deux institutions. ▪ Culture des synergies déjà bien ancrée. ▪ Ressources en interne pour mener le projet et pour procéder au déménagement. ▪ Projet favorisant la co-construction avec l'ensemble du personnel. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes budgétaires pour d'éventuels aménagements. ▪ Risque de perturbation temporaire des activités pendant le déménagement. ▪ Habitudes de travail ancrées (possibles inquiétudes face au changement ce qui implique la nécessité d'une bonne communication).
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alignement avec la tendance gouvernementale vers la fusion des structures. ▪ Amélioration de l'accessibilité du CPAS pour les citoyens. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Opposition éventuelle des syndicats si la concertation est insuffisante. ▪ Délais administratifs et contraintes réglementaires.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Réalisation de la planification opérationnelle du projet pour avril 2026.
Indicateur 2	Réaménagement des espaces pour fin mai 2026.
Indicateur 3	Évaluation du projet pour fin 2026.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET

Étape 1	Octobre 2025	▪ Diagnostic initial : inventaire des locaux
Étape 2	Janvier – Mars 2026	▪ Analyse des besoins des services, réunions participatives, collecte des propositions
Étape 3	Fin mars 2026	▪ Concertation syndicale : présentation des diverses possibilités et validation
Étape 4	Avril 2026	▪ Planification opérationnelle : calendrier, budget, organisation des déménagements
Étape 5	Avril – Mai 2026	▪ Mise en œuvre progressive : réaménagement des espaces
Étape 6	Fin 2026	▪ Évaluation post-projet : satisfaction des agents, efficacité des synergies.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	1.500 € frais informatiques 20.000 € achats éventuels de petit matériel
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	
Service(s) impliqué(s)	Tous les services de la Commune et du CPAS

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 4.2 : Rationaliser la gestion des ressources financières

4.2.1. Elaborer un plan de gestion pour définir notre trajectoire budgétaire

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Rationaliser la gestion des ressource financières
Priorité	1 (2025/2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Dominique DEPREZ
Partenaire(s)	SPW, Organismes financiers

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de mettre au point un outil (ou optimiser le Tableau Budgétaire Prospectif Pluriannuel) reprenant toutes les données comptables pertinentes, afin de réaliser une analyse financière rétrospective servant de base à une projection budgétaire sur 6 ans. L'objectif final est de définir une trajectoire budgétaire réaliste et soutenable, afin d'y intégrer les objectifs et projets (personnel, investissements), tout en garantissant l'équilibre structurel des finances communales.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Outils existants : Tableau budgétaire prospectif pluriannuel produit par eComptes, scan financier produit par un organisme bancaire, fichiers xls enrichis annuellement par les données de la comptabilité. Ces outils sont sous-exploités à ce jour.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport de diagnostic financier et tableau de bord de suivi, accessibles et compréhensibles par tous, pour renforcer la gouvernance financière. ▪ Outil d'aide à la décision : facilite l'arbitrage entre projets, investissements et dépenses de fonctionnement. ▪ Renforcement de la transparence financière : améliore la lisibilité des choix budgétaires pour les élus et les citoyens. ▪ Intégration des objectifs politiques : permet de lier les ambitions du mandat à une trajectoire financière réaliste. ▪ Optimisation des ressources : meilleure allocation des moyens humains et financiers.

ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> Existence d'outils de suivi (eComptes, Phoenix, plateforme des organismes bancaires) 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> Temps de mise en œuvre : développement ou adaptation de l'outil peut être long et mobiliser plusieurs services. Risque d'inertie : si l'outil est trop rigide ou trop complexe, il peut être sous-utilisé ou abandonné.
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> Expertise externe (SPW, banques, BEP) 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> Imprévisibilité des ressources (diminutions des subsides et dotations) Imprévisibilité de l'inflation (personnel, énergie) Variabilité des taux d'emprunts Incertitude sur les charges du CPAS

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Réalisation de l'analyse financière rétrospective et détermination du déficit structurel.
Indicateur 2	Réalisation du tableau de bord avec indicateurs clés pour mi 2026.
Indicateur 3	Rédaction du plan de gestion sur 6 ans.

ÉTAPES DU PROJET

1 semestre 2026

- Collecte des données et alimentation du Tableau Budgétaire Prospectif Pluriannuel

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	0 €
Recettes éventuelles	0 €
Budget de maintenance estimé (annuel)	0 €
Service(s) impliqué(s)	Finances/Recette

ÉVALUATIONS

4.2.2. Etudier la possibilité de fusionner les fabriques d'églises

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Rationaliser la gestion des ressources financières
Priorité	1 à 3 (de 2025 à 2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Dominique DEPREZ
Partenaire(s)	Evêché, fabriques d'églises

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description		
Il s'agit de préparer la fusion des fabriques d'église afin d'optimiser l'usage et la gestion des édifices leur appartenant, notamment par la désacralisation de bâtiments, dans une perspective de gestion durable et concertée des moyens financiers et du patrimoine.		
Etat des lieux	Résultats attendus	
7 fabriques d'église bénéficient d'une contribution de la Commune, gérées de manière différente (comptabilité, ...), avec un patrimoine immobilier important générant des charges lourdes d'entretien et maintenance.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rationalisation des moyens financiers et optimisation du patrimoine à entretenir. ▪ Gestion simplifiée du patrimoine 	

ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expertise technique en interne en termes de législation sur les Fabriques d'églises. 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte d'identité locale : crainte que les spécificités de chaque fabrique soient diluées. ▪ Complexité juridique et administrative : une fusion nécessite des démarches longues et parfois délicates. ▪ Résistances internes : attachement des membres à leur structure actuelle, peur du changement. ▪ Inégalités de fonctionnement : différences de pratiques, de patrimoine ou de moyens entre les fabriques.
--	---

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de s'appuyer sur l'expérience de communes en RW et l'expertise du BEP 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> ▪ Opposition des communautés locales : crainte de centralisation ou de perte de contrôle. ▪ Risques de conflits internes : divergences de vision ou de priorités entre les anciennes fabriques. ▪ Difficultés de mise en œuvre : obstacles juridiques et/ou administratifs. ▪ Impact sur les bénévoles : démotivation possible si le sentiment d'appartenance est affaibli.
---	---

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Edition d'un rapport de faisabilité.
Indicateur 2	Fusion des instances (fabriques).
Indicateur 3	Rénovation et réaffectation du patrimoine.

ÉTAPES DU PROJET

11/2025

- Convention AMO avec le BEP - cadastre sanitaire du patrimoine

Les étapes suivantes seront à définir en fonction des résultats de cette première étape.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Pour l'étape 1 = Convention AMO avec le BEP – 30.000 €
Recettes éventuelles	A terme, rationalisation des dotations à évaluer en cours de projet
Budget de maintenance estimé (annuel)	0
Service(s) impliqué(s)	Services Finances, Juridique et Patrimoine bâti

ÉVALUATIONS

Objectif opérationnel 4.3 : Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales

4.3.1. Réaliser un cadastre du patrimoine bâti afin d'en optimiser la gestion et la maintenance

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Olivier TRIPS
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS / Marina COHY
Partenaire(s)	IMIO, TIC, responsable service bâtiments
Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description

Il s'agit de réaliser un inventaire détaillé de chaque bâtiment communal afin de pouvoir optimiser au maximum les différents entretiens et les maintenances et de centraliser les informations. Cet inventaire reprendra les équipements suivants et les documents s'y rapportant :

- Toitures, zingueries, corniches, descentes d'eau,
- Menuiseries extérieures (bois, alu, PVC, ...)
- Menuiseries intérieures
- Système de chauffage et de ventilation (VMC)
- Sanitaires et plomberies
- Alarmes incendie et intrusion
- Relevés des compteurs (eau, électricité, gaz...)
- ...

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Les services travaux et patrimoine disposent d'un ensemble de documents techniques (plans, divers rapports, mise en conformité, ...) se rapportant à chaque bâtiment communal.</p> <p>La structure de l'ensemble du patrimoine bâti est encodée dans le logiciel eATAL.</p> <p>Actuellement ces données ne sont pas centralisées à un même endroit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centralisation des données techniques de l'ensemble des bâtiments communaux en utilisant le logiciel eATAL comme base de données pour y implémenter les différents documents déjà en notre possession et à venir. ▪ Ce logiciel sera consultable par tous les services techniques et pourra être enrichi par les services concernés. ▪ Meilleure vue sur les travaux de

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

	maintenance et de rénovation à entreprendre et donc amélioration de la planification temporelle et budgétaire des interventions.
--	--

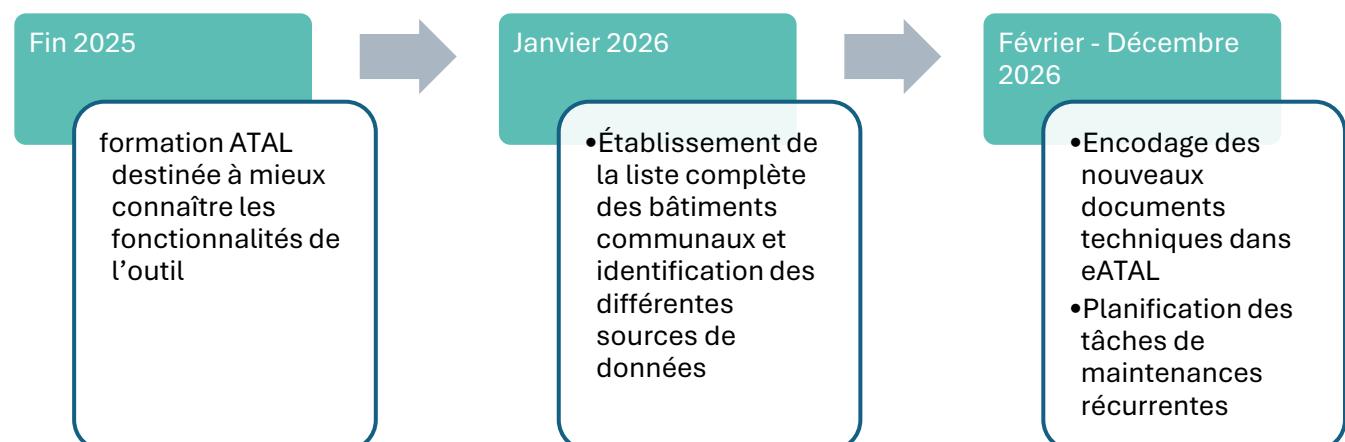
ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none">▪ L'outil ia.Tech est déjà existant, utilisé et en partie implémenté▪ Connaissance du terrain par les services travaux et patrimoine▪ Données techniques déjà existantes	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">▪ Quantité d'informations techniques non regroupées au même endroit et non consultables par l'ensemble des services techniques▪ Temps de travail nécessaire à consacrer aux différents encodages
Opportunités <ul style="list-style-type: none">▪ Open data	Menaces <ul style="list-style-type: none">▪ Risques cyber

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Utilisation exclusive du logiciel ia.Tech pour la consultation et l'encodage des documents techniques en 2027.
--------------	--

ÉTAPES DU PROJET



PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	0 €
Recettes éventuelles	
Budget de maintenance estimé (annuel)	0 €
Service(s) impliqué(s)	Services Travaux, Patrimoine, TIC, Prévention, ...

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

4.3.2. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie immobilière globale (SIGLT) des bâtiments communaux (POLLEC - Action 8)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales
Priorité	1 (2025-2026)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS et Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	BEP

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Dans la vision de la stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment (SWRLT), la stratégie immobilière globale permet l'élaboration d'un plan d'actions et d'investissement permettant de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 et la neutralité en carbone, d'ici 2040 pour les bâtiments tertiaires. Le BEP proposera une formation à ce sujet permettant d'avoir des outils concrets pour commencer la réflexion.	
Etat des lieux	Résultats attendus
A ce jour, il n'existe pas encore de cadastre tel que réglementairement imposé. Les données sur le patrimoine communal sont présentes mais non centralisées dans un même outil informatique (cfr. fiche précédente)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une stratégie permet en partant de l'état des lieux de son patrimoine et basé sur l'étude des besoins présents et futurs, une vision opérationnelle claire sur l'ampleur des choix et travaux à réaliser. ▪ Cet outil sera utile pour la gestion à long terme du patrimoine, pour prioriser les études et travaux à réaliser et pour identifier les bâtiments à acquérir/vendre.

ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel qualifié et motivé à se former ▪ Outil informatique déjà utilisé en interne ATAL 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les données sur le patrimoine communal sont présentes mais non centralisées dans un même outil informatique ▪ Vérification nécessaire à opérer sur la possibilité d'exploiter l'outil ATAL à ces fins. Dans la négative, il conviendrait d'en acquérir un avec un risque de lourdeur administrative obligeant le double encodage.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Action portée par le BEP (pour la formation) ▪ La SIGLT est à présent obligatoire pour obtenir des subsides UREBA. ▪ Intégration des objectifs de développement durable dans la stratégie ▪ Innovation technologique en termes de gestion immobilière 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte budgétaire pour procéder aux rénovations ▪ Processus long parfois incompatible avec les urgences opérationnelles

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Deux agents communaux sont formés à la mise en place d'une SIGLT par le BEP pour octobre 2025.
Indicateur 2	Une SIGLT partielle est réalisée au fur et à mesure des demandes UREBA.
Indicateur 3	100 % des bâtiments inventoriés en 2030.
Indicateur 4	100 % des bâtiments avec fiche technique à jour en 2030.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	2.500 € pour la formation du BEP. Autres coûts d'études à venir.
Source de financement :	Fonds propres
Recettes éventuelles :	NA
Budget de maintenance estimé (annuel) :	NA
Service(s) impliqué(s) :	Services patrimoine et POLLEC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

4.3.3. Installer une Gestion Technique Centralisée (GTC) pour les installations de chauffage des bâtiments communaux (POLLEC – Action 4)

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales
Priorité	1 (2025-2026)

Initiateur du projet Responsable politique Responsable administratif Partenaire(s)	Administration communale Philippe VAUTARD Hélène MOUREAU Renowatt
---	--

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
<p>Comme prévu dans le projet de travail remis pour le subside POLLEC, il s'agit d'intégrer un système de télégestion en ligne (GTC pour gestion technique centralisée) des installations de chauffage des bâtiments communaux (un maximum des sites visés, et au minimum les 6 bâtiments des écoles communales).</p> <p>Après réflexion il n'est pas pertinent d'installer une GTC dans toutes les écoles communales car les horaires d'occupation sont peu variables. En revanche, il semble plus judicieux d'intégrer des bâtiments dont l'horaire est variable et dont les consommations sont plus importantes.</p>	

Etat des lieux	Résultats attendus
<p>Certains bâtiments, actuellement en travaux, se verront intégrer une GTC :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le centre sportif à Floreffe: il est prévu l'installation d'une GTC dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment financée par un subside PNRR (Plan national pour la Reprise et la Résilience) ▪ La salle des fêtes de Floriffoux: il est prévu l'installation d'une GTC dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment financée par un subside PNRR ▪ La salle des fêtes de Soye: il est prévu l'installation d'une GTC dans le cadre de la rénovation du bâtiment financée par le PCDR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration d'une GTC dans trois autres bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'école de Floriffoux ○ La crèche de Franière et la maison de la parentalité ○ La maison de la musique à Floreffe ▪ Amélioration du suivi énergétique et des interventions techniques. ▪ Réduction des consommations énergétiques : optimisation des réglages et détection rapide des anomalies. ▪ Amélioration du confort des usagers : régulation plus fine des températures et meilleure réactivité.

--	--

ANALYSE AFOM

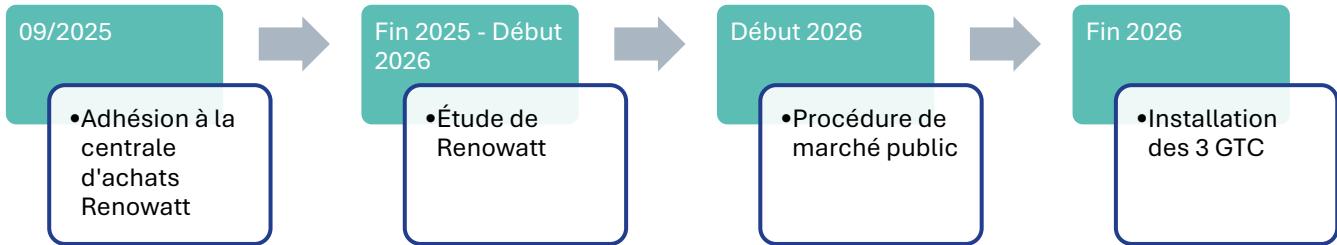
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Motivation de la Commune à respecter ses engagements dans le cadre du plan POLLEC 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources en interne ne permettent pas de réaliser l'étude relative à l'opportunité du placement des GTC, raison pour laquelle ce projet s'inscrit dans le cadre du plan RENOWATT. ▪ La rentabilité du placement des GTC sera évaluée dans le cadre de l'étude RENOWATT. Le placement ne sera effectué que s'il est jugé opportun
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le prix de l'énergie ne cesse de grimper ce qui renforce la pertinence du projet sur les plans énergétiques et financiers. ▪ Les obligations européennes sont de plus en plus strictes avec obligation pour les états de rénover x% du bâti chaque année ▪ Accès à des aides financières : subventions possibles dans le cadre de la transition énergétique ou de la digitalisation des services publics. ▪ Opportunité de réduction des consommations énergétiques : optimisation des réglages et détection rapide des anomalies. ▪ Amélioration du confort des usagers : régulation plus fine des températures et meilleure réactivité. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût exact de l'installation n'est pas encore certain. ▪ Incertitude autour du temps nécessaire jusqu'à l'installation des GTC, en fonction des résultats de l'étude RENOWATT. ▪ Cyber-risques : exposition potentielle à des failles de sécurité ou à des intrusions numériques.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Début 2026 réception de l'étude Renowatt.
Indicateur 2	Fin 2026, 3 GTC sont installées.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	30.000 €
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	0
Budget de maintenance estimé (annuel) :	0
Service(s) impliqué(s) :	Service POLLEC

ÉVALUATIONS

4.3.4. Rénover les bâtiments communaux et améliorer leurs performances énergétiques

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales
Priorité	1 à 3 (2025 à 2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Olivier TRIPS
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS
Partenaire(s)	Entreprises extérieures

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de rénover et améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux dans le cadre notamment de la participation de la Commune au Plan Pollec. Les actions porteront notamment sur l'isolation, le remplacement des systèmes de chauffage et l'optimisation des installations techniques, afin de réduire la consommation énergétique, de limiter les coûts de fonctionnement et de contribuer activement aux objectifs de transition énergétique.	
Etat des lieux	
<p>La Commune est engagée dans une démarche d'amélioration énergétique de son patrimoine bâti dans le Plan national pour la reprise et la résilience (PNRR).</p> <p>Plusieurs interventions sont en cours de réalisation, telles que la rénovation énergétique de la salle des fêtes de Floreffe centre, du hall sportif et de l'ancienne gendarmerie.</p> <p>D'autres bâtiments nécessitent encore des travaux afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de performance énergétique et de réduction des consommations, telle que la rénovation énergétique de l'école maternelle de Franière actuellement à l'étude.</p>	Résultats attendus
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction significative de la consommation énergétique des bâtiments communaux. ▪ Diminution des coûts de fonctionnement pour la Commune. ▪ Amélioration du confort des usagers (élèves, associations, sportifs, citoyens). ▪ Contribution aux objectifs climatiques du Plan National pour la Reprise et la Résilience et à la transition énergétique. ▪ Valorisation du patrimoine communal par des bâtiments rénovés, durables et performants.

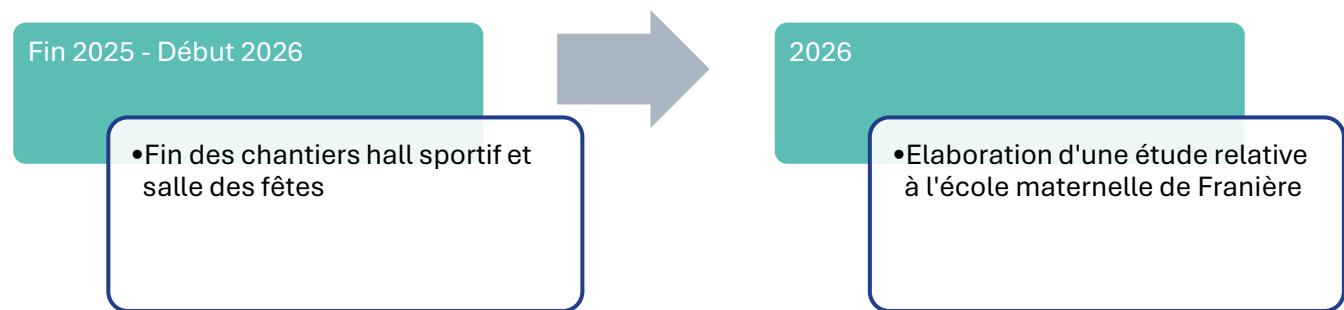
ANALYSE AFOM

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique affirmée de la Commune en matière de développement durable et d'efficacité énergétique. ▪ Patrimoine communal diversifié (écoles, hall sportif, maisons communales, bibliothèque, etc) offrant un potentiel d'amélioration important. ▪ Expérience existante en matière de gestion des bâtiments publics et de suivi énergétique. ▪ Mobilisation du personnel technique et administratif autour d'objectifs communs (maintenance, énergie, travaux). ▪ Accès à des données de consommations historiques permettant un diagnostic précis et un suivi des progrès. ▪ Participation au Plan POLLEC, offrant un cadre méthodologique structurant et reconnu par la Région wallonne. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parc immobilier ancien avec une grande hétérogénéité des bâtiments et des systèmes techniques. ▪ Manque de moyens humains internes pour assurer un suivi technique, administratif et énergétique approfondi. ▪ Investissements initiaux élevés, nécessitant une planification pluriannuelle et un montage financier complexe. ▪ Contraintes architecturales et patrimoniales sur certains bâtiments, limitant les interventions lourdes (isolation par l'extérieur, remplacement de menuiseries, etc.). ▪ Dépendance aux marchés publics et à leurs délais administratifs, parfois longs. ▪ Sensibilisation encore insuffisante des utilisateurs et du personnel communal aux comportements énergétiques responsables. ▪ Contraintes budgétaires communales.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolutions technologiques rapides en matière d'isolation, de chauffage, de ventilation et de pilotage énergétique (smart control, gestion Technique Centralisé - GTC, monitoring). ▪ Effet d'exemplarité pour les citoyens et les entreprises locales : la Commune montre l'exemple d'une transition énergétique concrète. ▪ Réduction durable des coûts de fonctionnement permettant de réaffecter des moyens à d'autres offres de services. ▪ Amélioration du confort thermique pour les utilisateurs de bâtiments publics (agents, enfants, associations). 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fluctuation des coûts de l'énergie et des matériaux, rendant les prévisions économiques incertaines. ▪ Complexité technique de certaines rénovations (coordination entre isolation, ventilation, chauffage).

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Finalisation des chantiers PNRR du hall sportif et de la salle des fêtes de Floreffe.
Indicateur 2	Etude des besoins à l'école maternelle de Franière.

ÉTAPES DU PROJET



Ces étapes seront à compléter en fonction des priorités fixées.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	Suivant le type de bâtiments concernés.
Recettes éventuelles	PNRR et UREBA.
Budget de maintenance estimé (annuel)	Suivant le type de bâtiments concernés.
Service(s) impliqué(s)	Services Patrimoine bâti, Marchés publics et Travaux.

ÉVALUATIONS

4.3.5. Etendre l'espace de stockage du service des travaux

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Optimiser durablement la gestion de l'utilisation et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales
Priorité	2 (2027-2028)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	David PYNNAERT
Partenaire(s)	Service Travaux
Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'augmenter l'espace de stockage du Service Travaux	
Etat des lieux	Résultats attendus
<p>La Commune loue actuellement un entrepôt pour assurer le stockage des matériaux utiles à son bon fonctionnement.</p> <p>Une extension de la propriété communale permettrait d'éviter de payer un loyer et de devoir entretenir les bâtiments loués.</p>	<p>Acquisition d'une partie de l'ancienne glacerie aux abords directs du site existant.</p>

ANALYSE AFOM

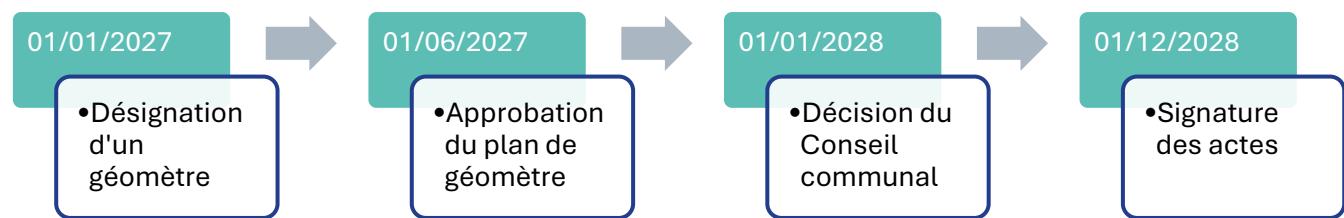
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Forte volonté politique. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de budget actuellement prévu.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Occupation du terrain actuellement par location. Absence de projet alternatif sur la propriété. 	<ul style="list-style-type: none"> Pollution du terrain. Nécessité d'établir une bonne collaboration avec le propriétaire actuel.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	Approbation du plan de géomètre par le Collège communal pour juin 2027.
Indicateur 2	Décision du Conseil communal d'acquérir le terrain pour l'extension pour janvier 2028.
Indicateur 3	Signature de l'acte d'acquisition pour décembre 2028.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé (mise en œuvre) / Source de financement	250.000 €
Recettes éventuelles	/
Budget de maintenance estimé (annuel)	/
Service(s) impliqué(s) :	Service travaux

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

4.3.6. Remplacer l'éclairage des infrastructures et bâtiments communaux par du LED et le réguler (POLLEC - Action 9)

Volet	Externe
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales
Priorité	2 à 3 (2027-2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Anne-Sophie DENIS / Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	BEP

Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit d'améliorer l'efficacité de l'éclairage dans les infrastructures et bâtiments communaux.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Actuellement, le type d'éclairage des infrastructures (exemple : terrain de football) et bâtiments communaux est encore en partie du T5 et de l'halogène, ce qui coûte plus cher que du LED et ne permet pas un confort visuel optimal pour les utilisateurs des bâtiments (diminution progressive de la luminosité).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement de l'éclairage par du LED et installation d'une régulation. ▪ Cela permettra de générer des économies d'énergie et un éclairage de qualité sur une plus longue durée.

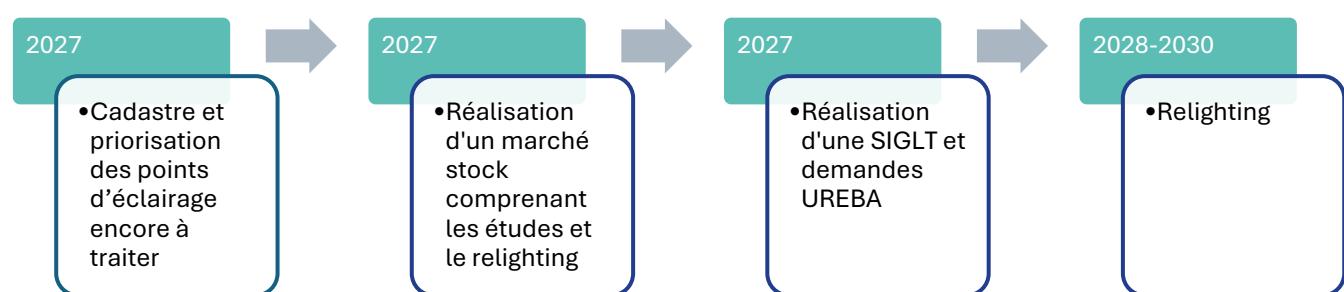
ANALYSE AFOM

Atouts <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de l'équipe POLLEC fin 2025. 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de compétences techniques en interne pour la rédaction du cahier des charges. Une aide extérieure sera nécessaire pour affiner les clauses techniques.
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le BEP peut coordonner la démarche et piloter des actions mutualisées. ▪ Des marchés publics similaires existent dans d'autres communes. ▪ Subside POLLEC. 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> ▪ Subside UREBA disponible uniquement si établissement d'une stratégie immobilière globale à long terme (SIGLT).

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	L'inventaire de l'éclairage est réalisé dans les bâtiments encore éclairés avec du T5, T8 ou de l'halogène pour 2027.
Indicateur 2	Un marché public est réalisé en 2027.
Indicateur 3	Tous les éclairages T5, T8 et halogènes sont remplacés par du LED en 2030.

ÉTAPES DU PROJET



ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	Budget à estimer
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	Non encore estimé à ce jour (POLLEC – UREBA)
Budget de maintenance estimé (annuel) :	
Service(s) impliqué(s) :	Services Patrimoine + POLLEC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

4.3.7. Installer des chaudières biomasse/cogénération dans les bâtiments communaux (POLLEC - Action 11)

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales
Priorité	3 (2029-2030)

Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	BEP

Statut du projet	Santé du projet
En cours	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de faire procéder à l'étude, par le BEP, de l'idée/opportunité de la mise en œuvre, de projet de chaudières biomasse ou cogénération dans certains bâtiments communaux.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Sur l'ensemble des bâtiments communaux, il n'existe aucune chaudière biomasse ou d'unité de cogénération.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude portant sur les bâtiments/sites les plus opportuns pour ce type d'installation. ▪ Réduction des coûts énergétiques en électricité et contribution à la neutralité en carbone des bâtiments.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique et engagement environnemental : cohérence avec les objectifs du plan climat et de transition énergétique. ▪ Compétences techniques internes : présence de personnel et de partenaires techniques capables d'accompagner le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance limitée des technologies biomasse/cogénération : besoin de formation ou d'accompagnement externe pour la rédaction du cahier des charges ▪ Suivi et maintenance : prévoir les ressources humaines et/ou formations nécessaires pour assurer l'entretien régulier des installations sur le long terme.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience en gestion de projets communaux : capacité à piloter des projets d'infrastructure. ▪ Accès à des bâtiments publics adaptés : patrimoine immobilier permettant l'installation de systèmes de chauffage centralisés. 	
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Subvention POLLEC. ▪ Opportunité de réduire les émissions de CO₂ : contribution directe aux objectifs climatiques de la Commune. ▪ Opportunité de diminuer les coûts énergétiques à long terme : économies potentielles sur les factures de chauffage. ▪ Le BEP peut procéder à l'étude, sur le plan technique et financier, de l'idée/opportunité de la mise en œuvre de ce projet. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution des prix et de la disponibilité des combustibles biomasse : incertitude sur la stabilité du modèle économique.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	La Commune signe une convention avec le BEP.
Indicateur 2	La Commune adhère à la centrale d'achat développée par le BEP.
Indicateur 3	Augmentation du nombre de bâtiments/sites communaux équipés en chaudières biomasse ou unités de cogénération.

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé :	À définir
Source de financement :	Communal
Recettes éventuelles :	À définir en fonction des opportunités
Budget de maintenance estimé (annuel) :	A étudier
Service(s) impliqué(s) :	Services Patrimoine et POLLEC

ÉVALUATIONS

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

4.3.8. Installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux (POLLEC - Action 10)

Volet	Interne
Objectif stratégique	Floreffe, une Commune qui optimise le fonctionnement de ses services et la gestion de ses ressources
Objectif opérationnel	Optimiser durablement la gestion et l'utilisation du patrimoine et des infrastructures communales
Priorité	3 (2029-2030)
Initiateur du projet	Administration communale
Responsable politique	Philippe VAUTARD
Responsable administratif	Hélène MOUREAU
Partenaire(s)	BEP
Statut du projet	Santé du projet
A l'étude	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description	
Il s'agit de faire procéder à l'étude, par le BEP, de l'idée/opportunité du placement de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales.	
Etat des lieux	Résultats attendus
Sur l'ensemble des bâtiments communaux, seuls 7 sont équipés en panneaux photovoltaïques.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipement des bâtiments communaux identifiés avec une installation photovoltaïque. ▪ Réduction des coûts énergétiques en électricité et contribution à la neutralité en carbone des bâtiments.

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique affirmée : engagement de la Commune dans la transition énergétique via le plan POLLEC. ▪ Disponibilité de surfaces adaptées : présence de toitures communales exploitables pour l'installation. ▪ Capacité à mobiliser des partenaires techniques : réseau existant avec des fournisseurs ou bureaux d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance limitée des technologies relatives aux panneaux photovoltaïques : besoin de formation ou d'accompagnement externe pour la rédaction du cahier des charges ▪ Suivi et maintenance : prévoir les ressources humaines et/ou formations nécessaires pour assurer l'entretien régulier des installations sur le long terme et du monitoring.

PST 2024 – 2030
Administration communale et CPAS de Floreffe

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience en gestion de projets d'infrastructure : savoir-faire dans le suivi administratif et technique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes budgétaires : investissement initial potentiellement élevé malgré les aides disponibles.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel accès à des subventions et financements externes ▪ Opportunité de réduction des coûts énergétiques : baisse des factures d'électricité pour les bâtiments communaux. ▪ Opportunité de contribution aux objectifs climatiques : réduction des émissions de gaz à effet de serre et respect des engagements POLLEC. ▪ Le BEP peut procéder à l'étude, sur le plan technique et financier, de l'idée/opportunité de la mise en œuvre de ce projet. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution des prix du matériel ou des conditions de marché ▪ Contraintes réglementaires ou techniques : normes d'urbanisme, sécurité, raccordement au réseau. ▪ Conditions climatiques locales : rendement variable selon l'ensoleillement et l'orientation des toitures.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateur 1	La Commune signe une convention avec le BEP.
Indicateur 2	La Commune adhère à la centrale d'achat développée par le BEP.
Indicateur 3	Augmentation du nombre de bâtiments communaux équipés en installation photovoltaïque.

ÉTAPES DU PROJET

A définir lors de la planification.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Budget estimé	Étude : 302,50 €/bâtiment
Source de financement	Communal
Recettes éventuelles	À définir en fonction des opportunités
Budget de maintenance estimé (annuel)	A étudier
Service(s) impliqué(s)	Services Patrimoine et POLLEC

ÉVALUATIONS

Conclusions

Conclusion des Directrices générales

L’élaboration de ce Programme Stratégique Transversal 2024-2030 était, à première vue, une tâche colossale, exigeante en temps et en énergie. Ce qui pouvait sembler une contrainte s’est pourtant transformé en une formidable opportunité : celle de travailler ensemble, de renforcer les liens entre la Commune et le CPAS, et de fédérer autour d’un projet porteur de sens.

Ce PST n’est pas seulement une feuille de route pour l’avenir de Floreffe ; il est le reflet d’une dynamique collective et d’une volonté affirmée de tirer les leçons du passé. **On avait dit qu’on le ferait... et nous l'avons fait !**

- Nous avons **rationalisé le nombre d’actions** pour le rendre plus lisible et concret.
- Nous avons **écarté les missions légales** pour nous concentrer sur des projets non régaliens.
- Nous avons prévu un **suivi vivant**, avec une évaluation annuelle et une intégration dans les CODIR pour garder le PST au cœur de la gouvernance.
- Nous avons **adapté l’outil numérique** de réalisation et de suivi du PST en le **simplifiant** pour plus d’intuitivité et de transparence.
- Nous avons défini pour chaque action, une **analyse AFOM** et des **indicateurs de résultats, dès leur conception**, afin d’en optimiser la pertinence et la mesure.
- Nous avons veillé à ce que les objectifs soient **plus SMART**, et à ce que le PST soit perçu comme une **opportunité fédératrice**, donnant du sens au travail quotidien.

Le titre « **Floreffe, ensemble vers demain** », choisi sur consultation des agents et du Collège, illustre parfaitement cette ambition : avancer unis, avec **cohésion, responsabilité et ouverture**, pour bâtir un futur qui nous ressemble.

Nous mettrons tout en œuvre pour que les projets identifiés puissent se concrétiser, dans l’intérêt premier du citoyen, afin de rendre notre service public toujours **plus efficient et innovant**.

Notre objectif : faire de Floreffe une Commune où il fait bon vivre, travailler et s’engager !

« **L’avenir n’est pas à prévoir, il est à construire.** » (Antoine de Saint-Exupéry)

Et nous le construirons ensemble !

Stéphanie DENIS & Natacha GLIBERT

Conclusion du Bourgmestre

En clôturant cette présentation, je veux réaffirmer ce qui guide chacune de nos décisions et chacune de nos actions : la **cohésion**, la **responsabilité** et l'**ouverture**.

La cohésion, parce que notre Commune avance lorsqu'elle reste unie, lorsqu'elle rassemble plutôt qu'elle ne divise, lorsqu'elle crée du lien entre ses villages, ses générations et ses forces vives.

La responsabilité, parce que nous devons à la population une gestion rigoureuse, une trajectoire budgétaire claire, des investissements réfléchis dans notre patrimoine, et des politiques publiques qui protègent aujourd'hui sans compromettre demain.

Et enfin l'ouverture parce qu'une Commune qui se ferme recule, tandis qu'une commune qui s'ouvre — aux partenariats, aux innovations, aux citoyens — se donne les moyens de construire son avenir.

Ces trois valeurs ne sont pas des slogans : elles sont notre **méthode**, notre **boussole** et notre **engagement**.

C'est sur cette base solide, sereine et assumée que nous continuerons à faire de Floreffe une Commune qui avance, ensemble avec confiance.

Philippe VAUTARD

LIVRE D'OR

“

Cette démarche du PST a été pour moi une expérience riche en échanges et en **ouvertures**. Elle m'a permis de prendre pleinement conscience de la diversité et de la complémentarité des projets menés dans l'ensemble des services. J'ai pu y découvrir des forces multiples, à associer et à mettre en valeur pour renforcer une dynamique commune. Cette aventure m'a offert un regard plus large et plus uni sur ce que nous construisons collectivement pour Floreffe.

Maud C. (Écoles)

L'importance de partager chacun sa vision, son point de vue et la pertinence ou non qu'il trouve aux projets même si la personne n'entre pas dans la réalisation d'une action ou qu'elle n'est même pas concernée par le **projet**. Comme phrase je dirai " demain se construit ensemble avec le regard/parole de chacun " avec une image multicolore.

Laura B. (CPAS)

Le PST a été pour moi un moment de rencontre, d'échange avec divers intervenants de la commune. En tant que citoyenne floreffoise, c'était également très intéressant de voir tout ce qui allait être mis en place au sein de notre belle commune. J'ai apprécié la **collaboration**, les échanges, le fait que chacun puisse apporter sa petite pierre au service des autres services. Floreffe est selon moi, en route vers une belle collaboration, vers de beaux projets à mener ensemble.

Valérie G. (Crèches)

”

LIVRE D'OR

“

Cette démarche m'a appris à définir de façon concrète et précise des idées de projets. J'ai surtout apprécié le partage d'idées et le respect de chacun, les moments de mise en commun et surtout le fait que tous soient impliqués dans le projet, quel que soit son poste au sein de la commune. Ce travail en commun m'a permis de constater que nous avons bien un **but commun**, Et une fois de plus, qui si seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Anne R. (CPAS)

Une opportunité de réfléchir à la construction de nouveaux projets tous ensemble. **Enrichissant.**

Claire T. (Commune)

La suite en équipe!

Bastien D. (Écoles)

Dynamique positive !

Sylvie N. (CPAS)

Une belle énergie collective se met en place pour des projets qui rendent Floreffe toujours plus **accueillante.**

Mélanie G. (Bibliothèque)

Ces **rencontres** m'ont permis d'avoir une vue sur tous les projets en cours et d'apprendre beaucoup sur les différents services. Ces échanges permettent de se rendre compte qu'il y a plusieurs services avec lesquels il est possible de collaborer et de développer des projets **Envie de communiquer plus avec les services.**

Caroline B. (Centre sportif)

”